INTERNATIONAL TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES INTERNATIONALES

1978 - 1

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES

UIA's periodical celebrates its30th anniversary in 1978, having changed its name from « International Associations » to « Transnational Associations » in 1977, in order to reflect the transnationalnature of nonprofit associations(INGOs) by using more appropriate terminology. Our informed readers will have appreciated our intention to give a good example of conceptual clarity.

The purpose of « Transnational Associations » is to present significant contributions to understanding about the structure and functioning of the complex network of international organizations. The main concern is to focus attention on the roles and problems of the wide variety of transnational associations (NGOs : international nongovernmental, nonprofit organizations) in the international community. In this sense « Transnational Associations » is the periodical of transnational associations and those interested in them. It therefore includes news, studies, statistics, activity and meeting information, as well as articles. The articles range from descriptions of individual organizations to academic investigation of groups of organizations and their problems. The focus of the selected articles is less on the substantive world problems on which they may act (which are extensively examined in other periodicals) and more on the present methods of international action and future alternatives which can usefully be envisaged and discussed. Related themes regularly treated are : relationship of NGOs to intergovernmental organizations, techniques of meeting organization, international information systems, multinational enterprises.

The readership therefore includes : international association executives, intergovernmental organization executives, scholars of the sociologe of international action, organizers of international meetings, commercial organizations offering services to international bodies, and others interested in the activities of the whole range of international organizations.

* Transnational Associations » is the organ of the nonprofit Union of International Associations, although the views expressed are not necessarily those of the UIA.

En 1978 la revue entre dans sa 30e année.
L'année 1977 a vu le changement de titre de notre Revue « Associations Transnationales » au lieu d'« Associations internationales ».
Le fait transnational des associations non lucratives (OING) le voulant ainsi, nos lecteurs n'ont pas été surpris que nous donnions le bon exemple d'un langage clair.

La raison principale d'« Associations Transnationales » est d'apporter sa contribution à la vie et au développement du réseau complexe des associations, dans ses structures comme dans son fonctionnement.

Le premier souci d' « Associations Transnationales » est de fixer l'attention sur les tâches et les problèmes d'un large éventail d'associations transnationales sans but lucratif — les organisations dites non-gouvernementales dans la terminologie des Nations Unies. En ce sens « Associations Transnationales » est la tribune des associations transnationales et de tous ceux qui s'y intéressent. Cette revue mensuelle contient des nouvelles, des études, des statistiques, des informations spécifiques sur les activités des associations, leurs congrès, leurs réunions. Aussi des articles, des chroniques ayant trait aux problèmes et aux intérêts communs aux associations.

Le sujet des articles choisis s'attache surtout à la méthode de l'organisation internationale considérée notamment dans ses rapports avec le secteur privé des associations et dans la perspective des adaptations nécessaires aux temps nouveaux, plutôt qu'au fond des problèmes, qui sont le propre de chaque groupement et traites ailleurs dans des revues générales ou spécialisées.

Nos thèmes habituels sont les relations des ONG avec les organisations intergouvememementales, les techniques de l'organisation internationale, les systèmes d'information internationale, outre les entreprises multinationales.

« Associations Transnationales » est l'organe de l'UAI, association sans but lucratif, bien que les opinions qu'il exprime ne soient pas nécessairement celles de cet Institut.

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS : 30th year, 1978

The subscription rate is : BF 850, or equivalent, per year (10 issues) + postage.

Method of payement :
Bruxelles : Compte-chèque postal n° 000-0034699-70 ou Compte n° 210-0451651-71 à la Société Générale de Banque, 48 rue de Namur, 1000 Bruxelles.
London : Crossed cheque to Union of International Associations, 17, Anson Road, London N7 ORB.

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES ; 30e année, I978

Le prix de l'abonnement est de: FB 850, ou équivalent, par an (10 numéros) + Frais de port.

Mode de paiement à utiliser :
Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q à l'Union des Banques Suisses.

Paris : Par virement compte n° 545150-42 au Crédit du Nord, Boulevard Haussmann, 6-8 (C.C.P. de la Banque n° 170.09).

Copyright 1978 UAI
Views expressed in the articles, whether signed or not, do not necessarily reflect those of the UAI.

Copyright 1978 LIAI
Les opinions exprimées dans les articles, signés ou non. ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UAI.

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS
ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES

(former title : INTERNATIONAL ASSOCIATIONS (ancien titre : ASSOCIATIONS INTERNATIONALES)

30th year 1978 - n° 1 30e année

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES
UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS

COMITE DE DIRECTION
EXECUTIVE COUNCIL

Président : Président :
F.A. CASADIO, Directeur. Societa Italiana per l'Organizzatione Inlernazionale (Italie)

Vice-Présidents : Vice-Présidents :
Mohamed Aly RIFAAT (R.A.U.)
Former Secretary-General of the Afro-Asian Organisation for Economic Cooperation.
S.K. SAXENA (India)
Director of the International Cooperative Alliance.

Trésorier Général : Treasurer General :
Paul E. HIERNAUX (Belgique)
Président de la Conférence Permanente des
Communauté Economique Européenne.

Membres : Members :
F.W.G. BAKER (U.K.)
Executive Secretary, International Council of Scientific Unions
Luis G. de SEVILLA (Mexique)
Président Doyen de l'Académie mexicaine de
Mahmoud FOROUGHI (Iran)
Affaires internationales au Ministère des Affaires étrangères d'Iran.
Johan GALTUNG (Norvège)
Director. International Peace Research Institute. Oslo.
Nikola A. KOVALSKY (URSS)
Directeur adjoint de l'institut du Mouvement Ouvrier International de l'Académie des Sciences de l'URSS.
Marcel MERLE (France)
Professeur à l'Université de Paris 1.
Jef RENS (Belgique)
Président du Conseil National du Travail.
Andrew E. RICE (U.S.A.)
Executive Secretary of the Society for International Development.

Secretaire General ; Secretary-General :
Robert PENAUX (Belgique)

- ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES »
"TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS"

Rédaction /Editorial

Robert FENAUX
Georges Patrick SPEECKAERT
Geneviève DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK
Jennifer OTLET

janvier
January

Editorial : Philosophie et morale des associations 6

NGO Organizations for action, by Olle Dahlén 8

Les problèmes de la documentation dans la société contemporaine :
I : Un centre de documentation internationale 15
II : Les politiques de la documentation de l'information et de la communication mondiales, par F.A. Casadio 16
III :La documentation et la société transnationale, par Robert Fénaux 18
IV :La documentation internationale dans les bibliothèques spécialisées, par José Leymarie 21
Les OING à Paris :
— Le comité de Liaison des OING établies en France 27
— Annexe : l'objet du CLOING; composition du bureau 28
Les OING à Strasbourg :
— La commission de Liaison des ONG auprès du Conseil de l'Europe 29
— Annexe I : Mémorandum sur la volonté des ONG de participer davantage aux travaux du Conseil de l'Europe... 32
— Annexe II : Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
Les OING en Europe :
— L'Europe des peuples et le devenir des institutions de l'Europe, par Claude-Laurent Genty 34

UAI active members — membres actifs de l'UAI 40

—Membres de soutien de l'UAI - U1A supporting members 44

7th supplement to the Yearbook of International Organisations, 16th edition 45
1st supplement to the International Congress Calendar, 1978, 18th edition 51

Cover photo ; The Palace of Ginori Licci, Florence, Italy, which is the headquarters of the new Documentation centre on International Organisations and the European Communities.

Photo de couverture : Palais Ginori Licci, Florence, Italie, siège du nouveau Centre de documentation Sur les organisations internationales et les communautés européennes.

Published MONTHLY by
Union of International Associations - UAI (founded 1910)

Editorial and Administration : Rue aux Laines 1, 1000 Brussels (Belgium)

Tel. (02) 511.83.96.

Printing : POOT. Brussels. Tel. 267.78.88.

UK Representation (including advertising) : 17 Anson Road, London N7 ORB. Tel, (01) 609 2677.

Advertising : Roger Ranson, Advertising Manager, 9, av. do Lattre de Tassigny. 92210 St. Cloud France. Tel. 602.5383.

Union of International Associations, rue aux Laines 1. 1000 Brussels Belgium. Tel. (02) 511.83.96 — 512.54.42.

MENSUEL publié par
Union des Associations Internationales - UAI (fondée en 1910)

Editeur responsable: R. Fénaux, 1, rue aux Laines. 1000 Bruxelles (Belgique). Tél. (02) 511.83.9S.

Imprimerie : POOT, Bruxelles. Tél. 267.78.88.

Publicité • Roger Ranson, Délègue-Directeur de Publicité. 9. av. de Lattre de Tassigny, 92210 St. Cloud, France. Tél. 602.5383.

Belgique. Tel. (02) 511.83.96 — 512.54.42.

Editorial

PHILOSOPHIE ET MORALE DES ASSOCIATIONS

' La morale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison ...

Voltaire.

Un des maîtres de l'idée associative, Charles Gide, injustement oublié, a écrit que « *l'association est probablement la plus générale de toutes les lois qui gouvernent l'univers* » attendu qu'elle se manifeste non seulement dans les rapports des hommes vivant en société, mais bien au-delà jusque dans les rapports qui nous permettent de penser. (1) Cependant, en limitant l'association à la définition courante d'« *une relation établie entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts* », on s'avise qu'il y a une philosophie et une morale propres aux associations, entités indépendantes d'initiative privée, qu'elles se situent dans l'Etat ou en dehors, qu'elles relèvent de la morale close de la communauté, ou de la morale ouverte de l'humanité entière, selon la distinction de Bergson.

Une philosophie au sens d'un fondement de valeurs humaines et une morale au sens d'un devoir social, qu'il importe de souligner, alors que la société en crise et en détresse, « la société bloquée > comme disent les sociologues, cherche anxieusement une issue à ses maux et à ses entraves, à tous les échelons des relations humaines, jusqu'à tendre au sommet d'un ordre mondial.

Une philosophie et une morale foncièrement optimistes qui partent de la liberté créatrice pour aboutir à la solidarité organisée : * *Puisque nous vivons en société, il s'agit de savoir concilier la sauvegarde des individus avec les exigences de la vie en commun *. (2)* Le réseau des associations, c'est l'aménagement de cette vie en commun, l'agencement de la solidarité, l'encadrement de la société, la chose pluraliste avant le mot.

Sous un autre aspect, une sorte de raison sociale en contrepartie de la raison d'Etat. La Cité en face du Prince, tolérant ou autoritaire. Le pouvoir tolérant voyant dans le fait associatif une aide, un point d'appui; le pouvoir autoritaire une gêne, un obstacle.

Dans les relations interétatiques établies, le fait associatif, qui traverse les frontières avec ses antennes transnationales, est considéré par tous les

souveraineté nationale mais tantôt admis comme un facteur de coopération, tantôt suspect ou interdit comme un facteur d'ingérence. C'est le grand débat du jour sur le rôle de pression des associations transnationales vouées aux Droits de l'Homme.

*
* *

Beaucoup d'Etats s'inquiètent et même se fâchent, qui ne semblent pas avoir encore compris, faute d'informations adéquates, la philosophie et la morale des associations transnationales que la terminologie de la Charte des Nations-Unies a nommé les organisations non-gouvernementales.

Nous avons mentionné l'autre mois la prétention exorbitante d'une résolution de Nairobi qui prescrit au Directeur Général de l'Unesco de contrôler si les ONG dotées d'un statut consultatif se soumettent non seulement aux principes des Nations-Unies et de l'Acte constitutif de l'Unesco, mais encore aux décisions politiques de la Conférence et du Conseil de l'Institution. Or voici que les échos nous viennent d'une tendance chez beaucoup d'Etats à contester la vocation des ONG s'occupant des droits de l'Homme, qui ne font qu'accomplir leur raison d'être. Le Comité permanent des ONG de l'Unesco, qui a tenu sa conférence à Paris et dont nous avons déjà reproduit les principaux rapports, aura là un beau programme d'action. Il faudra parler haut et clair sur le rôle et la nature des associations; il faudra non seulement apprendre aux Etats à les considérer. mais bien davantage à les convaincre qu'ils ont besoin de toutes les forces associatives pour entreprendre et réussir tout ce qu'ils nomment le développement, la sécurité, la justice, le bien-être et finalement la Paix.

(1) Charles Gide: Traité d'économie politique.
(2) Encyclopédie Larousse.

A cet égard on trouvera dans ce numéro de notre revue le témoignage autorisé de l'ambassadeur suédois Dahlen. au titre de chargé d'affaires ONG dans !e monde, qui nous apporte, en version anglaise inédite, les premières conclusions d'une mission et d'une expérience sans précédent, y compris sa présidence du Comité des ONG de l'Ecosoc. Son propos, d'une honnête franchise, confirme en tous points nos propres vues. L'ignorance de la nature et des valeurs des ONG se constate jusqu'au sein même du Comité NGO de l'Ecosoc. ce qui était déjà le cas au temps des soixante membres des Nations-Unies avant la majorité du tiers-monde, il nous en souvient personnellement. M. Dahlen trouve surprenant que tant de gouvernements en mal de développement " ne se rendent pas encore compte que leurs meilleurs alliés dans la mise en œuvre d'un nouvel ordre économique mondial sont les ONG, encore qu'un nombre croissant d'entre eux semblent maintenant informés de ce fait"-.

Ce qui est vrai pour la stratégie du développement l'est pour la stratégie des armements qui ne pourra, un beau jour, faire l'économie de dépenses folles, pour les consacrer à des œuvres raisonnables, qu'avec l'appui de l'opinion représentée par les ONG. Faisant allusion « au lien entre la course aux armements et le nouvel ordre économique », l'auteur estime avec raison qu'aux fins de la prochaine session spéciale des Nations-Unies consacrée au désarmement, * beaucoup d'appui sera donné par d'anciennes ONG et de nouveaux groupes ». Des ONG qui naissent et prolifèrent dans les pays les plus développés, il est vrai, mais dont l'objet vise toujours davantage à l'universalité. Le mouvement gagne rapidement l'Afrique, particulièrement dans le domaine des Droits de l'Homme et de l'environnement. L'ambassadeur Dahlen en donne pour exemples les séminaires organisés avec succès par la Commission des affaires internationales du Conseil mondial des Eglises et la Commission internationale des juristes. En revanche il ne se trouve plus que des « cartiéristes » attardés pour nier que les pays privilégiés, à des degrés divers, ont un devoir de « justice » vis-à-vis des pays moins favorisés, à divers degrés également — diversité qu'on doit toujours avoir à l'esprit quand on parle en termes généraux.

Ici encore l'actualité de l'ordre mondial en appelle aux valeurs permanentes d'une morale universelle. Au hasard de nos lectures nous avons trouvé chez un philosophe contemporain cette réflexion morale de portée générale mais d'application particulière aux relations internationales de notre temps : . Il

tence d'autrui et l'égalité radicale des hommes sont des catégories essentielles de la conscience. Sans doute est-ce de ce point de vue que se découvre l'idée fondamentale de justice sous son véritable jour et dans ses relations avec l'idée même de raison. Si étrange que cela semble le meilleur moyen de penser aux autres est de rentrer en soi... Plus le sujet se replie sur son intimité, plus il devient sensible à l'attente et à l'exigence d'un autre homme quel qu'il soit, dont il ne peut récuser le contrôle. Toute pensée est espoir de dialogue et d'accord ..

Intimité signifiant ici conscience, et le sujet pouvant être une collectivité informée et instruite de ses intérêts bien compris, il suffit de remplacer un « autre homme » par un « autre peuple « pour penser qu'en effet nos contemporains ne peuvent plus échapper longtemps au regard ni au contrôle d'autrui. C'est cela même l'interdépendance. Et l'espoir de dialogue et d'accord, c'est aussi l'actualité internationale et transnationale dans toutes ses manifestations.

Thomas Masaryk, le président-philosophe dont on ne sait pas assez la personnalité ni l'œuvre, a confié, dans ses entretiens avec Karel Capek, sa conviction qu'il n'y avait pas deux morales, l'une pour la chose publique, les Etats, l'autre pour la chose privée, les individus. La raison d'Etat refuse cet impératif. La morale universelle prétend à faire le bien par des " vertus " individuelles, y compris les vertus relatives à la vie en société, à savoir essentiellement la , justice et la bienfaisance sous diverses formes. En langage international la bienfaisance s'appelle l'aide et la justice l'égalité, dans un ordre mondial qui serait borgne s'il se bornait à l'aspect économique du développement.

Mais c'est la une conception toute neuve de la morale, qui s'éloigne de l'égoisme des Etats pour se rapprocher de la solidarité des peuples que René Maheu identifiait au réseau des associations non-gouvernementales. La pensée de Masaryk refait surface. Le philosophe pourrait bien venger le président en avance sur son temps, dont la République démocratique fut peut-être, tous comptes faits, la victime d'une anticipation. Mais il faudra partout attendre encore le temps que le Prince contemporain se dépouille d'un machiavélisme que l'Etat totalitaire a poussé au-delà de ce que l'illustre Florentin a jamais imaginé.

Ayant participé l'autre mois, à Florence précisément, à des Journées d'études organisées par la Région toscane et la Société italienne pour l'organisation internationale, sur < les problèmes de la Documentation dans la société contemporaine ,, dont on trouvera un dossier dans le présent numéro, nous rapportons plus loin notre rencontre imaginaire avec l'ombre de Nicolas Machiavel dans les charmants jardins de Bogoli, attenant au Palais Pitti.

L'auteur du " Prince ". patriote italien, qui retira de ses expériences de chancellerie et de diplomatie la conviction qu'il ne faut voir en politique que le but à atteindre, en écartant des préjugés d'ordre moral, nous apparut en fantôme désabusé après une méditation de passé quatre siècles de raison d'Etat. Résumant d'une phrase sa confidence nous dirons : *" Le Prince n'est plus le Prince ".* sans que nous ayons pu discerner dans sa voix d'outre-tombe la surprise, le regret, le remords, ou une raisonnable soumission au fait nouveau. Le Prince de notre temps n'est plus le Prince souverain d'autrefois, parce qu'il est « contrôlé » et pressé de toutes parts, malgré son appareil militaire et policier. L'information — et la documentation qui en est le support — interviennent radicalement dans ce changement, les travaux de Florence l'ont bien montré. Montesquieu en formulant l'Esprit de lois (et des affaires d'Etat) il y a deux siècles d'ici, n'avait pas pensé à l'avènement de ce quatrième pouvoir de la communication des faits qui entend désormais participer à la décision. Certes ce quatrième pouvoir n'est pas encore de juridiction mondiale, loin s'en faut. Mais avec les techniques nouvelles de l'information, aucune frontière ne peut plus l'arrêter. Dira-t-on que des monopoles de ce développement technique peuvent s'en approprier l'usage ? Momentanément oui, mais déjà la riposte surgit : voyez la naissance, ces jours-ci, d'une nouvelle association transnationale pour la défense du droit des peuples à leur identité et à leur propre culture contre une sorte de pollution intellectuelle et morale.

En cet instant de morosité qui ouvre une nouvelle année de crise de société et d'institutions, nos vœux — et nos espoirs — vont aux valeurs et aux ressources du réseau transnational des associations, qui s'inscrit en traits clairs dans la brume d'un pessimisme trop souvent inconsidéré.

Voltaire dans » Candide ». son chef d'œuvre. nous a donné une leçon de mesure qui demeure. Mais si tout n'est sûrement pas • pour le mieux dans le meilleur des mondes possible» il se peut que le phénomène moral et social des associations se révèle, dans une prospective raisonnable, le moins mauvais des systèmes, comme Churchill disait plaisamment de la démocratie parlementaire.

Robert FENAUX.

NGO Organisations for action

by Ambassador Olle Dahlén*

This is a report on my purely personal experience of private organizations and popular movements with which I have had the pleasure of having growing contacts over the past ten years or so. 1 have had many opportunities to follow their work at their headquarters, in different countries and in the United Nations and its specialized agencies.

In the aggregate the operational scope of these organizations is very extensive. Their interests and priorities vary greatly. They also develop in different ways. My reflections on their future significance can therefore be only a general outline.

I shall as a rule be using the name given to this whole group of large and small private organizations, popular movements and small groups in the U.N. — Non-Governmental Organizations (NGOs).

I. Current tendencies

NGO contributions that are noticed.
In the eyes of the Swedish public, the role- that international NGOs played at the 1972 UN Conference on the Human Environment is the outstanding example of what these organizations and groups can accomplish within the framework of the UN. We still remember the massive police forces — who didn't have much to do — and the vast publicity the activities of the environmental NGOs attracted alongside the UN conference.

It was the scientists — Rachel Carson and concerned NGOs — all over the world, who first brought environmental problems into the limelight. The steady mobilization of opinion at home and the world over woke the politicians up. It was then possible for Sweden to get support in the UN for organizing a conference on the environment. The Stockholm Conference was a great success in that it stirred up a great deal of interest in the subjects involved. There were many problems met during the Conference and they did not diminish when it came to formulating recommendations. Despite this, it is no exaggeration to say that the Stockholm Conference meant a break-through for environmental issues at the level of international politics. The importance of the role played by the NGOs in this context is now an accepted fact.

Something which is not so clearly acknowledged is that the various Vietnam movements in different parts of the world should be considered as NGOs in the traditional Swedish sense.

The importance of the influence of these groups on public opinion is not denied. They created an opinion and/or boosted the opinion which already exinted among politiciann in many parts of the world. But there are some in Sweden who hold that the Vietnam groups were not genuine NGOs. The same arguments can be used concerning Chile committees and similar groups. Later on in this article I shall be discussing this problem of definition in connection with a possible development.

Anti-apartheid movements have long worked for certain definite goals. There are NGOs which have this as their only task. They are particularly numerous in the United Kingdom as it was once the centre of colonial rule, but also in the United States and other countries.

Quite a number of big international NGOs have included the fight against racism in their activities, for instance the World Council of Churches. Under the direction of Senator George McGovern the Program to Combat Racism was worked out in 1969. The Council set up an agency for this purpose. For many years the United States' new ambassador to the U.N., Andrew Young, was a member of the committee which directed the work and he can hardly have escaped being influenced by it. The earlier chairman

of the Program, who came from Zimbabwe, has taken part in the Geneva negotiations as a political adviser to the Patriotic Front. According to African specialists the WCC Program to Combat Racism has been a major factor in the churches becoming increasingly severe in their opposition to apartheid and colonialism. •

Generally speaking, one of the best examples of the impact of NGOs on public opinion is in the field of human rights. The International Commission of Jurists was at one time the leading organization here. Then came Amnesty International. The Commission concentrated on investigating systematic violations of human rights. Extensive surveys were and still are carried out of conditions prevailing in various countries.

Amnesty International came later and has concentrated on political prisoners and their treatment, their collective treatment as well as individual cases. The opinion-moulding work of Amnesty can, for instance, be judged from the frenzy with which certain governments defend themselves against accusations.

The charting of what happened in the period immediately after the coup against Allende in Chile is an example of the importance of increasing cooperation between different NGOs. The World Council of Churches asked the International Commission of Jurists and the Max Planck Institute to send an investigation commission to Chile and also paid its expenses. The commission report became the basic document for the accusations against the junta. Later on several other reports were issued by other organizations.
On the whole, the material that NGOs of this kind have handed over to the UN Commission for Human Rights has often been the only fact-finding material the Commission has had to work on. Governments are very cautious about presenting documentation

(*) Chairman of the Standing Committee of NGOs /ECOSOC.

(**) From the study : . Sweden's international conditions ». Swedish Secretariat lor Future Studies.

that implies criticism of other governments. Obviously they would rather others deliver such evidence. It is regrettable that governments which have been criticized in this way have tried to make it more difficult for the NGOs to present reports of their investigations to the Commission.

The United Nations Institute for Training and Research (UN1TAR) is carrying out a project which will review the importance of the NGOs for international development assistance. Director-General Ernst Michanek of SIDA has written a paper on the role of the Swedish NGOs (UNITAR report). It is an interesting document which for the first time depicts this important phase of Swedish development assistance history.

Mr. Michanek is of the opinion that the Swedish NGOs were the foundation on which later work had to be built. They were important members of the first assistance agency and without the NGOs the work would never have got going as it did. Furthermore, he emphasizes the crucial role the NGOs have played in mobilizing public opinion in favour of increased aid.

It has also been of great importance that Swedish NGOs such as the churches, the Red Cross and the Save the Children Fund have been working in the developing countries. Their members know more about the difficulties, but also have a greater sense of personal responsibility for the continuance of development projects. Government authorities have also realized this and every year give an increased amount of money to the NGOs for their own projects and for the distribution of information on questions of development assistance. It is interesting to note that part of this money is sometimes used to criticize Parliament for not doing enough or for not doing what they do in the right way ! An NGO need not be big in order to exert influence on public opinion.

The debates which have taken place in the relatively small Swedish organization the Association for Development Questions (FUF) have had a definite impact on public opinion about international development assistance policy.

In some other countries NGOs have played the same important role as those in Sweden. Canada, Holland, Great Britain and the United States are among the most outstanding examples of this. In Canada and Holland the governments and the official aid agencies have made use of NGOs and cooperated with them at all levels. These governments have also placed considerable government grants at the disposal of international NGOs; for instance, at the Seventh Special Session of the UN General Assembly and at the last UNCTAD meeting.

W.H.O. photo by Todd Webb : Guatemalan children drinking "Incaparina", an inexpensive, highly nutritional product, developed

At the Food Conference in Rome in 1975 the NGO representatives from the United States are said to have exerted considerable influence on the members of Congress who were present. According to US experts, this led to the stand taken by their delegation on issues affecting the developing countries being more favourable than it was from the start.

NGOs — so far mainly typical of the Western world :

NGOs as we know them are largely a « Western » phenomenon. Idealistic, humanitarian and religious movements as well as trade unions generally have their origin and their strongholds in Western and Northern Europe and North America. In these regions there are some thousands of movements, organizations and groups working on a voluntary basis. Sometimes they have many millions of members — religious groups and trade unions — others consist of only a handful of people but have large resources so that they can make themselves heard. Others exist only on paper.

In the pre-iron-curtain era, movements of this kind were also active in Hungary and East Germany, for instance. Immediately after the Second World War it became increasingly difficult for them to work, in many cases even quite impossible. Gradually the regimes in Eastern Europe began to realize the need for NGOs with a firm footing in an opinion quite different from that on which Western NGOs are usually founded. In this way the World Peace Council emerged. The Christian Peace Conference with headquarters in Prague was set up and had to suffer dramatic and tragic upheaval in connection with events in Czechoslovakia in 1968.

A number of NGOs with the word « democratic » in their names have grown up : International Association of Democratic Lawyers, Union of Democratic Women etc.

They all have a different connection to socialist ideology than the western.

The trade unions are also divided into two « Internationals » owing to differences in ideology, the International Confederation of Free Trade Unions and the World Federation of Trade Union.

The Protestant and Greek Orthodox churches in Eastern Europe in time became members of the World Council of Churches. They are very active with a considerable influence, particularly in the commissions dealing with international political problems, such as the Commission of the Churches on International Affairs, Inter-Church Aid and Refugee Service, the Churches Participation in Development and the Programme to Combat Racism.

The UN Economic and Social Council (ECOSOC) has a special committee dealing with applications for NGO status under ECOSOC. The committee also recommends the rules which are to govern the NGO's relations to ECO-

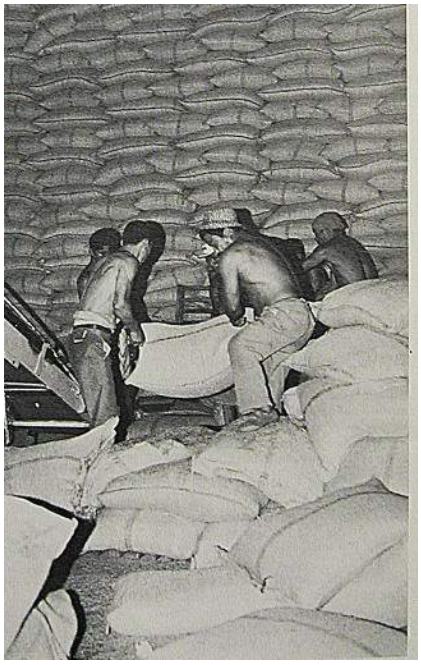

Photos, from top , clockwise, League of Red Cross Societies :Jean Mohr : A.D.P. Paris: W.E.P. F.A.O. T. Page; W.H.O. : P. Almasy.

SOC and its agencies. There are tendencies among certain member states in this committee to classify NGOs according to East and West orientation.

Sometimes delegations try to obstruct one another's NGOs, something which is both unpleasant and somewhat absurd. Some of the member states know very little about NGOs and sometimes make disastrously mistaken judgements, even based on their own premises, and vote against what should be in their own interest. Nor is there anything to be gained by this struggle for power. The degree of concord between the leading NGOs is so great that such manoeuvres only create bad-will for those involved. If the organizations are to be genuinely non-governmental each government must accept the fact that there are NGOs which are critical of them.

In many countries of the third world the NGOs have played a negligible role or not existed at all. However, things have changed in the last ten years.

Particularly NGOs with a religious background now work more closely with national NGOs in the developing countries. The conference convened by the World Council of Churches in Geneva in 1966, « Church and Society », and the Council's General Assembly in Uppsala, Sweden, in 1968 clearly showed the close ties the churches have with the developing countries. The Council's General Assembly in Nairobu, Kenya, in 1975 confirmed this. On this, there was in fact no controversy, something which in certain quarters was regarded as a lack of concern for the third world. As a matter of fact the integration of the differing regional interests which had been started earlier was consequently carried through.

The Young Women's Christian Association (YWCA) and Young Men's Christian Association (YMCA) are very active in many countries in the third world and their national organizations have become increasingly involved in the social problems facing their countries. In surprisingly many cases people who have grown up in Christian churches, in the YWCA and YMCA hold leading positions in government, administration and the diplomatic corps. They are also now more active in their own international Christian NGOs.

World Conference on Religion and Peace has been able to bring together representatives of different religions.

This NGO has concentrated its work mostly on disarmament and human rights has a strong presence at UN Headquarters.

The Muslims are orqanized in the World Muslim Congress. For many years they hove had NGO status in the ECOSOC and are increasingly active,

The Friends (Quakers) have an uneven but strong network of contacts and seem to be among the most well informed of all NGOs. The symposia arranged by them for different categories of decisionmakers, not least diplomats, are always well attended and regarded as very worthwhile.

The World Federation of UN Associations seeks to extend its network of national associations. The US and the Soviet UN Associations are very active and so are some in the smaller countries, for example Finland and Sweden. In the developing world, headway has varied from country to country. In some places the UN associations are active while in others they exist only on paper.

The two Trade-Union Internationals want more contacts with the developing countries. So far the desired overall results have not been forthcoming. This is understandable considering the difficulties confronting national trade union movements in some of these countries, if they exist at all. The World Peace Council has close contacts with the third world. The WPC seems to have good financial resources at its disposal for this kind of activity. At the Council's conferences and meetings there are always large delegations from the developing countries. As it seems unlikely that these delegates can pay for the long journeys themselves, the World Peace Council obviously has funds reserved for this purpose.

UN's specialized agencies and NGOs Several of the specialized agencies in the UN are very dependent on the co-operation of NGOs. In certain cases they would not be able to function at all without the NOGs. Here are some examples of different kinds of co-operation with NGOs.

The High Commissioner for Refugees had depended on the co-operation of voluntary organizations ever since the post was established. More than one hundred NGOs are now cooperating with the High Commissioner in the following ways :

1. Operative partners carrying out special programs.
2. Considerable contributors of funds to the work of the High Commissioner and as channels for information.
3. Representing public opinion as regards the protection and care of refugees.
4. Advisers to the High Commissioner and his representatives in various countries and as field workers who are in daily contact with the refugees.

NGOs lake pan in the Executive committee of the High Commission for Refugees. The High Commissioner is also working in close contact with the International Council of Voluntary Agencies (ICVA) in Geneva and with the Conference o! NGOs in Consultative Status with ECOSOC.

My visit to the refugee camp Ulyankulu in Tanzania for 80,000 refugees from Burundi, run by the Lutheran World Federation, made a great impression on me. There are more of this kind.

The United Nations Disaster Relief Coordination Office (UNDRO) also works in close contact with the NGOs.

Co-operation has been particularly close with the largest aid organizations : Oxfam, Catholic Relief Services, World Council of Churches, Lutheran World Federation and League of Red Cross Societies. They have an up-to-date register of all conceivable statistics and other information essential for disaster relief covering practically all countries. The Red Cross holds an exceptional position among these organizations thanks to its extensive machinery. These five organizations, together with several others, cooperate with the ICVA.

UNDRO also cooperates with specialized organizations such as the International Union of Architects, International Union of Local Authorities, International Council of Societies of Industrial Design, International Association of Engineering Geology and International Association of Earthquake Engineering.

The role such organizations can play in disaster relief is evident from their names.

UNEP, the United Nations Environmental Program was formed after the Stockholm Conference in 1972. The Secretary-General of the Conference, Maurice Strong, became the first director of UNEP. Strong was himself an NGO man both in his native country. C a n a d a , and internationally through his work in the World Council of Churches. It was natural for him to try to let the many active NGOs interested in environmental questions have close contacts with UNEP.

The secretariat of the Environmental Program in Nairobi has also been able to develop a close, in some cases even integrated, co-operation with NGOs. Much of the credit due for such good co-operation on the part of the NGOs should be given to the Secretary-General of the Red Cross. Henrik Beer. On April 7, 1976, the board of UNEP made a decision which is considered to be of crucial importance for the

relations with the NGOs inasmuch as it is implemented. It says that UNEP • invites, where possible, the NGOs concerned to work within and contribute to the programme guidelines developed by UNEP ». This means a clear integration of NGOs in their work.

1979-International Year of the Child

UNICEF has just over a hundred NGOs attached to it. They collect money, take part in the planning and execution of projects. They are particularly involved in community activities. NGOs take initiatives which are of great value in the view of the Director of the UNICEF, particularly as pioneering efforts.

* The International Year of the Child " which is going to be held in 1979 was decided on the initiative of a number of NGOs.

Other UN agencies than those mentioned here work more or less in close co-operalion with NGOs. For instance, this is true of UNDP which has an office for such co-operation. In the field, there is in some places a direct division of the work between the UN and NGOs. In southern Sudan, which the local leaders call the fourth world because of the extreme poverty, it was interesting, almost touching to see how representatives of the UNDP together with NGOs worked together to make use of their small joint resources. The provincial government intended to keep in constant consultation with NGOs in order to get a better division of the work and thereby economize in the best possible way. This happens in many places in the world. The United Nations Economic Commission for Africa, ECA, has a special department for contacts with « voluntary agencies ».

II. Where is this leading ?

New mass movements unlikely.

There is a tendency in Sweden — maybe in other countries too — to fall into traditional ways of thinking when judging which movements are of importance. They should be big. powerful and well organized. The trade unions, the sports associations, the churches — they're the real mass movements ! All the others are odds and ends not to be mentioned in the same breath. Conservatism comes to the surface in many ways and this is one example.

F.A.O.

Amnesty, the Vietnam groups. the environmental groups. Chile committees etc. etc. are examples of new types of NGOs. They will never become mass movements. Not even in Sweden will they number hundreds of thousands. But they don't have to in order to influence public opinion, political parties, government and parliament.

The new more effective methods of keeping an eye on opinion-moulders has created a new situation. It seems that « small is beautiful » is true here too. Even very small groups of action are hitting the headlines in mass media. People are informed about their points of view, take a stand consciously or unconsciously and react — even politically.

This is how things work also in a number of other countries. As opinions and groups of opinions spread quickly from one country to another this type of grouping will increasingly play a bigger role and will make greater impact on international politics.

It seems as if these spontaneouse groupings are signs of the times. Involvement in • established « movements on the other hand does not attract young people. They are not keen to join something which the older generation has created. But these new groupings represent new ways of thinking and that is considered by many to be a necessity.

Parellel with the emergence of these new groups'l have tried to give examples of how the « old * NGOs are active and specialize in certain fields.

Activities are extended by asking experts not in their own ranks to participate. Special groups are set up, at both international and national levels.

The « new » NGOs fertilize the "old" and the latter help the new to get organized in a proper way. It appears as if the old NGOs which get contributions from countries of the third world are those that cope best with the crisis.

Issues that activate

Human rights are becoming more and more of a burning question. During the 70's, the interest in the human rights and freedoms of the individual has run parallel with increasing demands for justice for whole communities, for the poor countries and for the oppressed within a country. All these problems are not only discussed in the Western world. The small, indeed very small, pressure groups in Eastern Europe are very clear indicators of what is going on there too as regards human rights. The Helsinki Final Act relating to European security and co-operation has given these groups in Eastern Europe the much longed-for platform.

For some years the World Council of Churches Commission on International Affairs, has been organizing regional conferences on human rights. A typical example is the symposium in Khartoum in February 1975 on human rights in African, which was arranged by the Commission (CCIA) in co-operation with the All-Africa Conference of Churches One of the leading personalities behind the formation of the Organisation of African Unity, former Liberian Minister for Foreign Affairs, Rudolph Grimes, chaired the symposium. That was the first time there was a frank discussion of dictatorship tendencies in some African countries.

In September 1976 the International Commission of Jurists arranged a symposium in Dar es Salaarn on the theme * Human Rights, their Protection and the Rule of Law in a One-Party State ». Participants were lawyers in leading positions mainly in East Africa. No problems were solved but highly relevant questions were posed. The Commission is now planning a similar symposium in the Caribbean. In recent years, American NGOs have been spending more and more time on human rights in their own country and in other countries. President Carter's interest in this issue is nothing new for Americans. NGOs have been preparing the ground for many years. The one sows and the other reaps.

A better material standard and rising level of knowledge sooner or later leads to greater demands for individual human rights. Under some régimes there seems little hope of their materializing. But that leads to political difficulties at home and this we can see today both in the developing world and in Eastern Europe. These developments will have a real impact on the international scene. Tensions between countries may grow or in any case lead to decreasing co-operation. The United Nations will have to face difficult crises. The outcome will depend on whether the issue of human rights is used as a political weapon or as a platform for dialogue, discussion or persuasion. The follow-up meeting on the Helsinki Final Act will be the first test for the signatory powers.

A forecast might look like this : As regards human rights, all NGOs big and small, old and new, will have considerable influence. National NGOs will in many cases disregard the national prestige of governments and parliaments. NGOs will refuse to admit that a discussion about the violation of human rights in one particular country is « intervention in internal affairs ». Actually, such an attitude taken by certain statesmen will be regarded as justifying the NGOs assault on nationalistic thinking. Some communist countries will find themselves

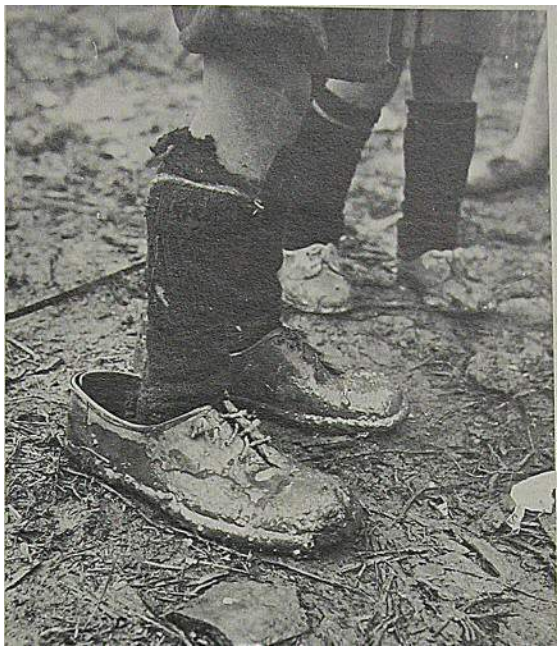

UNICEF

in a difficult position. Thoughts are more dangerous than bombs, prisons, work camps or mental hospitals. These countries will have to choose between an even harder oppression of individuals and groups or greater personal freedom. If the first alternative is chosen, they will face much harder international contests and run the risk of intervention from outside or disintegration of the country. Even if certain governments are very careful about revealing oppression too drastically, the NGOs will make it known to the world.

Many young countries are also facing a difficult situation. They are trying to raise national awareness of common goals in countries where tribes and other groupings consider that they have enough to do with their own fight for a place in the sun. The poorer economic development is, the tougher will be the conflict, Also from this perspective, the rich world has a huge responsibility for making the New International Economic Order something more than empty words. If the developing countries receive better economic resources and expanded educational facilities, this will also mean more demands for individual human rights. Men and women conscious of their human dignity and able to think independently are the most dangerous enemies of dictatorships. Against this background, international NGOs with their national ramifications will be essential as contact sources. Both members from communist countries and from developing countries will here meet people with greater personal freedom and this will be inspiring. Should some governments try to cut off these relations they may succeed for a time. But the seeds are there and they have growing power enough to break through even brick walls and all sorts of curtains, no matter how they are constructed. Such changes will not take place all at once nor at the same time all over the world — if they take place at all. For instance, war has an enormous capacity for breaking trends of this kind. If wars or conflicts break out in certain critical regions in the world, we must expect other tendencies in the foreseeable future. War will awaken nationalistic sentiments. « Right or wrong, this is my country ». Citizens will accept restrictions and tough times. International efforts to establish co-operation will be turned into their antithesis.

Nationalism-internationalism

Nationalistic thinking, like one-sided class thinking in certain socio-political situations is questioned, particularly by international NGOs. Typical examples are the movements for the protection and enhancement of the environment. They are certainly concerned about their own country's environment, but they are most frightened and fascinated by global perspectives.

They refuse to admit that the interests of individual nations are the most important factor. The survival of mankind is the crucial issue. Is our water being poisoned. Will we be unable to breathe the air ? Are natural resources running out? Such questions are of concern for the whole earth.

Another psychological coupling is embodied in all movements and groups which are working for the better material welfare of the poor parts of the world. They have the advantage of being able to co-operate with leadership in developing countries. Surprisingly enough all these governments do not yet realize that their best allies in the work for a new international economic order are these NGOs. However, an increasing number seem to be aware of this fact now.

Rearmament and scarce resources. Many developing countries recognize the link between the new economic order, scarce resources and the arms race. This link will attract even more attention. In some cases, this is due to a tactical combination of arguments. Many régimes in the developing world are unfortunately feverishly arming their countries. But many will, we hope, attach great importance to the facts of the case — the waste of resources in armaments. NGOs, which have their main fields of action either within development or in disarmament are putting these complexes together, which is in fact right. In Sweden, the view is sometimes heard that this is wrong, as Swedish development assistance ought to be given even if armament costs are high. This is true, but scarcity of resources, economic and natural, means that there is a clear causal connection. The link between the arms race and the new economic order will be given special attention at the special session of the United Nations on disarmament next year 1978. Much support will be given by old NGOs and new groups. Those NGOs which are internationally based will be among those who most eagerly stress this point.

Increased co-operation between NGOs

There is a growing tendency towards increased co-operation between some NGOs. Those with status in ECOSOC have a co-ordination committee, the Conference of NGOs in Consultative Status with ECOSOC (CONGO). A board has been set up where the presidency changes every third year between Geneva and New York. Particularly with regard to relations with the United Nations, these NGOs have found it easy to find one another.

CONGO has special committees for human rights, disarmament and development both in Geneva and in New York. It is remarkable to find movements of very different kinds sitting side by side in these committees. West-dominated and East-dominated. Christians, Moslems, Jews, Buddhists, industrialized countries — developing countries. Most often they find common ground. Sometimes this turns out to be impossible. They do not want to erase their own profile. This form of co-operation will problably be extended, at least in certain areas. In such cases the collective power of NGOs will be great.

Stronger pressure on Governments and on the UN

The NGOs are becoming more and more aware of the fact that the most important decisions are not made by member states' permanent missions to the UN but at home in the seats of government. International NGOs will therefore increasingly become more in the nature of pressure groups exerting influence on government and parliaments. This is not possible everywhere and will lead to disputes within some NGOs. What the consequences of this may be are difficult to predict.

There are some special agencies in the UN that will give the NGOs opportunities to co-operate more closely.

The decision made by the UNEP Board last year is a good example of integration of this kind. Much the same thing will probably happen in the UNDP and UNICEF. In UNESCO, NGOs already play an important part.

Developments in the UN Commission on Human Rights are difficult to predict. NGOs will be taking up a growing number of situations where human rights are suppressed. But it is uncertain whether they will be given the opportunity to appear before the Commission to the same extent as before.

Among some governments there is great irritation concerning the critical reports some NGOs have made about violations of human rights. However, the tangible co-operation alongside official meetings of the Commission will probably increase, in step with the more and more detailed reports presented by the NGOs.

The NGOs will in all probability devote more attention to the United Natrons, even if the UN does not become more effective. Developing countries on a clearly democratic course will co-operate with the NGOs purely out of self-interest. They will realize that the NGOs make extremely efficient pressure groups in the cause of establishing a new international economic order. As other member slates will probably take a more negative attitude to the NGOs. at times anyway, some difficulties may crop up in agreeing about the possibilities the NGOs are to have in co-operating with some UN agencies. This problem has become very evident in the work being done by the Committee dealing with the restructuring of the UN's economic and social activities. The stand China takes here will be of significance. So far China has not taken part in the discussions in the United Nations on the role of the NGOs. This is remarkable, in the light of the goodwill China has with some NGOs a goodwill that could' be taken advantage of. When the Chinese leaders realize this, there may be a race to get into the good graces of the NGOs, and this will enhance the position of the NGOs.

Even now there is no doubt that the NGOs which exert the greatest influence on public opinion play a more prominent role on the international scene than do many UN member states. Their strength lies not in what they say in certain situations but in the long-term influence they have on public opinion and in the closer and closer-knit network of contacts they have between themselves. Opinions spread faster and faster. No country, not even the great powers, can remain unaffected. •

Les problèmes de la documentation

la société

I : Un Centre de documentation internationale

La *différence entre une bibliothèque et un centre de documentation peut être définie.*

La bibliothèque de caractère traditionnel rassemble, catalogue, range sur les rayons et met à la disposition des chercheurs des sources primaires d'information sous forme de livres, périodiques, cartes, etc. Elle met aussi à la disposition des utilisateurs ses catalogues et les collections correspondantes, et les sources secondaires de l'information sous forme de résumés, d'index et de bibliographies.

Un centre de documentation a pour but de transformer le contenu des sources primaires de l'information sous forme de recherches qui puissent en même temps répondre soit aux questions très spécifiques formulées par les chercheurs soit au besoin de diffuser de l'information à un niveau moins spécifique sous formes très élaborées comme la publication d'index, résumés, *comptes-rendus* sur *la documentation etc.*

Un centre de documentation est aussi susceptible de devenir un centre d'analyse de l'information.

Un centre d'analyse de l'information rassemble tout ce qui est connu sur un sujet particulier bien défini, analyse et évalue les informations, condense et rassemble les informations et les communique aux personnes intéressées. L'efficacité d'un centre d'analyse de l'information dépend de son aptitude à fournir à ses clients des informations rapides, économiques et exhaustives. *Le Centre de documentation du fait même que sa tâche principale n'est pas la conservation mais la transformation de l'information s'adresse à une très vaste catégorie de chercheurs que nous pouvons aisément regrouper en deux secteurs : le secteur public et le secteur privé.*

Le Centre de documentation sur les organisations internationales qui vient de s'ouvrir en ces jours à Florence dans l'ancien palais Ginori Licci à l'initiative de la Société Italienne pour l'Organisation Internationale (SIOI) et du Centre d'analyse des Relations Internationales (CARI), s'inspire des principes ainsi exposés, son but étant de répondre aux besoins des chercheurs par la transformation du contenu de la documentation internationale sous forme de recherches qui puissent répondre aux questions spécifiques et en même temps interpréter les transformations de la société internationale.

Le contenu de la documentation internationale couvrira au début le domaine des sciences sociales avec prééminence du secteur économique et social.

Il couvrira ensuite tes problèmes de politique internationale de façon à pouvoir disposer d'un nombre suffisant d'informations qui puissent étre utilisées immédiatement sur le plan pratique. Une des caractéristiques de la documentation internationale étant d'offrir une série très vaste de données, l'utilisation de son contenu peut aisément aider à construire les lignes de tendance indispensables pour une rationalisation des processus décisionnels.

Le Centre de documentation Internationale de Florence s'adressera surtout aux utilisateurs du secteur public et du secteur privé qui sont obligés par leur travail quotidien de tenir compte de l'action des organismes internationaux au niveau gouvernmental, non gouvernemental, transnational. Il suffit a ce sujet d'avoir présent à l'esprit le processus décisionnel communautaire et ses conséquences au niveau gouvernemental, régional et de l'entreprise, ou les discussions et tes *décisions de ta Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement et l'impact de ces mêmes décisions sur le plan des organisations transnationales.*

Sur le plan régional, te Centre de documentation aura aussi la tâche de rassembler toutes les informations sur ls documentation internationale qui est conservée dans les bibliothèques et les Centres de documentation de la région afin de pouvoir rédiger un répertoire de la documentation internationale de la Toscane. Une telle tâche aura pour but d'étudier des formules de collaboration qui puissent conduire à la standardisation du traitement de l'information découlant des organismes internationaux.

II : Les politiques de la documentation, de l'information et de la communication mondiales

par F.A. CASADIO

La documentation internationale comprend les actes. les données, les opinions et les événements qui ont été produits, fournis ou, d'une manière ou d'une autre, manifestés par des institutions internationales ou par des associations transnationales. Elle comprend aussi toutes les opinions, les données, les recherches qui ont pour objet les relations internationales et transnationales. La documentation internationale est le produit et le reflet de la société internationale, prise dans son ensemble et dans sa complexité, décomposée dans les éléments et dans les interrelations qui la constituent. La documentation internationale ne se borne pas seulement à donner l'image passive de la société internationale : elle inspire et conditionne les décisions et les comportements des Etats et des institutions, des individus et des associations, des entreprises et des opérateurs politiques.

Ces dernières années, l'utilisation de la documentation internationale a radicalement changé par rapport à celle qui prévalait à l'époque où la vie internationale était de loin moins complexe. Par le passé on avait tendance à croire que l'utilisateur idéal et typique de la documentation internationale ne pouvait être autre que le savant ou le spécialiste en « affaires internationales ». C'était à leur intention qu'étaient orientés les recueils de la documentation, la manière de la classifier — ou, comme on dit aujourd'hui, de la mémoriser — et parfois même la production de la documentation internationale. Maintenant les utilisateurs principaux sont devenus • ceux qui prennent les décisions », des individus ou des organisations, au niveau national et au niveau international, d'ordre public et privé. Pour tous ces opérateurs internationaux les décisions seront efficaces dans la mesure où ils auront été capables de puiser, dans la documentation internationale, des données de base à jour et fidèles, exhaustives et concrètes. Le rôle que la documentation internationale joue dans la conduite des relations internationales est un premier problème qui attend encore d'être complètement éclairci.

D'une manière tout à fait différente que par le passé se pose actuellement un autre des problèmes de base qui touchent à la documentation internationale : celui des rapports entre la politique de la documentation et la politique de l'information, H faut bien constater que la masse de la communication mondiale passe par l'un ou par l'autre de deux grands systèmes d'information internationaux : le réseau des services d'information de masse (radio, télévision, presse quotidienne et périodique, agences de presse et d'information,...) et le réseau de la documentation des organisations internationales et transnationales. Les deux systèmes fonctionnent de manière différente : il faudrait que leurs rôles se complémentarisent beaucoup mieux. Le réseau de l'information de masse tend à se limiter à l'actualité, se base sur la rapidité de la diffusion de la nouvelle, tend à susciter des émotions et à inspirer des décisions à court terme. La redondance de l'information, la répétition de la même nouvelle, adaptée et manipulée, dans tous les continents, les réactions que l'information de masse tend inévitablement à susciter ne sont pas faites pour s'accumuler dans le temps. Dans l'information de masse le progrès des moyens techniques, surtout dans le sens d'augmenter la rapidité et l'ampleur de la diffusion, est loin d'être épuisé. Le réseau de la documentation internationale est (ait pour compléter le réseau de l'information de masse : il présente, en plus de son utilisation à court terme, des temps d'accumulation brefs, moyens, longs et très longs; il inspire les décisions à bref et à moyen lerme; il est très peu susceptible d'être manipulé; il couvre les secteurs spécialisés de la communication mondiale, des sciences exactes aux sciences sociales; il reproduit et reflète les faits Internationaux et nationaux selon l'importance qu'ils présentent dans le temps.

Ces derniers temps la documentation internationale a prouvé qu'elle pouvait inspirer efficacement les politiques ou. comme on les appelle aujourd'hui, les stratégies mondiales : dans les domaines des sciences, du développement économique, de l'environnement, les stratégies mondiales se sont basées sur une quantité adéquate de données et partant sur un fondement compatible des décisions. Reste à éclaircir le problème de sa-, voir qui pourrait et comment établir une véritable politique mondiale de la communication, susceptible d'armoniser la politique de l'information et la politique de la documentation internationales.

La société internationale et sa complexité

L'augmentation du nombre des protagonistes de la vie internationale et de leurs relations réciproques n'est pas fait pour rendre plus facile cette politique de la communication mondiale. La documentation internationale n'est pas encore utilisée de manière satisfaisante dans les décisions collectives et individuelles, dans l'invention des politiques ou au moment d'adopter des stratégies. Une des raisons de cet état de choses est liée à l'augmentation de la quantité de la documentation. L'augmentation du volume de la documentation internationale peut être mesurée à l'usage de trois « variable >, interdépendantes : le nombre des sujets, des acteurs, des protagonistes des relations internationales et transnationales; la quantité des documents que chaque organisation internationale et association transnationale doivent produire; et, enfin, l'augmentation exponentielle du nombre et de la diversité des problèmes mondiaux. Il faut reconnaître que l'Union des Associations Internationales n'a pas attendu aujourd'hui pour desservir le spécialiste des relations internationales en données de base,

Le fait est là que tes relations interétatiques bilatérales ou multilatérales ont augmenté en proportion géométrique par rapport au nombre d'Etats; que les 300 organisations interétatiques ont proliféré jusqu'à un nombre d'organes auteurs de documentation qui

(*) Professeur F.A. CASADIO, Directeur de la Société italienne de l'organisation internationale. Président de l'UAI.

ne saurait être calculé à moins de 20-000; que le mouvement congressuel, l'immense quantité de réunions, conférences, rencontres, a multiplié le nombre des producteurs et des consommateurs de la documentation internationale. Le réseau des associations et des entreprises transnationales n'y ajoute pas moins de 8.000-10.000 sujets, auteurs de documentation internationale.

La quantité d'information qu'exigé la vie internationale est inévitablement destinée à s'accroître de manière importante. Nous proposons de ne plus tarder à réaliser deux séries d'études, l'une internationale, l'autre à base nationale.

D'une part il s'agirait de quantifier la vie internationale, pour la " lire" dans une vue d'ensemble, en mettant ultérieurement à profit l'immense réservoir de données et de réflexions que représentent les fameux Annuaires.

D'autre part une série d'études devrait, au contraire, se placer dans une perspective nationale. Elle devrait mesurer la quantité de relations qui s'établissent entre les différents sujets de l'ordre intérieur du pays et les institutions internationales et transnationales correspondantes. D'importants ouvrages existent qui ont pour objet la participation d'un pays ou d'un autre à la vie internationale. Aucune cependant, n'a donné une importance égale aux organisations interétatiques et aux organisations internationales non gouvernementales, à l'associationisme international et à l'associationisme transnational. Aucune n'a encore donné, à notre connaissance, un tableau vraiment exhaustif de la quantité immense de communication qui passe entre le niveau national et les niveaux internationaux et transnationaux.

11 est possible que l'étude récente sur les problèmes mondiaux, qui est bien connue des lecteurs de cette revue, suggère les méthodes d'analyse qui seraient finalement propres à mener à bien une telle recherche. Ce qu'il y a de révolutionnaire, ou tout au moins d'innovateur dans la doctrine des problèmes mondiaux n'est pas seulement le nombre des problèmes retenus et la quantité d'interrelations que l'on a décelé. C'est plutôt le fait même d'avoir rendu opérationnel le concept de problème mondial et d'avoir adopté ce concept comme ayant l'homme ou l'institution au centre du problème lui-même. La communication internationale ne s'épuise pas entre sujets de relations internationales : elle s'établit plutôt entre l'individu et les problèmes mondiaux.

La documentation internationale : le codage et le décodage des messages

Le support technique et le conducteur de la communication et de l'information mondiales sont donc représentes,

en grande partie, par la documentation internationale. Il faut que la qualité de cet instrument soit soumise à un contrôle fréquent et approfondi. M faut commencer par se demander, par exemple, quel est le degré d'efficacité de la documentation d'une organisation internationale donnée. Il suffit de comparer le volume des faits et des événements internationaux qui doivent constituer l'objet de la documentation, d'une part, et, d'autre part, la quantité et la nature des documents effectivement produits. L'utilisation sélective de la documentation indique à son tour la quantité d'information. diffusée par l'intermédiaire d'une organisation internationale, qui est effectivement utilisée de façon effective et efficace.

La documentation internationale peut être assimilée à un message qui est codifié dans un signal. Le signal est ensuite transmis, traité, accumulé, orienté vers des destinataires sélectionnés, et ensuite décodifié dans un message. Les vicissitudes d'un tel processus de communication constituent l'ensemble des problèmes techniques et pratiques de la documentation internationale.

L'utilisation effective du message, à savoir de la documentation internationale, peut également être quantifiée et mesurée. Il faudrait commencer par comparer l'ampleur du public qui est susceptible en théorie d'être atteint par un certain genre de documentation et le degré de concentration d'intérêt, exprimé par le pourcentage de personnes " très " intéressées à la documentation en question. Un autre indice de l'intérêt porté par l'utilisateur de la documentation est basé sur la considération de l'ampleur de l'éventail d'utilisation étendu ou restreint. Ce qu'il faut faire, avec la plus grande précision possible, est finalement le calcul scientifique de la valeur de l' " input " de la documentation pour l'utilisateur et pour tous ceux qui « prennent des décisions ». Il s'agit non seulement de calculer le prix de revient économique de la documentation mais aussi, et sans plus tarder, de mesurer le coût de la non-information, les dommages provoqués par une documentation inadéquate.

Une grande quantité de problèmes suscite la phase de la production de la documentation internationale. Les producteurs directs de documentation, par exemple une organisation interétatique, doivent satisfaire à deux principes, en partie contradictoires : le principe de l'autonomie de la production et le principe de la coordination, par matière ou par destinaire, avec les autres organisations internationales. Une organisation internationale peut être parfois un producteur indirect de documentation internationale. Elle peut coordonner des études et des recherches faites par d'autres. Elle peut également en assurer la promotion directe, par la commande ou le financement de recherches.

La production de la documentation internationale répond à des politiques différentes suivant qu'elle est destinée à la vie intérieure de l'organisation, ou à ses rapports avec l'extérieur. Une autre grande distinction sépare la documentation, au sens général du terme de la documentation destinée à constituer des archives. La production de la documentation internationale est largement dépendante de son utilisateur ultime, de ses caractéristiques, de ses besoins, de la langue qu'il peut comprendre, de l'immense diversité des catégories auxquelles les destinataires appartiennent — celle des destinataires directs, comme les Etats membres d'une organisation internationale, et celte des destinataires indirects — la seconde est d'une importance indéniable. Elle comprend aussi bien les destinataires de la documentation en vue de son entreposage, de sa sélection et de sa diffusion (essentiellement les bibliothèques), que les destinataires qui utilisent ta documentation au dernier stade de la chaîne de ce système d'information, dans des buts opérationnels ou à des fins de recherche.

Le « décodage » de la documentation internationale, de manière à en permettre la lecture et à comprendre le message original, n'est pas moins important que la phase du « codage > et de sa production. La forme que la documentation emprunte, les délais de sa diffusion, la durée et la validité de la documentation dans le temps, l'accueil, finalement, qui lui est fait : voilà autant de problèmes qui mériteraient d'être vérifiés et approfondis. périodiquement, pour inspirer une véritable « politique mondiale de la documentation ».

La documentation internationale ou la mémoire des choses

Le moment où l'explosion de la documentation internationale apparaît de toute évidence est bien celui de son traitement. L'acquisition de la documentation, sa classification en vue d'une utilisation pratique, l'accumulation, la conceptualisation des matières en vue d'une utilisation rationnelle, la mémorisation : autant de moments d'un processus, d'un rythme de diffusion des connaissances qui guident et orientent en profondeur, et de manière presque invisible, ta vie internationale.

L'énergie nucléaire sauvera, dit-on, l'humanité de la pénurie d'énergie, dans trente ans ou dans un siècle. La » mise sur ordinateur » des connaissances humaines donne l'impression ou, permet l'espoir, dès maintenant, d'une solution aussi providentielle au problème de la saturation du milieu culturel. Mais il faut faire vite. Une normalisation universelle en raison de la nature et du contenu des documents est devenue indispensable. En raison de la quantité de l'information le recours coordonné et généralisé à l'ordinateur représente le seul moyen disponible et vraisemblablement efficace. Les « cultures > doivent harmoniser leurs langages avec la langue, chaque jour plus centralisée, employée dans le monde des ordinateurs. D'autre part la perception s'est fait jour du danger qui résulte de l'incommunicabilité des mémoires résultant d'un développement des systèmes de mise sur ordinateur.

Le rôle des bibliothèques et des centres de documentation est radicalement changé : il s'agit moins désormais de leur fonction d'accumulation et de mémoire des événements et des idées que de la tâche de faire connaître l'existence des documents, d'en favoriser l'utilisation et de rendre le document matériellement accessible. La bibliothèque, de plus, favorise l'accroissement de la demande du document, en améliore son utilisation, porte son attention sur les effets du document. L'orientation et la formation des utilisateurs de la documentation internationale ne sauraient être tenus trop à l'écart des intérêts et fonctions des bibliothèques et des centres de documentation.

Une politique de la documentation — nous l'avons déjà constaté — n'est qu'une partie d'une plus vaste politique de la communication mondiale

Comme toute autre « politique .. la politique de la documentation doit se baser sur un plan et sur des institutions. D'une part, il revient aux organisations internationales, aux associations transnationales, à toutes les institutions qui ont choisi les relations internationales comme objet de leurs recherches d'assurer la production de la documentation internationale. D'autre part, l'utilisation de la documentation est requise par les grands protagonistes de la communication mondiale : le recherche, la décision et l'information. Entre la production et l'utilisation de la documentation internationale, les structures de la documentation attendent d'être rendues compatibles avec une politique, consciente et pondérée, de la documentation. Mais le discours sur les structures est encore ouvert.

III : La documentation et la société transnationale

Présidant la séance d'études de Florence sur la documentation internationale, le Secrétaire Général de l'UAI a situé l'objet du débat dans les perspectives de la nouvelle société transnationale, où les forces sociales, indépendantes du pouvoir politique des Etats, exercent le pouvoir de l'opinion des peuples, un pouvoir de pression mais aussi de service, que ni le • Prince • de Machiavel, ni • l'Esprit des lois • de Montesquieu n'avaient imaginé, un pouvoir avec lequel il faudra désormais compter.

As President of the series of study sessions which took place in Florence last November, the Secretary General of UIA set the object of the debate within the perspective of the new transnational society, where social forces, *independent of political State-vested powers, converge to form a true force of opinion, which offers a source not only for pressure towards action, out also for constructive service. This power is neither that conceived of by Machiavelli's " Prince ". nor by Montesquieu's "* Spirit of Laws ", *but it is certainly one which must seriously be taken into account from now on.*

J'ai l'honneur d'être ici. en ce beau lieu de l'esprit, à l'occasion de ces journées d'études sur les problèmes de la documentation dans la société contemporaine, parce que les organisateurs de notre rencontre ont cru bon d'associer l'Union des Associations internationales à des experts distingués de la documentation, en considérant la contribution de notre Institut mondial comme centre de documentation principalement dans le domaine des références de l'organisation internationale et des données des problèmes mondiaux.

Je conviens sans prétention qu'il faut être en effet à un foyer de perception et de réception du phénomène et du mouvement des quelque 5.000 associations sans but lucratif dites internationales, qui composent aujourd'hui le vaste éventail des forces sociales. au sens large du mot, autrement dit des forces organisées et responsables do l'opinion, pour découvrir ce qu'elles apportent réellement et virtuellement au moulin de l'information et de la documentation. Et j'ajoute tout de suite, d'entrée en matière et en peu de mots, ce que ces forces transnationales offrent comme issues, comme " exit" aux impasses et aux blocages de la société, de ta société des hommes et des peuples, l'heure étant maintenant venue de la solidarité — on dit présentement do l'interdèpendance — dès lors qu'il est de notre propos, à cette réunion de Florence, de mettre l'information et la documentation au

La séance de clôture des journées d'études sous la présidence des autorités italiennes nationales et régionales.

service du bien commun — j'entends d'un nouvel ordre mondial des êtres et des choses, un ordre qu'on voudrait plus juste pour tous, un ordre, tranchons le mot, plus véritablement démocratique.

Il me plaît assez, à cet égard, que ce soit à Florence, patrie de Machiavel, que nous débattions de ce grand sujet d'ampleur oecuménique et qu'une intention de décentralisation régionale apparaisse ici en matière culturelle, décentralisation où beaucoup voient le sens de l'Histoire. Réfléchissant hier en promenade à ma contribution à cette réunion alors que mes pas me conduisaient dans le ravissant jardin de Boboli créé pour les Médicis, figurez-vous, fait étrange, que j'y ai rencontré l'ombre de l'illustre Florentin, l'auteur du Prince, avec qui j'ai eu l'insigne privilège d'un entretien imaginaire (en français) sur un banc de style Renaissance, sous le feuillage d'automne, devant la plantureuse fontaine de l'Océan.
J'avais déjà eu un entretien de ce genre en Turquie, il y a quelques années, avec l'ombre d'Hérodote, à Bodrum, anciennement Halicarnasse. Or, tout comme le père de l'Histoire — le père de la diplomatie classique m'a paru éperdûment dépassé par les événements, désemparé par le fait actuel d'une fantastique accélération de l'Histoire et de la diplomatie dans le sens des relations internationales et transnationales.
H est vrai qu'en quelques décades la Méditerranée de notre école primaire, la Mare nostrum de nos humanités. est devenue le monde fini de Paul Valéry.

C'est déjà là un fait géographique, jusqu'aux limites de l'univers et même bien au-delà, dans la troisième dimension qui nous concerne, depuis que l'homme va à la lune et que des satellites sont porteurs et distributeurs d'information. Ni Hérodote, ni Machiavel n'avaient pu imaginer cela, malgré leur clairvoyance. Et sans doute réviseraient-ils aujourd'hui pas mal de leurs jugements.

Mais c'est un autre fait, un (ait politique et social cette fois, que, de nos jours, le Prince n'est plus le Prince, c'est-à-dire l'autorité centrale absolument souveraine, qu'on informe à sa convenance et qui informe à son gré, au plaisir de Dieu, selon l'orgueilleuse devise de la maison d'Ormesson, ou au bon plaisir du Roi, selon la majestueuse devise de Louis XIV. Cela, c'est le temps passé, ou, plutôt, cela s'en va et ce que l'on en voit encore n'est déjà plus que survivance.

Ayant à faire l'autre semaine à Paris — à l'occasion de l'installation d'un Comité de liaison des quelque 1000 associations internationales établies en France — un exposé portant sur un siècle de pensée française dans le sens du mouvement associatif qui a réagi à l'individualisme féroce de la Révolution de 89, j'ai cité Lefèbvre de Laboulaye, fondateur de la Revue historique de droit en 1955 qui, dans un livre intitulé « L'Etat et ses limites », notait que la liberté d'association est l'antipode de la centralisation et disait déjà — et fort bien — tout ce qui se débat aujourd'hui dans une foule de colloques, à savoir l'idée pluraliste de la limitation de la souveraineté et de la raison d'Etat, sous-jacents à tout l'effort visant à la démocratisation de l'information et de la documentation. Car il faut appeler les choses par leur nom et notre beau souci est ici de démocratie.

Lors d'un colloque que l'UAI a tenu dernièrement à Genève, à l'Organisation internationale du Travail, sur « L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial », il s'est établi un large consensus, comme on dit aujourd'hui, de juristes, de sociologues, de documentalistes, de responsables d'associations, de fonctionnaires internationaux, publics et privés, pour signifier à l'Etat et à l'administration de l'Etat ses limites et pour reconnaître que toutes les activités humaines passent pour une large part et peut-être pour la plus grande part, par les chenaux de l'organisation transnationale indépendante du pouvoir, avec tout ce que ce courant d'idées, d'aspirations, d'intérêts infiniment variés, implique certes de diversité, de désordre, de défaut de coordination, de contradiction — comme tout ce qui est humain — de pression pour ceux qui craignent la chose, de service pour ceux qui la voient d'un bon œil, mais en tout cas de manifestations démocratiques à la base des peuples.

Le professeur Roger Mehl de l'Université de Strasbourg traitant de la signification sociologique des associations internationales — et vous en êtes Mmes et MM. les bibliothécaires — montra les insuffisances de ta société

close des Etats, l'apprentissage d'une démocratie concrète par les forces sociales non gouvernementales et finalement le souci et la défense des libertés " dans une civilisation où les structures de contrainte étatique " demeurent bien sur la réalité politique prépondérante.

M. Tévoédjrè, ancien ministre de l'information du Bénin. Directeur de l'institut des études sociales du BIT, montra d'expérience à l'OIT, ce que pouvait être l'apport des ONG à l'ordre social, nécessairement complémentaire de l'ordre économique, et ce qu'il a défini comme un nouveau contrat social de solidarité. La fonction internationale, et elle ici est bien représentée par M. Dimitrov, sait parfaitement que les programmes, tous les programmes du Système des Nations-Unies, y compris ceux du développement, dépendent largement des ressources des ONG, en talent culturel, en compétence scientifique, en responsabilité sociale et économique, en souci humanitaire, en moyens financiers, donc aussi en information et en documentation.

Cette contribution non gouvernementale à l'information et à la documentation saute d'ailleurs aux yeux quand on lit le grand livre rouge de l'Unesco — le plan quinquennal à moyen terme admis par la dernière Conférence générale de Nairobi.

A Genève encore, le professeur Merle de l'Université de Paris, a insisté sur le changement de mentalité nécessaire et fondamental à cet égard. Le professeur Galtung a peut-être été le plus près de notre propos d'aujourd'hui en évoquant le rôle transnational des Universités dans l'évolution future des organisations internationales et, partant, dans la documentation préparatoire à 'information. Pour le Directeur du « Peace Institut » d'Oslo, il s'agit d'une sorte de sixième continent de l'information et de la documentation, affranchi de la dépendance actuelle des continents favorisés. Dans la conclusion, du Colloque, le président Casadio, se félicitant de la définition du rôle et de la nature de la transnationalité, a montré qu'à « l'avenir une importance adéquate devra forcément être attribuée au système des relations transnationales, juxtaposé au système des relations internationales ».

Cette conclusion, vaut me semble-t-il, pour toute recherche sur le rôle et la nature de l'information et de la documentation dans la direction d'une nouvelle société ouverte des peuples dont le philosophe Bergson eut l'intuition dès les années 1930.

Mais j'entends me borner dans cette introduction à notre débat et je vais m'arrêter en me référant à deux événements récents qui nous importent : l'un est le colloque sur l'avenir de la

démocratie qui s'est tenu l'autre semaine à Athènes à un haut niveau de participation et l'autre le rapport du Secrétaire Général Kurt Waldheim. à l'assemblée générale des Nations Unies en date du 8 septembre. A Athènes, sauf erreur et autant qu'on ait pu lire des relations du colloque, nul n'a vu le rôle essentiel de l'information et de la documentation, pas plus que le fait associatif en soi, sauf dans le discours introductif du président de la République hellénique pour déplorer négativement les menaces de pression que les groupements d'opinion font peser sur le pouvoir d'Etat plutôt que pour en voir les services positifs rendus à la société. Quand au rapport Waldheim, il fait réflexion, une fois de plus, sur les entraves de l'organisation, son impuissance à forcer la volonté politique des Etats et ce qu'il appelle diplomatiquement « les exigences d'ordre national et les exigences d'ordre international » ou encore « la souveraineté nationale et les intérêts à long terme de la communauté internationale >. Le Secrétaire Général, manifestement angoissé, met ses espoirs dans le recours à l'opinion, au grand public, aux médias, pour obliger les Etats. Opinion, grand public, médias, ces trois mots reviennent dans ses conclusions. Et sans doute Kurt Waldheim a-t-il raison de penser que, dans le rapport d'ensemble des forces, de toutes les forces, celle d'une opinion mondiale instruite, informée, documentée, éclairés peut exercer une action décisive, stimulante ou contraignante. Mais on n'attendrait pas grand chose d'une force sauvage ignorante, instinctive, émotive, et donc irresponsable. Autre chose est — ou devrait être tout au moins — le réseau mondial organisé des forces non gouvernementales que je vois dans les cadres démocratiques de la société, d'une société d'associations, chacun dans sa sphère, les informateurs et les documentalistes, comme on disait autrefois joliment, dans la leur. Je dirais volontiers la Cité en face du Prince.

Encore faut-il que la Cité fasse tout son devoir, en pleine connaissance de cause, en pleine responsabilité de ses actes.

Je crois que c'est la noble mission des informateurs, des documentalistes, des bibliothécaires, tous gens d'associations — en idées, en professions, en disciplines scientifiques et à divers titres sociaux — de mettre leur science et leur conscience, leur compétence et leur talent au service de la nouvelle société et d'aller à la rencontre des hommes et des peuples. Nous demandons d'ailleurs aux associations de faire leur part du chemin, par exemple en coopérant efficacement aux centres internationaux de documentation.

M. Dimitrov nous a dit que ses trois sources d'information étaient les Etats. les communautés scientifiques et la documentation internationale. Sans doute sera-t-on amené à étendre ces sources et à les diversifier encore. Aux Etats on ajoutera les régions, si ce n'est pas déjà fait, et à la documentation internationale, l'immense réseau mondial d'information et de documentation des associations non-gouvernementales.

Je puis vous assurer, de la part de l'UAI, que notre ordinateur fonctionne continûment pour mémoriser la documentation de référence qui augmente de 20 % d'une édition de nos annuaires à une autre — ce qui est d'ailleurs une indication de l'accélération de la vie internationale. Nos œuvres de référence sur l'organisation internationale sont à votre service, amis bibliothécaires et documentalistes, pour les traiter comme pour en répandre l'usage. Tout comme notre Revue mensuelle est à votre disposition, pour l'exposé de vos idées et de vos suggestions.

C'est notre collègue *M.* José Leymarïe. qui a eu le mot de la fin, quand il a parlé de * la portée de la solidarité ». D'une solidarité qui nous lie tous, pour le meilleur, souhaitons-le, et pour le pire, si nous n'y prenons pas garde.

R.F.

IV : La documentation internationale dans les bibliothèques spécialisées

par José Leymarie *

Introduction

Parler de la documentation international dans les bibliothèques spécialisées c'est, d'une manière générale, évoquer, à nouveau, le problème de la pénétration, dans les milieux susceptibles de l'utiliser, de l'information en provenance des organisations internationales (OIG). Et nous savons bien, qu'à cet égard, les bibliothèques spécialisées sont les relais intermédiaires indispensables entre les O.I.G. producteurs de documents, d'une part, et les utilisateurs potentiels, d'autre part.

Quelle est, grâce à ces relais, la quantité d'information transmise aux intéressés et utilisée d'une manière effective et efficace ?

C'est toute la question de la transmission de la documentation, phase la plus délicate, qui implique le franchissement de trois handicaps :

— le problème de l'acquisition par les bibliothèques d'ouvrages et autres documents des organisations internationales

— celui de l'organisation, de la mémorisation et de l'accession aux documents

— celui de la recherche des utilisateurs potentiels et des prestations qui répondront à leur attente.

Et nous savons déjà, à travers les bibliothèques spécialisées, qu'il existe en moyenne une sous-utilisation de la documentation internationale dont nous pourrons évoquer les raisons et les motifs et, s'il se peut, les remèdes.

Pour tous ces problèmes, on doit se référer aux travaux des « Journées d'Etudes Internationales sur la Documentation des Nations Unies et d'autrès Organisations Intergouvernementales » à Genève en août 1972, Journées organisées à l'initiative de l'Association des Bibliothèques Internationales, de concert avec l'UNITAR, la FIAB et la FID, et dont les rapports et communications diverses figurent dans la publication FID 506 sous le titre : « Sources organization utilisation of international documentation ». C'est sans doute actuellement un des rares documents de base auquel on puisse, dans ce domaine, se rattacher. Je me dois également de souligner que. pour apprécier avec quelque chance de me rapprocher de la vérité, l'impact de la documentation internationale dans les bibliothèques spécialisées en 1977, il eût fallu procéder à une enquête préalable portant sur un nombre significatif de bibliothèques spécialisées de différentes catégories dans plusieurs pays.

Malheureusement le délai qui m'était imparti avant notre rencontre à Florence ne me permettait pas de la réaliser.

En fait, j'ai dû borner mes investigations, un peu hâtives, à quelques bibliothèques sur la place de Paris. Nous examinerons donc successivement : la situation actuelle et ses lacunes, les remèdes ou les améliorations possibles, les orientations nouvelles, conséquence des progrès de l'informatique et de l'organisation des réseaux.

( ) Ancien président de l'Association des Bibliothèques internationales, chef de division honoraire à la Commission des Communautés Européennes.*

La situation actuelle et ses lacunes

On peut l'observer dans les acquisitions de la documentation internationale; dans le traitement que lui réserve les bibliothèques dans son utilisation.

I. - ACQUISITIONS DE LA DOCUMENTATION

Une remarque préliminaire vise le mode d'acquisition : diffusion gratuite, payante ou par échange; suivant le cas, ce mode conditionne évidemment. dans une large mesure, le volume des acquisitions.

A cet égard, la politique de diffusion comportant la désignation de bibliothèques dites « dépositaires » ou de bibliothèques universitaires bénéficiant d'une attribution déterminée est un élément important de la localisation et de la présentation des publications des IGO. On sait d'ailleurs que cette politique tend à devenir plus restrictive, le but étant de privilégier la promotion des publications par la vente.

Si l'on prend l'exemple des Nations Unies, on constate qu'il existe en France neuf bibliothèques « dépositaires » dont, pour Paris, en dehors de la Bibliothèques Nationale et de la bibliothèque de l'Assemblée Nationale, la bibliothèque de la Faculté de Droit et Sciences Eco. rue Cujas, ainsi que celle de la Fondation des Sciences Politiques que nous avons visitées.

Du fait de leur qualité de bibliothèque « dépositaire > ces bibliothèques sont assurées de recevoir le maximum — et donc l'essentiel — des publications (imprimées) et des documents (mimeographiés ou non) de l'institution. Il en est de même, en principe, mais avec une attribution moins complète, pour certaines bibliothèques universitaires importantes. C'est ainsi que, s'agissant de la documentation des Nations Unies, la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine de l'Université de Nanterre, autrefois « dépositaire » des Nations Unies, continue à recevoir des lots de documents sans toutefois être assurée d'avoir reçu tout l'essentiel et, par ailleurs, elle doit acheter les publications des agences spécialisées, par ex. : BIT, FAO, Annuaire de l'UNESCO.

Du point de vue localisation et présentation de leurs publications, les Communautés Européennes font, semble-t-il, dans les milieux universitaires, un effort plus important que les Nations Unies, notamment en suscitant et appuyant, avec l'accord du corps professoral, la création d'instituts chargés au sein des universités de développer des enseignements sur l'Europe et ses institutions communautaires. Un nombre important d'universités ou d'instituts, profitant de cette politique, détiennent ainsi la désignation de « Centre de Documentation Européenne » (CDE) et reçoivent à ce titre environ 80 % de la documentation des Communautés, pratiquement tout ce qui les intéresse.

C'est ainsi qu'en France on décompte une bibliothèque dépositaire, une bibliothèque dépositaire universitaire, et 39 CDE. De même en Italie on décompte deux bibliothèques dépositaires, trois bibliothèques dépositaires universitaires et 34 CDE. Il en résulte un quadrillage de localisation assez serré dans chacun des pays de la Communauté.

Le même effort est d'ailleurs fait aux USA : 4 DEP, 46 DEP (Université), un CDE; quelques implantations étant également assurées en Amérique La-

tine, au Moyen-Orient (Israël), en Asie, en Afrique, Australie et Nouvelle Zélande.

Le système de l'échange des publications est également un moyen d'acquisition des documents des OIG, par exemple pour la bibliothèque de la Fondation des Sciences Politiques et pour l'OCDE dont les publications sont recherchées. A noter que l'OCDE a accepté (ce n'est pas encore le cas de la Fondation des Sciences Politiques) de recevoir les documents ronéotés des Nations Unies sous (orme de microfiches cette OIG ayant lancé des abonnements comportant ce mode de diffusion.

D'une manière générale, les bibliothèques spécialisées du secteur Sciences Sociales que j'ai citées, sont assurées d'une diffusion en principe exhaustive de l'ONU, de la CEE, et reçoivent également des attributions, d'importance variable il est vrai, du Conseil de l'Europe, du GATT, de la CNUCED, de la FAO, du BIT, etc... Il en est de même naturellement pour les unités documentaires de la direction des OI au Ministères des Affaires Etrangères.

Par contre, si l'on sort de l'économique, du juridique et du social, la situation est bien différente; les bibliothèques à caractère scientifique que j'ai citées ne bénéficient pas d'une diffusion gratuite aussi large de la part des grandes organisations intergouvernementales; c'est logique, puisque leur activité est centrée sur des disciplines bien déterminées.

S'il s'agit par exemple de la discipline Santé Médecine c'est surtout la documentation de l'OMS qui est en cause. Ainsi, l'Académie de Médecine et la grande bibliothèque de l'ancienne faculté de Médecine, reçoivent gratuitement l'ensemble des publications et documents de l'OMS. Ces deux organismes servent de centre de consultation ou de prêt pour l'ensemble du système universitaire Médecine qui comporte des unités décentralisées d'enseignement dans les hôpitaux (CHU). Les unités documentaires des CHU sont par ailleurs reliées àun Centre National Bibliographique (5, rue Auguste Vacquerie).

De son côté, la Faculté de Pharmacie acquiert à titre onéreux le Bulletin de l'OMS, les Chroniques de l'OMS, les monographies, ainsi que tous les rapports techniques, ces derniers sous la forme d'un abonnement global.

La Bibliothèque de la Faculté des Sciences (Jussieu) est composée d'une unité centrale et d'unités décentralisées liées aux différentes sections d'enseignement et de recherche. L'ensemble reçoit des publications et documents de plusjeurs organisations intergouvernementales, en quantité toutefois très limitée et d'une manière passive.

Cependant, il est à première vue singulier de s'entendre dire que la Bibliothèque Biologie-Recherche de la Faculté, celle qui est théoriquement intéressée, ne reçoit pas la documentation de l'OMS. La Faculté procède seulement à quelques achats ponctuels.

Par contre, cette Faculté acquiert la documentation élaborée par des organisations internationales qu'elle qualifie d'un deuxième niveau et qui répondent à des tâches très spécialisées, par exemple :

Pour l'informatique, celle de l'IFIP (International Fédération Informatic Processing); pour la chimie, celle de l'IUPAC; pour la biologie, celle de L'UIBS : Union internationale des sciences biologiques; de la FCB : Fédération internationale de bilogie cellulaire; de l'ISB : Fédération internationale de biométrie.

Les revues sont payantes. Il est intéressant de signaler que 75 % du fonds de l'unité " Bibliothèque informatique recherche " est constitué de documents d'organisations internationales de ce deuxième niveau.

En outre, la Faculté Sciences de Jussieu a accès à une documentation scientifique considérable par ses liaisons informatiques avec divers réseaux. notamment les réseaux américains.

Quelle que soit leur situation exacte en matière d'acquisitions de la documentation internationale, peut-on supposer que les bibliothèques spécialisées ont les moyens de vérifier qu'elles reçoivent ou acquièrent tout ce qui peut être virtuellement utile pour leurs clientèles d'utilisateurs ?

En fait, lorsqu'elles reçoivent d'office des attributions de documents, les bibliothèques spécialisées se contentent, semble-t-il, le plus souvent, d'une attitude passive, et cela, parce que le personnel est rarement suffisant ou encore n'a pas été initié d'une manière complète à l'ensemble en réalité complexe, de la documentation des organisations internationales.

Il n'y a donc pas, en général, de vérification *a* priori à partir des «listings» . index, catalogues bibliographiques ou catalogues de vente et vient de paraître.

C'est seulement au moment où une demande précise est formulée, à l'occasion d'une recherche, que cette consultation aura lieu, le cas échéant pour déceler les lacunes.

A cet égard, bien sûr, et que la vérification soit faite à priori ou à posteriori, les listes bibliographiques périodiques de documents parus sont très utiles : par exemple celles de Nations

INBEL « Job the Patriarch» by Bernard Van Orley, 16th century.

Unies, celles de la FAO, du BIT et de l'UNESCO. L'OCDE sort également des listes bibliographiques grâce à l'ordinateur.

Quant aux catalogues de vente, ils sont d'autant plus précieux qu'ils sont bien conçus et maniables, comme par exempte celui de l'OCDE pour n'en citer qu'un.

Par contre, le catalogue actuel des Communautés Européennes, dans sa forme multilingue très lourde et difficile à manier, est peu lisible. Cette organisation compense provisoirement cette situation en diffusant depuis peu, périodiquement, une sorte de bulletin de " vient de paraître " comportant ' une analyse assez détaillée des nouvelles publications. Les derniers documents parus sont également signalés chaque mois dans les dernières feuilles du - Bulletin des Communautés Européennes » (mensuel).

Par ailleurs, pour compenser l'absence de catalogues bibliographiques, la Bibliothèque Centrale de la CEE à Bruxelles s'est dotée d'un système automatisé lui assurant un contrôle exhaustif des publications existantes.

Un autre recours existe pour les bibliothèques spécialisées qui s'inquiètent au sujet d'une lacune constatée ou pressentie dans leurs lots de documents internationaux, mais cette possibilité est surtout valable dans les capitales ou les grandes villes où l'on peut questionner une agence de vente de l'institution, ou comme c'est le cas dans plusieurs capitales : le Centre d'Information des Nations Unies (1), ou s'agissant d'autres institutions, une antenne comme le Bureau d'Information du Conseil de l'Europe ou celui des Communautés Européennes ou l'Office du BIT, pour n'en citer que quatre.

Plutôt que de faire une recherche plus ou moins longue sans garantie d'exhaustivité, les bibliothèques ont alors affaire à des agents de l'organisation internationale visée, lesquels ont naturellement des liaisons étroites avec les Services de Renseignements et les Offices de Publications de l'institution. Ils ont également un dépôt de documents qui peuvent être consultés et, au besoin, en cas d'urgence, photocopiés.

II. — TRAITEMENT DE LA DOCUMENTATION

En ce qui concerne le traitement même de la documentation internationale, la description des méthodes assez diverses utilisées pour référencer et pour conserver les documents, je me bornerai donc à quelques observations et à quelques exemples. Certaines bibliothèques spécialisées possèdent un service ou une section spéciale pour les publications et les documents internationaux; c'est assez dire les efforts qu'elles font pour traiter au mieux ces documents. C'est le cas, par exemple, de la bibliothèque Cujas de Droit et des Sciences Economiques, celle de la Fondation des Sciences Politiques, la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine.

D'une manière générale, les systèmes de références comportent des sécurités suffisantes pour l'identification et la recherche. C'est ainsi qu'à la Bibliothèque Cujas, les documents imprimés des Nations Unies, qu'il s'agisse de monographies, périodiques, suites, collections, et les documents officiels (comptes-rendus de séances, rapports de commissions, ou encore les annexes) font l'objet: d'une fiche principale à Organisation des Nations Unies d'une fiche auteur ou anonyme, de fiches matières selon le ou les sujets traités.

La rubrique : Organisation des Nations Unies est elle-même subdivisée en 16 rubriques matières qui sont celles adoptées par l'ONU.

Quant aux documents ronéotés qui sont de beaucoup les plus nombreux, ils sont depuis 1971 classés par dossiers en prenant pour base les points de l'ordre du jour des sessions de chaque organisme.

Pour citer un exemple dans le domaine scientifique, la Bibliothèque de l'Ancienne Faculté de Médecine classe les documents de l'OMS avec trois sécurités : un fichier chronologique, un fichier auteur, un fichier matières. Cette bibliothèque très ancienne (XIVe siècle), qui possède un million de volumes et reçoit 2.500 périodiques, a organisé en 1975 une salle de bibliographie aux proportions monumentales dans laquelle tous les ouvrages et documents bibliographiques sont offerts en accès direct aux lecteurs. On y trouve, par exemple, les recueils bibliographiques du système MEDLARS ON LINE. Conçue pour faciliter la recherche, cette salle réunit toutes les sources bio-bibliographiques; cette bibliothèque peut ainsi jouer dans ce domaine le rôle d'une bibliothèque nationale,, les chercheurs, professeurs, étudiants médecins, étant assurés d'y trouver tout ce qui paraît en médecine en France, et une grande partie de la production des livres et périodiques étrangers.

Il est intéressant de noter que la Bibliothèque de l'Ancienne Faculté de Médecine a été récemment associée à d'autres bibliothèques spécialisées dans un groupe intitulé : * Bibliothèque interuniversitaire C », les autres membres étant : la Bibliothèque de l'Académie de Médecine et le Service Bibliographique Central des CHU; la Bibliothèque de la Faculté de Pharmacie; la Bibliothèque de la Faculté des Sciences (Bercy).

L'ensemble étant organisé sous l'égide de la Direction des Bibliothèques du Secrétariat d'Etat aux Universités, qui soutient financièrement les travaux collectifs et les efforts d'automatisation; il y a là un exemple significatif de regroupement dans un but de coopération et d'entraide, celles-ci étant dès lors profitables également à la documentation internationale.

A noter qu'un catalogue collectif des périodiques médicaux (2), élaboré en 1974 sous l'égide de l'Académie de Médecine, est en cours de révision avec l'aide de la Direction des Bibliothèques qui assurera sa mise en ordinateir. Le volume I comportera 935 périodiques français, le volume II : 3984 périodiques étrangers (dont les internationaux).

Le traitement des documents des organisations internationales est sauf exception, celui des autres documents des bibliothèques spécialisées. Sur les rayons, un regroupement par organisation est en généra! assuré.

Quant à la sélection des documents mimeographiés des O.I.G., pour décider s'il y a lieu de les enregistrer et de les référencer ou non, elle est rarement effectuée. La Bibliothèque de l'OCDE est une des exceptions.

Quant aux documents ronéotés de l'ONU, ils font l'objet d'un traitement sur microfiche. Deux fichiers : l'un par sujet, l'autre par ordre chronologique d'entrée. Le document ronéoté est conservé durant deux ou trois ans (à la bibliothèque de la rue Cujas. ils sont conservés d'une manière continue depuis 1950).

Quant à la Bibliothèque de Documentation Internationale contemporaine, elle dispose de nombreux fichiers de recoupement (collection, matière, alphabétique auteurs, pays), et fonctionne comme un centre de documentation.

Cette lacune dans la sélection — personnel insuffisant ou n'ayant pas reçu une formation adéquate — ne permet pas d'alléger la masse documentaire et donc la recherche, tant pour celui qui la traite que pour celui qui l'utilise.

Le même inconvénient est ressenti pour le travail bibliographique puisque bien rares sont, pour le moment, les IGO qui fournissent avec leurs documents le contenu de la fiche. Bibliographique (ex : EURATOM).

Au niveau de l'exploitation et de ta recherche documentaire, il faut reconnaître que le contrôle bibliographique, tel qu'il a été conçu dans l'optique du projet de contrôle bibliographique universel (CBU) mis en œuvre par la FIAB et l'UNESCO, ce contrôle est loin d'être assuré.

(1) Les Nations-Unies disposent dans le monde de 56 centres d'information.
(2) Le répertoire de l'IPEC ne fournit que les titres et pas l'état des collections.

Et ici je voudrais souligner, c'est une parenthèse : que depuis sa fondation, l'Association des bibliothèques internationales a pris diverses initiatives pour faciliter le contrôle bibliographique des documents internationaux,

soit à l'occasion de son colloque de Vienne en 1970, soit à l'occasion des Journées d'Etudes tenues à Genève en 1972. Ces efforts ont déjà porté quelques fruits, qui se traduisent, pour certaines organisations, par des listes, index ou catalogues imprimés. Cependant, si l'on examine la situation dans son ensemble, telle qu'elle a été présentée d'ailleurs à la Conférence de l'Unesco en septembre dernier, on doit constater qu'actuellement, les publications des organisations intergouvernementales (et des autres organisations internationales) sont recencées de façon irrégulière et inadéquate dans leurs propres bibliographies ou dans les bibliographies nationales des pays où ces organisations sont situées. C'est du moins la conclusion à laquelle est parvenue Mme Sinnasamy (de la B.N. France) dans l'étude qu'elle a faite pour le compte de la FIAB et de l'Unesco en 1975.

Un questionnaire détaillé avait été établi comme base de cette enquête consacrée aux bibliographies courantes et aux catalogues de publications... En résumé, sur les 42 organisations qui ont répondu à l'enquête, la majorité publient quelques listes de leurs publications, généralement sous forme de catalogues de vente, mais peu d'entre elles établissement des bibliographies complètes (ex. : Unesco, OCDE). Quand à l'inclusion des publications des IGO dans les bibliographies nationales, il faut bien voir que, dans les conditions actuelles, elle ne peut être que sélective.

Actuellement, les organisations internationales ne produisent pas de bibliographie qui répondent aux exigences confirmées du CBU. Nous verrons plus loin quels remèdes pourraient être apportés à cette situation.

III. — LES UTILISATEURS

Nous avons parlé de l'acquisition puis du traitement des documents internationaux. Essayons maintenant de déceler le degré d'utilisation.

Sont-ils recherchés ou non ? A cette question, on ne peut répondre d'une manière catégorique ou uniforme.

Dans son rapport d'introduction sur l'utilisation de la documentation internationale aux Journées d'Etudes en 1972, Mr. John Goormachtigh notait quo si l'on admet la primauté de l'utilisateur, cette documentation " devrait être conçue, diffusée et rendue accessible de façon à répondre de la manière la plus efficace aux besoins des différentes categories d' utilisateurs".

Or, « malgré la dépense considérable qu'elle entraîne, elle ne semble pas remplir d'une manière adéquate ses fonctions essentielles ».

Elle touche il est vrai des domaines si nombreux, elle intéresse, en principe, des publics si divers, qu'il est en fait difficile d'apprécier son impact ici et là avec une approximation suffisante.

S'agissant des bureaux de Documentation d'un Ministère des Affaires étrangères, il est évident que l'utilisation de la documentation internationale est importante puisque les éléments d'information qu'elle apporte sont de ceux qui conditionnement des prises de décisions au niveau gouvernemental.

Et il en est de même des unités documentaires des Ministères pour la spécialité qui correspond à la compétence des fonctionnaires de telle ou telle direction.

Il n'est pas étonnant non plus que les organes d'une institution internationale utilisent la documentation d'un autre organisme international. A titre d'exemple, la bibliothèque de l'OCDE déclare que cette utilisation est très importante.

On sait, en particulier, combien les publications statistiques des IGO sont appréciées. Leurs travaux considérables dans ce domaine ont permis d'améliorer sensiblement la connaissance au niveau mondial, de faire des prévisions plus valables et de motiver plus sûrement les décisions dans la cadre de la coopération internationale.

En 1969 une de nos collègues, bibliothécaire de l'OCDE, a publié un ouvrage intitulé : " Les sources des statistiques actuelles" . Sous-titre : " Guide de Documentation ". Editeur : Gauthier-Villars.

Sur 708 publications, 336 étaient françaises et 372 en provenance des organisations internationales.

Idem en matière de publications juridiques.

On sait également que leurs travaux publiés, dans divers domaines scientifiques, ont permis à la Communauté Scientifique au niveau international de franchir plus rapidement les étapes.

Et cependant, la Documentation Internationale est-elle vraiment recherchée ?

Si j'en reviens maintenant au sondage, à la vérité trop fragmentaire et donc, peut-être, pas assez significatif, que j'ai effectué ces jours derniers dans un lot de bibliothèques je puis vous donner les indications suivantes :

— Dans les bibliothèques spécialisées dans les disciplines Sciences Humaines (Sciences Pol., Cujas BDIC), l'utilisation est relativement importante : la réponse est unanime,

— Par contre, dans les bibliothèques à caractère scientifique, les appréciations sont diverses.

Malgré des nuances, on est amené à conclure que, dans de nombreux secteurs d'activité, il existe une méconnaissance de la documentation internationale. Elle inspire aussi parfois, de par sa masse, sa complexité, son éloignement, une certaine méfiance.

Dès lors il existe un manque d'habitude à la consulter qui explique en partie son utilisation insuffisante.

De part et d'autre d'ailleurs, on déclare que la promotion de la documentation internationale est mal faite, et quant à la partie publicité pour la vente, si l'on excepte l'OCDE, elle serait presque inexistante.

Même si de pareils propos sont excessifs ou trop pessimistes (il y a eu certainement quelques progrès depuis les Journées d'Etudes de 1972 à Genève), ils traduisent sans doute des lacunes entre les producteurs de la documentation internationale et ses utilisateurs potentiels à travers les bibliothèques spécialisées.

A cette situation, on devrait dire « à ces situations », compte-tenu de la diversité des organisations qui sont chacune un cas, à cette situation quels remèdes, quelles améliorations peut-on apporter ?

C'est ici qu'il faudrait reprendre l'ensemble des remarques de Mr. Schaaf, de la Library of congress, dans sa communication aux Journées d'Etudes de 1972, ainsi que celle du rapporteur général, Mr. Casadio, chargé en particulier d'exprimer dans son rapport les diverses recommandations présentées parles groupes de travail (1) Je me bornerai a relever seulement quelques-unes d'entre elles en les complétant en fonction de l'actualité. Les IGO, et il en est de même des organisations internationales non gouvernementales, devraient accorder plus d'importance aux utilisateurs extérieurs à l'institution. Ce serait un moyen d'améliorer leur standing dans l'opinion et ainsi de valoriser leurs travaux. Cela veut dire, en particulier, qu'elles doivent aider les bibliothèques et d'abord, en effectuant le travail bibliographique pour leurs propres publications.

« *Actuellement, lit-on dans le document de base déjà cité (2), discuté à la conférence de l'* UNESCO des *14 et 15 septembre dernier, aucune des organisations intergouvernmentales ne produit de bibliographie qui réponde aux exigences confirmées du CBE, Une solution pourrait être trouvée au sein des organisations elles-mêmes : elle consisterait à établir des notices de catatogage à ta source qui soient*

(1) (Cf. publication 506 de la FID : ' Sources Organisation, Utilisation of International Documentation .).

(2) Conf. 401 / 1977, PGI/77/ UBC : 2 : La bibliographie nationale ; son rôle actuel et ses développements futurs.

complètes et conformes aux normes *internationales. De fait, en tant qu'auteur, rédacteur, éditeur et imprimeur des documents qu'elles produisent, les organisations intergouvernementales semblent réunir les conditions optimales dans lesquelles un système de catalogage à la source peut devenir opérationnel : toutes les fonctions qu'exigé l'établissement de la notice bibliographique existent dans l'organisation. Ces notices de catalogage à*

semblées pour paraître sous forme de numéros de bibliographies des organisations. L'ONU, à New-York, examine actuellement les possibilités d'un programme de ce genre. L'inclusion des numéros ISBN et ISSN dans les publications des organisations intergouvernementales constituerait un premier pas et faciliterait l'identification et la recherche de ces documents ».

En vous parlant du traitement de la documentation, nous avons constaté que les publications des IGO et des autres organisations internationales n'étaient pas recensées d'une manière régulière ni adéquate dans leurs propres bibliographies ou dans les bibliographies nationales des pays où ces organisations sont situées. Au cours de la conférence de l'UNESCO à Paris en septembre dernier, deux recommandations ont été adoptées qui répondent aux lacunes que nous venons d'exposer. Ce sont les suivantes :

— Que les IGO et NGO établissement un arrangement de « Cataloguing in publication « (CIP), en accord avec les normes bibliographiques internationales.

— Que les IGO coopèrent en joignant leurs efforts pour produire une bibliographie courante de leurs publications.

Dans ce but, relève-t-on dans le document de base, une agence bibliographique intergouvernementale pourrait être créée qui centraliserait les notices bibliographiques des IGO et préparerait une bibliographie unique pour toutes les publications des IGO dans toutes les langues, en incluant au moins toutes les publications destinées au grand public, qu'elles soient diffusées gratuitement ou non, ainsi que les documents miméographiés non confidentiels.

Aider encore les bibliothèques : Les IGO le peuvent en publiant des guides d'accès à leurs documents. Avec un usage étendu de l'ordinateur? Oui, dit Mr. Schaaf, si, en même temps, on est convaincu de la nécessité d'adopter des normes communes. Les IGOs peuvent également aider les bibliothèques en prenant l'initiative de signaler (« spécial attention >) aux bibliothèques les documents importants, ce qui leur permet de réaliser déjà, dès l'arrivée des documents, une première sélection. De leur côté, les administrations nationales peuvent aider les bibliothèques en assurant au niveau national une formation adéquate de bibliothécaires et de documentalistes qui comporte une initiation au " complexe " de la documentation internationale.

Photo Delraux/C.G.T. Verbruggen 1699

Pour les jeunes en obtenant l insertion de cette matière dans les programmes des écoles de bibliothéconomie ou de documentatlistes, et même au niveau universitaire dans le cadre des cours généraux de formation aux carrières internationales, en organisant, pour les bibliothécaires et documentalistes déjà en fonction, et sous l'égide des bibliothèques nationales, des séminaires de formation appropriés. Les bibliothèques nationales qui disposent d'un service spécialisé dans la documentation internationale et de personnel compétent, organisent déjà des séminaires au niveau national, pour initier les bibliothécaires à l'utilisation des dernières normes internationales. Elles sont donc bien placées pour participer à des actions de ce genre, suscitées et soutenues par l'administration compétente. Une autre recommandation des Journées d'Etudes de 1972 était que les organisations responsables de ces journées : UNITAR, ABI, FIAB, FID, avec l'appui de l'UNESCO et de l'Union des Associations Internationales, organisent à Genève des cours de formation de " formateurs ", d'enseignants, qui pourront ensuite, chacun dans leur pays, se transformer en organisateurs et enseignants de cours ou séminaires au niveau national. Comme vous le savez, l'Association des Bibliothèques Internationales a déclenché l'organisation d'un cours de formation à Genève, dont le coordonnateur est mon collègue et ami.

Mr. Dimitrov, le nouveau Président de l'Association. C'est ainsi qu'une session va avoir lieu à Genève; on sait que les sessions précédentes ont eu un réel succès.

— Je rappelle encore qu'une recommandation prévoyait que chaque administration nationale publie, avec l'aide des bibliothèques dépositaires et des centres de recherche s'occupant de l'organisation internationale, un répertoire des conditions d'accès à la documentation dans le pays.

— Je souligneral enfin que, pour promouvoir la documentation internationale, les IGO devraient installer dans les grands pays, ou par groupe de pays proches, une antenne, un centre actif qui serait un relais entre l'organisation et les utilisateurs à travers les bibliothèques spécialisées. Un centre qui ne soit pas seulement une boîte postale et un lieu de dépôt des publications, mais bien un centre qui assure des actions de promotion, un service SVP de renseignements, la prise en charge d'une recherche pour un utilisateur, etc. A ce sujet, j'ai déjà cité le cas des bureaux d'information des 9 pays des Communautés Européennes qui, de ce pointée vue, est exemplaire. Il est certain, autre exemple, que la présence en France, à Paris, d'une antenne d'INIS (documentation nucléaire, Agence Internationale Atomique à Vienne) efficace, constitue pour cette documentation un gage de "fiabilité", si j'ose dire. On s'habitue à consulter à questionner INIS, c'est cela la promotion en profondeur.

— Enfin, je me dois d'évoquer la mise en œuvre par les Communautés européennes du projet « Euronet », le réseau européen d'information "on line ", dont le but est (je cite les indications fournies par la C.E.) : de fournir à l'utilisateur un accès direct aux données scientifiques, techniques et socio-économiques à l'aide de terminaux à écran ou de terminaux type machine à écrire en quelque endroit que ce soit de la Communauté; d'intégrer les services d'information « on line », existants et à venir, que possèdent les pays de la Communauté en un réseau commun et sur une base coopérative; de rendre pour la première fois accessible à travers un unique réseau un large éventail de services fonctionnant sur des ordinateurs-hôtes très différents se trouvant dans différents pays.

Dès lors on se prend à rêver : lorsque les bibliothèques spécialisées seront grâce à un terminal, reliées entre elles dans un réseau national de coopération inter-bibliothèques utilisant l'informatique (opération RIB en France); lorsque les bibliothèques pourront, comme utilisateur accéder au moyen d'un seul réseau à une variété d'ordinateurs hôtes offrant un large éventail de bases de données; lorsque les IGO, en tant qu'opérateurs de bases de données et promoteurs de leurs documents, seront reliés à ce réseau.

Alors... il n'est pas douteux qu'une meilleure réceptivité de la documentation internationale sera assurée, et qu'au surplus, l'impact accru de cette documentation pourra être étudié avec des données statistiques.

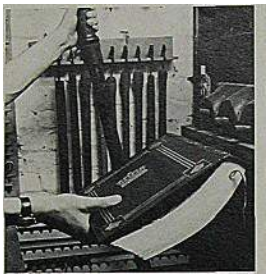

INBEL

IV. **— CONCLUSION**

Il y a, c'est certain, des éléments négatifs :

Sans doute les bibliothèques spécialisées font bien souvent des efforts pour appréhender la documentation internationale. Sans doute l'essentiel est-il perçu par un certain nombre d'entre elles, mais sans aucune garantie et avec des lacunes, la sélection ou la prise en charge systématique de la recherche pour les utilisateurs n'étant pas toujours assurées du fait de l'insuffisance du personnel et d'une absence de formation adéquate dans ce domaine.

Cette situation pourrait durer puisqu'elle se double,- de la part de tant d'utilisateurs potentiels, d'une méconnaissance partielle ou totale de la documentation internationale, ou encore d'un manque d'intérêt lorsque ce n'est pas d'une certaine méfiance.

En fait, l'habitude de consulter la documentation internationale n'a pas encore été prise par un grand nombre d'utilisateurs potentiels.

Les IGO doivent donc faire de nouveaux efforts pour promouvoir leurs documents.

Elles doivent en particulier aider les bibliothèques en effectuant un travail de sélection ainsi que les travaux bibliographiques pour leurs propres documents, et en diffusant ces travaux (sélections, notices, listes et catalogues divers, bibliographies par sujet) dans les délais les plus brefs et avec une périodicité assez fréquente; certaines prestations, telle qu'une bibliographie courante des documents des IGO, devrait donner lieu à la création d'une « Agence Bibliographique Intergouvernementale ».

De leur côté, les administrations nationales doivent faire en sorte qu'un enseignement approprié ainsi que les budgets des bibliothèques spécialisées permettent de recevoir un personnel qualifié, ce qui est loin d'être toujours le cas.

A cet égard la responsabilité des gouvernements membres des O.I. doit être soulignée.

Mais il y a aussi des éléments positifs : Dans les cadre national — comme" d'ailleurs dans le cadre international — les bibliothèques sont actuellement dans une sorte de mouvance. On voit se dessiner des orientations nouvelles. L'importance prise par l'information documentaire a modifié, en quelque manière, si je puis dire, la philosophie des bibliothèques (j'entends, des personnels qui les desservent). Elles ne veulent plus seulement acquérir, recevoir accumuler et conserver: elles veulent aussi donner, et devant l'amplitude et la difficulté des tâches, elles sont appris le sens et la portée de la solidarité. Pratiquement, toutes fonctionnent désormais comme de véritables centres de documentation et. elles sont tournées vers l'extérieur; enfin leurs personnels prennent l'habitude de compléter leur formation sous l'égide des bibliothèques nationales considérées comme « bibliothèques pilotes ».

Avec l'appui des administrations dont elles relèvent, elles se regroupent et se lancent dans l'automatisation et possèdent déjà ou posséderont bientôt un terminal leur permettant de faire partie d'un réseau inter-bibliothèques au plan national et d'avoir accès à des banques de données en relation avec leur spécialité.

Au niveau international, des efforts de coopération et d'unification sont en cours dans le cadre du projet UNISSIST.

De part et d'autre, c'est l'ordinateur qui devient un instrument d'unification facilitant l'entraide, la complémentarité, le partage des ressources et des tâches.

Dans ce vaste contexte en marche, sous le signe du progrès et de la solidarité, la documentation internationale va sans doute s'insérer. Elle devrait bientôt y trouver sa vraie place, à la hauteur des responsabilités des IGO et des O.I.

Evidemment, même si, ici et là, pour le moment, les budgets se rétrécissent, l'avenir pour la documentation internationale n'est pas si sombre car l'information (exhaustive) devient, dans tous les domaines, un des éléments clés et comme un des fers de lance de l'activité mondiale dont il faut bien accepter le prix. Pour améliorer cette information et pour la faire circuler avec le relais des bibliothèques spécialisées, je pense que les Etats aussi bien que les O.I. seront comme poussés en avant vers un avenir meilleur. •

Le Comité de Liaison des OING établies en France

L'on a relaté, également dans ces mêmes colonnes, la naissance du Comité de Liaison des Organisations Internationales Non Gouvernementales établies en France, au cours d'une réunion plénière de ces O.I.N.G. tenue à Paris au mois de février 1977.

Le Bureau élu à l'issue de cette réunion pour animer ce Comité de Liaison s'est constitué dès le mois suivant et a réparti les différentes responsabilités entre ses membres (l'on trouvera, ci-dessous, sa composition). Il s'est ensuite mis au travail, en se réunissant chaque mois, et a décidé de s'attaquer, par priorité, aux problèmes suivants :

— dotation du C.L.O.I.N.G. en moyens d'action,
— ouverture d'une enquête sur les O.I.N.G. établies en France.

Le Comité de Liaison s'est donné pour mission de représenter et de défendre les O.I.N.G. établies en France. Cette mission implique des contacts avec les pouvoirs publics pour faire valoir les droits et défendre les intérêts des O.I.N.G., mais aussi pour améliorer leurs conditions matérielles et morales d'existence et de fonctionnement. Mais son Bureau, chargé d'assumer les responsabilités qui lui ont été confiées dans ce domaine, ne sera en mesure de le faire avec efficacité qu'à partir du moment où il connaîtra avec précision l'état des problèmes et des besoins des O.I.N.G. établies en France.

Pour y parvenir, le Bureau du C.L.O.I.N.G. a donc lancé une enquête auprès des Organisations membres du Comité. Or une telle enquête n'a jamais été effectuée. Certes, les services administratifs nationaux (Ministère des Affaires Etrangères et Ministère de l'Intérieur) ou internationaux (Organisations intergouvememmentales accordant le statut consultatif) ont recueilli les informations que les O.I.N.G. leur ont transmises dans telle ou telle circonstance. Mais il ne s'agit que de renseignements de caractère officiel, permettant de n'établir qu'une sorte de carte d'identité très banale. Le Bureau du C.L.O.I.N.G. a souhaité pousser beaucoup plus loin l'analyse, non pour satisfaire une curiosité indiscrète, mais pour avoir une idée beaucoup plus précise et plus complète de ce que sont les O.I.N.G. établies en France, c'est-à-dire des forces qu'elles représentent, des moyens dont elles disposent, des entraves qui freinent leur capacité d'initiative. Ultérieurement, le Bureau du C.L.O.I.N.G. envisage de publier un Annuaire des O.I.N.G. établies en France. Ce document comporterait une notice d'un ou deux feuillets pour chacune des Associations membres du Comité de Liaison. Ce serait un instrument de liaison qui permettrait d'abord aux O.I.N.G. de mieux se connaître et de faciliter les échanges de services entre les Associations. mais qui servirait aussi, très utilement, au Bureau du Comité de « carte de visite » dans ses démarchés auprès des pouvoirs publics.

Le sort de cette initiative est évidemment lié à l'obtention préalable de moyens matériels et financiers. Quand le moment sera venu, le Bureau du Comité de Liaison fera de nouveau appel aux O.I.N.G. membres pour cette opération, car il est bien entendu que toute notice concernant chaque Association sera établie en accord avec elle.

D'autre part le Bureau du C.L.O.I.N.G. s'est préoccupé, depuis son installation, des problèmes suivants :

— statut juridique à donner au Comité de Liaison ou à son Bureau : plusieurs solutions sont à l'étude;
— hiérarchie des démarches à entreprendre auprès des pouvoirs publics;
— circulation des informations entre les membres du C.L.O.I.N.G.;
— organisation d'une manifestation publique pour faire connaître le Comité de Liaison.

Cette manifestation s'est déroulée sous la forme d'une réunion d'information, suivie d'une réception, le 26 octobre dernier, à Paris, dans les salons du « P.L.M. Saint-Jacques ». Elle a été l'occasion d'une rencontre avec les représentants de l'Union des Associations Internationales et de la Fédération des Associations Internationales établies en Belgique.
Elle a comporté un exposé magistral sur le phénomène associatif au plan international par le Secrétaire Général de l'U.A.I., l'Ambassadeur Robert Fenaux, un exposé du Secrétaire Général de la F.A.I.B., M. Zayat. et le l'un de ses collègues, M. Hyde, sur les réalisations de la F.A.I.B. qui peuvent servir de modèles au C.L.O.I.N.G.. et enfin deux exposés du Président et du Secrétaire Général du C.L.O.I.N.G. sur, respectivement, les objectifs et le programme d'activités du Comité de Liaison, Chacun de ces exposés a fait l'objet d'un large échange de vue avec les représentants des O.I.N.G. présents.
Nous reviendrons plus en détail, dans le numéro de cette Revue qui sera consacré à la France, sur l'ensemble de cette manifestation. Constatons déjà que le phénomène associatif au plan international est en train en France, comme dans les autres pays du monde, et plus particulièrement d'Europe,, de prendre conscience de sa spécificité, de ses possibilités et du rôle qu'il est appelé à jouer dans les relations transnationales, mais aussi de ses difficultés et, pour l'instant encore, de ses limites. C'est pourquoi il mérite qu'on lui porte, dans les mois à venir, la plus grande attention et le soutien le plus total.

C.L.G.

ANNEXE

L'objet du C.LO.I.N.G.

Le *C.L.O.I.N.G. rassemble 90 Associations Internationales de toutes disciplines.*
Sa mission consiste à :
— *resserrer les liens entre les O.I.N.G. établies en France;*
— *étudier tes problèmes les plus urgents se présentant à elles;*
— *saisir les Administrations de ces problèmes;*
— *assurer des services communs, en particulier de conseil, aux Associations adhérentes.*
En conclusion, le C.L.O.I.N.G. se propose essentiellement d'améliorer les conditions d'existence et de travail des Associations Internationales qui ont choisi d'établir leur siège en France, et de contribuer ainsi au renforcement d'un secteur vital de la coopération internationale.
Pour atteindre cet objectif, le C.L.O.I. N.G. est doté d'un Bureau de 12 membres élus pour une durée de deux ans, et dont le mandat est renouvelable par tiers.
Son Secrétariat est installé au siège de l'Organisation dont le Représentant exerce, au sein du Bureau, les fonctions de Secrétaire Général.

Secrétariat Général : c /o
C.I.E.P.I. — C.I.T.I.
1, rue de Courcelles
75 008 Paris
Tel. : 359-73-28 et 359-72-46

Composition du bureau		
Président :	Professeur Marcel Merle	Association Internationale de Sciences Politiques
Vice-Président : Délégué	M. Pierre Armand	Confédération Internationale des Parents
Vice-Présidents :	M. Rémi Chamoux Me Bernard Loitron Mme Odette Goncet	Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF) Fédération Internationale de l'Automobile (F.I.A.) Fédération Internationale pour l'Economie Familiale
Secrétaire Général :	M. Claude- Laurent Genty	Comité Interprofessionnel Européen des Professions Intellectuelles (CIEPI), et Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.)
Secrétaire Général : Adjoint	M: Mike Baker	Conseil International des Unions Scientifiques
Trésorier :	M. Michel Weill	Union Internationale des Architectes (U.I.A.)
Trésorière Adjointe :	Mlle Yvonne Petrement	Conseil International des Femmes
Membres :	Colonel Pierre Lebe M. Jacques Senez M. Serge Wourgaft	Fédération Mondiale des Villes Jumelées Association Internationale des Sociétés de Microbiologie Fédération Mondiale des Anciens Combattants

La Commission de liaison des ONG auprès du Conseil de l'Europe

L'on a relaté, dans ces mêmes colonnes, comment les initiatives prises par un certain nombre d'ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe quant à la création d'un organisme permanent de liaison ont abouti, au début de 1977, à un résultat concret.

H convient de rappeler que la volonté du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe d'établir avec les ONG des contacts directs et permanents s'est traduite par l'organisation de trois réunions générales en janvier 1975, 1976 et 1977 auxquelles les représentants de toutes les ONG dotées du statut consultatif ont été invités.

Ces trois réunions générales ont connu un succès certain auprès des ONG.

Au cours du dialogue que les représentants des ONG ont engagé avec le Secrétaire Général et d'autres hauts fonctionnaires du Conseil de l'Europe, a été exprimé le souhait des ONG de :

— pouvoir participer encore davantage aux activités du Conseil de l'Europe et recevoir, à cette lin, dans la mesure du possible, des informations préalables quant à la préparation du programme d'activités;
— voir se développer les réunions sectorielles couvrant les divers domaines d'activités du Conseil de l'Europe.

De son côté, le Secrétaire Général a invité les ONG à œuvrer pour le ryaonnement plus étendu des activités du Conseil.

Lors de la première réunion, en janvier 1975, l'idée de l'établissement d'une structure permanente de liaison des ONG avec le Conseil de l'Europe avant été lancée par certains représentants. La réunion de janvier 1977 a décidé que la Commission de Liaison des ONG, créée en 1976 en vue d'étudier cette question, assurait désormais les fonctions d'un organisme permanent sous le contrôle annuel des ONG exercé au cours de leur réunion générale dorénavant désignée sous le titre de « Conférence plénière des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe ». Les tâches principales de cette Commission de Liaison peuvent être résumées ainsi :

— étudier les méthodes tes plus aptes à renforcer la coopération entre le Conseil de l'Europe et les ONG,
— harmoniser les efforts des ONG dans ce sens, afin de tirer le meilleur parti du régime du statut consultatif.

La Commission de Liaison des ONG a tenu jusqu'à présent trois réunions depuis janvier 1977 (les 27 avril, 23 juin et 7 octobre), la suivante ayant lieu le 6 décembre 1977. Cette Commission a obtenu des résultats sans doute encore limités mais déjà tangibles; par exemple, au sujet de la préparation des réunions sectorielles. Par ailleurs, le Secrétariat Général a trouvé un interlocuteur permanent faisant état des points de vue des ONG dans le contexte de leurs relations avec le Conseil de l'Europe. Les Membres de la Commission de Liaison ont toutefois exprimé certaines inquiétudes quant à la possibilité de la participation des ONG aux travaux des Comités d'experts, et au fonctionnement de la Commission sans une aide matérielle et financière du Conseil de l'Europe.

En ce qui concerne le premier point, les représentants du Secrétariat Général présents aux réunions de la Commission ont pu apaiser une grande partie des inquiétudes des ONG. Quant au second point, ils ont jugé prudent d'attirer l'attention des Membres de la Commission sur les moyens limités, notamment budgétaires, dont dispose le Conseil de l'Europe. Cependant la Commission de Liaison *a* tenu à rappeler que sa création répondait à une préoccupation du Secrétaire Général et de ses collaborateurs dans le but d'organiser un dialogue suivi et fructueux entre le Conseil de l'Europe et les ONG et que, de ce fait, elle demandait au Secrétaire Général de l'aider par un appui matériel et financier indispensable à ta poursuite et au succès de ses travaux. Cette requête a été suivie d'une audience accordée par le Secrétaire Général à une délégation de ta Commission de Liaison, et de la remise au Secrétaire Général, au cours de cette audience, d'un « Mémorandum », dont on lira le texte (1) ci-dessous, sur la volonté des ONG de participer davantage aux travaux du Conseil de l'Europe et sur les moyens nécessaires à cette participation.

Ces différentes démarches ont abouti, pour l'instant, à l'attribution, par le Secrétaire Général, à la Commission de Liaison des ONG, d'un bureau situé à Strasbourg dans les bâtiments du Conseil de l'Europe.

Au cours de l'audience accordée le 23 juin à une délégation de la Commission de Liaison conduite par son Président, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe s'est félicité de pouvoir ainsi, pour la première fois, entendre des représentants d'ONG s'exprimer sur les problèmes qui se posent à l'ensemble des ONG dotées du statut consultatif, dans le cadre de leurs relations avec le Conseil de l'Europe.

Le Secrétaire Général adjoint, le Comte SFORZA, a examiné attentivement, avec les Membres de la délégation de la Commission, les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour un meilleur fonctionnement du statut consultatif, notamment la demande d'aide financière présentée par la Commission de Liaison.

A son tour, le Secrétaire Général, M. KAHN-ACKERMANN. en concluant cette audience, a donné l'assurance aux Membres de la délégation de la Commission de Liaison que le « Mémorandum » de la Commission serait étudié attentivement par ses

(1) Voir Annexe I.

services et qu'il serait transmis au Comité des Ministres.
La délégation de la Commission était accompagnée, au cours de cette audience, par le Directeur adjoint des Affaires Politiques. M. Klebes. que les Membres de la délégation ont tenu à remercier de l'appui qu'il ne cessait de porter à la Commission de Liaison afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs.
C'est d'ailleurs M. Klebes qui a également saisi la Commission de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe chargée des relations avec les parlements nationaux et le public de la volonté de la Commission de Liaison des ONG d'engager avec elle des relations suivies.
Cette intention a été favorablement accueillie par la Commission de l'Assemblée Parlementaire qui a proposé une rencontre avec la Commission de Liaison à l'occasion d'une session de l'Assemblée.

C'est ainsi qu'une délégation de la Commission de Liaison des ONG. conduite par son Président, a été reçue le 7 octobre par la Commission de l'Assemblée Parlementaire chargée des relations avec les parlements nationaux et le public.

Cette rencontre a permis aux Membres de la Commission de l'Assemblée Parlementaire de mesurer le rôle joué par les ONG dans le rayonnement des travaux du Conseil de l'Europe et les avantages indéniables que le Conseil de l'Europe dans son ensemble, et en particulier l'Assemblée et ses commissions, peut retirer de la collaboration avec les ONG jouissant du statut consultatif.

Aussi, à l'issue de cette rencontre, il a été proposé par la Commission de l'Assemblée Parlementaire et par .la Commission de Liaison des ONG d'échanger des observateurs lors de chacune de leurs réunions.

D'autre part, au cours de la session d'octobre de l'Assemblée Parlementaire, un Membre de la Commission chargée des relations avec les parlements nationaux et avec le public, M. Grant, a déposé une question écrite relative à la coopération avec les Organisations Non Gouvernementales(2). (L'on trouvera le texte de cette « Question écrite » ci-dessous).

Une telle démarche émanant d'un Représentant de l'Assemblée Parlementaire et présentée sous la forme d'une « question écrite » adressée au Comité des Ministres, ne peut que contribuer à appuyer l'action des ONG tendant à renforcer l'efficacité de leur statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe,

(2) Voir Annexe II,

Le cloître de la Cathédrale, Aix- en- Provence

Les conséquences des relations qui viennent ainsi d'être engagées entre la Commission de l'Assemblée Parlementaire chargée des relations avec les parlements nationaux et le public et la Commission de Liaison des Organisations Non Gouvernementales, qui se trouvent être également l'un des relais entre l'opinion publique et le Conseil de l'Europe, revêtent la plus grande importance : en effet, ces relations constituent l'amorce d'une participation plus étendue des ONG aux travaux des commissions de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.
L'organisation par le Secrétariat Général, depuis janvier 1977, à l'occasion de chaque session de l'Assemblée, de réunions sectorielles auxquelles prennent part, non seulement des représentants des ONG, mais aussi un certain nombre de parlementaires, s'inscrit dans cette même perspective. Ces réunions sectorielles répondent aux souhaits exprimés à cet égard tant par les ONG que par les directions opérationnelles du Secrétariat Général. Jusqu'à présent, les réunions sectorielles suivantes ont eu lieu en 1977;

— en janvier 1977 :
  - Questions économiques et sociales sur le thème : « la protection des consommateurs »,
  - Environnement et pouvoirs locaux sur le thème : « la participation des citoyens à l'animation de la cité »;

— en avril 1977 :
  - Education et culture sur le thème: « le programme d'activités du Conseil de la Coopération Culturelle pour 1977 et les perspectives pour l'avenir »,
  - » Questions économiques et sociales sur le thème : « le volontariat »;

— en octobre 1977 :
  - Questions économiques et sociales sur le thème : « le plan à moyen terme dans ces deux domaines »,
  - Environnement et pouvoirs locaux sur le thème : « participation du citoyen dans la vie publique locale ».

A l'occasion de la prochaine session de l'Assemblée, en janvier 1978, les réunions sectorielles suivantes auront lieu :

— Education et culture sur le thème : « Programme du Conseil de la Coopération Culturelle et perspectives d'avenir » (suite de la réunion d'avril 1977),
— Questions économiques et sociales sur le thème : " Le rôle de la famille ".

Outre ces réunions sectorielles, la Direction des Droits de l'Homme organise également depuis un certain nombre d'années, lors de chaque session de l'Assemblée, une réunion restreinte qui a principalement pour but :

— de faire participer activement un nombre limité d'ONG aux travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine des Droits de l'Homme,
— de tenir les membres du Comité d'experts en matière de droits de l'homme informés des points de vue des représentants des ONG.

Enfin, depuis juillet 1975. un bulletin de liaison « Euroforum » destiné aux ONG est publié trimestriellement. Chaque numéro contient : un editorial du Secrétaire Général, un article sur un sujet d'actualité, un calendrier des événements et réunions intéressant les ONG, la présentation d'une des Directions du Secrétariat du Conseil et le courrier des ONG.

Cette publication est conçue comme une communication dans les deux sens entre le Conseil de l'Europe et les ONG.

Un annuaire des ONG contenant les adresses de leurs responsables et les informations sur les buts poursuivis par chacune, est également publié depuis 1975. Il a pour but de permettre aux OING de mieux se connaître et de faciliter rétablissement des contacts entre les ONG ayant des activités et des objectifs similaires.

Cette coopération engagée entre le Conseil de l'Europe et les ONG depuis 1975, et plus particulièrement accentuée au cours de cette année 1977 sous l'impulsion de la Commission de Liaison des ONG, se traduit aussi par l'organisation de colloques européens ou internationaux.

C'est ainsi qu'un Colloque international sur renseignement relatif aux droits de l'homme, à la lutte contre les préjugés raciaux dans l'enseignement primaire et secondaire, a été organisé en novembre 1976, sous les auspices du Conseil de l'Europe, par un groupe d'ONG à l'initiative de la Fédération Internationale des Professeurs de renseignement secondaire officiel (F.I.P.E.S.O.).
De même, un Colloque sur la torture a été organisé en octobre 1977 par Amnesty International.
Enfin, au cours de ce mois de décembre 1977, se tient à Strasbourg, au Conseil de l'Europe, un Colloque sur la Charte Sociale Européenne et les Politiques sociales d'aujourd'hui, organisé par l'Assemblée Parlementaire avec le concours des Organisations Internationales d'Employeurs et de travailleurs.

A cet égard, il faut souligner le cas particulier des Organisations représentant les employeurs, les travailleurs salariés, ainsi que les travailleurs intellectuels (professions libérales et autres travailleurs intellectuels); il semble en effet important de renforcer tes relations du Conseil de l'Europe avec ces Organisations, en vue non seulement de mettre en valeur leur expérience dans maints domaines d'activités du Conseil de l'Europe pour l'élaboration de recommandations et de conventions, mais aussi de favoriser, dans les pays membres, leur soutien pour la transposition, dans le cadre des législations nationales, des résultats des travaux du Conseil de l'Europe.
C'est surtout la Confédération Européenne des Syndicats (C.E.S.) et la Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (C.I.T.I.) qui ont formulé le souhait d'une plus grande coopération avec le Conseil de l'Europe, et ce à plusieurs reprises au cours de ces deux dernières années.
La C.E.S. a notamment proposé la création d'un comité consultatif tripartite devant se composer de représentants des Etats membres, des employeurs et des travailleurs, tel que c'est le cas, par exemple, pour la C.E.E., pour l'O.I.T., au — dans une certaine mesure — pour l'O.C.D.E.
La C.E.S. a également proposé l'amélioration des possibilités pour les «partenaires sociaux . de participer au travail intergouvernemental au sein des comités et sous-comités du Conseil de l'Europe en tant qu'observateurs.
Mais ce ne sont là que projets... Pourtant, il n'est pas interdit de réfléchir dès à présent sur les perspectives d'avenir de la participation des ONG aux travaux du Conseil de l'Europe :

Parmi les ONG, nombreuses sont celles qui souhaitent pouvoir participer, d'une façon ou d'une autre, à la préparation des décisions au sein du Conseil de l'Europe. En l'absence d'une telle possibilité, et ce en vertu des textes actuels qui réglementent le statut consultatif, ces ONG risquent de se désintéresser des travaux du Conseil de l'Europe. Les directions opérationnelles du Secrétariat sont, en principe, favorables à une participation plus étendue des ONG aux activités dans le domaine de leur compétence, et certaines ONG ont déjà le statut d'observateurs dans plusieurs comités d'experts. Par ailleurs, un bon nombre d'ONG participent également aux travaux de plusieurs commissions de l'Assemblée Parlementaire.
Une telle participation n'est cependant pas sans poser un certain nombre de de problèmes, compte tenu du caractère intergouvernemental de la plupart des travaux du Conseil de l'Europe et de l'inclinaison des ONG à faire parfois prévaloir des points de vue centrés sur leurs intérêts propres.
C'est ici que ta Commission de Liaison des ONG peut jouer un rôle prépondérant en contribuant à dégager ta synthèse des différents points de vue de chaque ONG ou des préoccupations d'un groupe d'ONG.
Elle vient justement d'en donner la preuve en élaborant, à l'issue de la dernière réunion sectorielle sur l'Environnement et les pouvoirs locaux qui s'est tenue en octobre, une « note » relative à la position des ONG sur « la participation des citoyens à ta vie publique locate » destinée à être présentée à la prochaine réunion du Comité des Hauts Fonctionnaires qui doit préparer la Conférence de Stockholm de septembre 1978.sur ce thème.
C'est très certainement dans cette orientation que ta Commission de Liaison des ONG devra s'efforcer de développer son action dans les prochains mois.
D'autre part, de nombreux représentants d'ONG estiment que certains travaux et certaines études sur des sujets précis, réalisés jusqu'à présent par des experts du Conseil, pourraient être confiés aux ONG. Il est probable qu'à l'expérience cette procédure permettrait de réaliser des études plus complètes.

Certains services du Secrétariat Général ont déjà pratiquement mis en œuvre une telle procédure, et il semble que les résultats n'aient pas été décevants. Bien que l'expérience demeure jusqu'ici très limitée, elle mériterait d'être encouragée.

D'ailleurs un grand nombre d'ONG n'attendent que des encouragements pour faire un effort particulier en vue participer davantage aux travaux du Conseil de l'Europe et de faire mieux connaître au public ses activités.

Aussi est-il indéniable que des efforts doivent être accomplis de part et d'autre pour accroître l'efficacité des actions des ONG en faveur des activités entreprises par le Conseil de l'Europe.

Vu la très grande diversité des secteurs d'intérêt et des activités des ONG, on peut espérer que cette influence coordinatrice de la Commission de Liaison s'étendra à de nombreux domaines tels que, par exemple, celui de l'environnement et de la protection de la nature, afin d'aboutir à une rationalisation des relations entre le Conseil de l'Europe et les ONG dans ce domaine particulier.

La prochaine étape de ce développement de la participation des ONG aux travaux du Conseil de l'Europe se situera au mois de janvier 1978 à l'occasion de la prochaine réunion générale des ONG :

La première partie de cette réunion, le 25 janvier, sera consacrée, après un bref exposé du Secrétaire Général, à un dialogue entre les représentants des ONG et le Secrétariat du Conseil de l'Europe.

La deuxième partie, placée sous la responsabilité des ONG réunies en " Conférence plénière annuelle ", sera consacrée :

— à l'examen du rapport d'activités et des propositions de la Commission de Liaison relatives aux modalités d'élection de ses membres, à son fonctionnement et à son financement;
— à l'élection, par la Conférence plénière, des membres de la Commission de Liaison des ONG pour 1978-79.

Souhaitons que la nouvelle Commission de Liaison issue de cette élection ait tes moyens de poursuivre et d'intensifer l'action menée au cours de l'année 1977 par celle qui l'aura précédée et qui aura, sans nul doute, contribué à ouvrir ta voie d'un renouveau dans la coopération du Conseil de l'Europe avec les ONG.

Claude-Laurent Genty
Président

ANNEXE I

Mémorandum sur la volonté des ONG de participer davantage aux travaux du Conseil de l'Europe et sur les moyens nécessaires à cette participation

Etant donné que le rôle des ONG devient de plus en plus important sur le plan mondial en général, et qu'il en résulte que les ONG se trouvent être *run des relais entre l'opinion publique et les Institutions Internationale telles que le Conseil de l'Europe;*
Etant donné la volonté du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe de poursuivre et de développer sa coopération avec les ONG dont il a été reconnu qu'elles constituent à la fois :

- *— de précieux intermédiaires avec l'opinion publique,*
- *— des instruments d'action et des conseillers dont l'importance ne cesse de croître;*

Etant donné la volonté des ONG de participer davantage aux travaux du Conseil de l'Europe;
Constatant que la création de la Commission de Liaison des ONG auprès du Conseil de l'Europe a répondu ainsi à la fois :

- *— à une préoccupation du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et de ses collaborateurs dans le but d'organiser un dialogue suivi et fructueux entre le Conseil de l'Europe et les ONG,*
- *— et à la nécessité d'un reforcement de la coopération entre le Conseil de l'Europe et les ONG dans le cadre du régime du statut consultatif des ONG;*

Constatant que la Commission de Liaison des ONG assume désormais les fonctions d'un Organisme permanent sous le contrôle des ONG exercé au cours de leur réunion générale annuelle;
Considérant que le rôle de cette Commission de Liaison est de parvenir à une meilleure concertation et à une coopération plus étroite des ONG avec le Conseil de l'Europe, en stimulant celles des ONG restées jusqu'à présent silencieuses;

Considérant que pour l'année 1977 cette Commission de Liaison a été chargée :

- *— de la préparation, en collaboration avec le Secrétariat Général du Conseil de l'Europe, des réunions sectorielles et de la Conférence plénière de 1978,*
- *— de l'étude de la question d'une participation accrue des Organisations de jeunesse au programme d'activités préparé par la Commission de Liaison,*
- *— de la représentation, au cours de la prochaine Conférence plénière, de propositions relatives :*
  - *— au fonctionnement de son Secrétaire à Strasbourg,*
  - *— aux modalités de son financement.*

Moyens à mettre en œuvre

I. Fonctionnement du statut consultatif

Reconnaissant que les réunions sectorielles constituent l'un des meilleurs moyens de dialogue entre les ONG et le Conseil de l'Europe, sur un sujet d'intérêt réciproque;
Regrettant les difficultés rencontrées par les ONG pour participer aux travaux des Comités d'Experts;
Déplorant la complexité des nouvelles procédures restrictives de cette participation et les délais trop longs qui limitent considérablement les contacts

avec les Comités d'Experts et qui risquent de faire subir à la participation des ONG une interruption temporaire d'une collaboration qui pourrait s'avérer fructueuse;
Estimant que tes ONG peuvent apporter une contribution positive aux travaux des Comités d'Experts,

la Commission de Liaison souhaite :

- — une *information plus large sur le calendrier des différentes réunions, et reçue suffisamment à l'avance par les ONG;*
- — *un assouplissement de ta procédure de participation aux travaux des Comités d'Experts qui la rende moins restrictive.*

II. Aide financière du Conseil de l'Europe

D'autre *part, étant donné que la grande majorité des Représentants des ONG présents à la réunion générale de janvier 1977 ont estimé que, pour le financement de ta Commission de Liaison et son Secrétariat, une solution * moyenne *, consistant en une contribution partielle des ONG à ce fonctionnement conjointement à une certaine aide financière et administrative du Conseil de l'Europe, était réaliste compte tenu de la situation financière et des possibilités matérielles des ONG, mais aussi afin de préserver l'indépendance de la Commission de Liaison vis à vis du Conseil de l'Europe;*

Ayant enregistré les réserves émises par les Services du Secrétariat du Conseil de l'Europe quant à la possibilité d'un appui materiel et financier fourni par le Conseil de l'Europe à la Commission de Liaison,
pour toutes les raisons précédemment exposées,

ta Commission de Liaison demande

au *Secrétaire Général du Conseil de l'Europe de soutenir son action et de t'aider par un appui matériel et financier indispensable à la poursuite et au succès de ses travaux, et par conséquent au renforcement de ta coopération entre le Conseil de l'Europe et les ONG,*

Strasbourg, le 2 juin 1977

ANNEXE 11

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

QUESTION ECRITE No 201 DE M. GRANT
relative à la coopération avec les ONG
M. GRANT,

1.'Se *référant à la Recommandation relative aux relations entre le Conseil de l'Europe et les Organisations Internationales non Gouvernementales.*

2. Considérant les avantages indéniables que le Conseil de l'Europe dans son ensemble, et en particulier l'Assemblée et ses commissions, a retirés de nombreuses années de collaboration avec un grand nombre d'Organisations Internationales non Gouvernementales jouissant d'un statut consultatif.

3. Se *félicitant des mesures prises par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe qui visent à renforcer les relations du Conseil avec les ONG.*

4. Notant que la Commission de Liaison des ONG a préparé un document sur le désir des ONG de prendre une plus grande part aux travaux du Conseil de l'Europe et sur les moyens nécessaires à cette participation, et que ce document a été soumis à l'examen du Comité des Ministres.

5. Demande au Comité des Ministres

*a) s'il accepterait en principe de fournir une assistance financière aux travaux de la Commission de liaison des ONG durant l'*exercice *financier 1979*
b) quelles mesures il entend prendre pour promouvoir la coopération avec les ONG.

15 octobre 1977

L'Europe des peuples et le devenir des institutions de l'Europe

par Claude-Laurent Genty*

Introduction

L'étendue du sujet est telle qu'il y aurait matière à le traiter en plusieurs conférences entières :

Les Institutions actuelles de l'Europe; leur avenir et leur démocratisation; le débat concernant l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct; la position des différents partis sur ce problème; les conséquences de cette élection sur le fonctionnement des Institutions européennes et donc sur la construction de l'Europe, aussi sur l'intérêt que porte l'opinion publique aux questions européennes et a la réalisation de l'unification de l'Europe. Et bien d'autres aspects : politiques communes européennes, indépendance de l'Europe, etc.

Je n'aborderai que quelques-uns de ces thèmes, ne prétendant pas apporter une réponse à toutes les questions que pose un si vaste sujet.

Une seconde difficulté consiste dans la complexité des Institutions européennes quant à leur nombre, leurs domaines d'intérêt, leurs structures, leurs rôles, leur imbrication les unes aux autres, leurs sièges : Strasbourg, Bruxelles, Luxembourg.

Devant cette double difficulté — l'étendue du sujet et la complexité des Institutions — je me propose de faire le point sur deux aspects :

Les Institutions : leurs rôles respectifs, leur fonctionnement

Les conséquences de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct.

A la suite de quoi, j'essaierai de proposer quelques idées sur la place et le rôle du citoyen dans cette Europe qui s'édifie, en espérant que ces propositions susciteront ensuite un large débat.

* *Président de la Commission* de *Liaison des O.N.G. auprès du Conseil de l'Europe, Secrétaire Général du Comité* de *Liaison des O.I.N.G. établies en France (C.L.O.I.N.G.).*

Les Institutions Europennes

Il convient en premier lieu d'établir une distinction fondamentale entre les Institutions Communautaires et le Conseil de l'Europe. Les Institutions des Communautés Européennes, qui ont leurs sièges répartis entre Bruxelles et Luxembourg et couvrent les 9 Pays membres, constituent une forme particulière d'organisation intergouvernementale, qui n'est ni une Fédération ni même une Confédération d'Etats, mais un modèle unique, d'aspect « Commentaire », d'où leur nom de Communautés Européennes.

L'Europe des neuf

France
Allemagne
Italie
Pays-Bas (Hollande)
Belgique
Luxembourg
Angleterre
Irlande
Danemark

Il convient donc de distinguer ces Institutions Communautaires mises en place par les Traités de Paris et de Rome du Conseil de l'Europe qui est une organisation inter-gouvernementale classique, comme l'ONU, l'UNESCO, le BIT et dont le siège est à Strasbourg,

I. Le Conseil de l'Europe

C'est la plus ancienne des organisations politiques d'Europe Occidentale, Son statut a été signé le 5 mai 1949 à Londres.

C'est l'Institution Européenne qui a la composition la plus large puisqu'elle compte 19 Etats-Membres et représente les intérêts communs de quelque 330 millions d'Européens.

Elle comprend en effet les 9 Pays des Communautés Européennes, plus 10 autres pays.

L'Europe des dix-neuf

Autriche
Islande
Malte
Norvège
Suéde
Suisse
Turquie
Grèce
Chypre (absent depuis 1965)
Portugal (fin 76)

Les deux pièces maîtresses du Conseil de l'Europe sont :

Le Comité des Ministres : organe intergouvernemental de décision

l'Assemblée Consultative : organe parlementaire de consultation.

Le conseil de l'Europe est également doté d'un Secrétariat Général qui constitue la structure administrative, composée de 750 fonctionnaires internationaux, qui sont recrutés parmi les ressortissants de tous les Etats membres.

Le Comité des Ministres

Le Comité des Ministres composé des 19 Ministres des Affaires étrangères des Etats-Membres, responsable de l'ensemble des travaux du Conseil de l'Europe et de l'action commune des gouvernements, se prononce sur les " recommandations " qui lui sont adressées par l'Assemblée parlementaire et les " propositions " soumises par des comités d'experts gouvernementaux.

Ses décisions peuvent prendre la forme soit d'une « résolution » définissant des mesures communes recommandées aux gouvernements, soit d'une « Convention » ou d'un accord ayant force obligatoire pour les Etats à condition que ceux-ci tes ratifient (85 conclues depuis 1949).

L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe
Créée en 1949. elle a été le premier parlement international de l'Histoire. Bien qu'elle ne possède aucun pouvoir législatif, l'Assemblée joue, au sein du Conseil de l'Europe, un rôle moteur suscitant une action européenne dans les secteurs-clés par l'envoi de * recommandations » au Comité des Ministres.

L'Assemblée compte 154 membres, appelés « Représentants » (et autant de suppléants).

Le nombre de sièges attribués aux délégations à l'Assemblée va de 3 pour les pays à faible population, à 18 pour les pays fortement peuplés.

Les Représentants sont nommés ou élus par les parlements nationaux parmi leurs membres, et leur composition reflète en général la représentation des partis politiques dans ces Parlements.

— 3 sessions par an : publiques, à Strasbourg, d'une semaine (mai, sept., janvier)
— L'Assemblée tient chaque année avec le Parlement Européen des Communautés une réunion " jointe ".

Organes autonomes
Le Conseil de l'Europe comporte, en outre, plusieurs organes autonomes, mais qui lui sont liés :

— La Cour Européenne des Droits de l'Homme et la Commission Européenne des Droits de l'Homme : l'une et l'autre prévues par la Convention Européenne des Droits de l'Homme, signée en 1950 (à ne pas confondre avec la Cour de Justice des Communautés Européennes à Luxembourg) : Leur originalité réside non seulement dans la confirmation, à l'échelon international d'un certain nombre de droits fondamentaux du citoyen, mais encore dans la création d'un mécanmisme juridique spécial de garantie internationale de ces droits.
— Le Conseil de Coopération Culturelle : doté d'attribution très larges, qui exerce une grande influence sur l'élaboration de la politique culturelle des Etats membres.
— Le Centre Européen de la Jeunesse : qui organise chaque année, à l'intention de dirigeants de mouvements de jeunesse, une vingtaine de stages portant sur les affaires européennes, sur les problèmes de la Société moderne, sur le rôle de la jeunesse dans le monde d'aujourd'hui.
— Le Fonds Européen de la Jeunesse ; qui encourage, en les soutenant financièrement, les activités européennes des organisations de jeunesse.
— La Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux : qui réunit tous les deux ans, à Strasbourg, des représentants des instances et collectivités locales, et qui soumet des résolutions et des avis à l'Assemblée Consultative et au Comité des Ministres. Elle a pour fonction d'assurer la participation des pouvoirs locaux à l'unification européenne.

La diversité des accords et des conventions conclus à travers ces organes, donne une idée du travail intergouvernemental accompli par le Conseil de l'Europe (ex. : la Charte Sociale Européenne).
Toutefois la formule même de cette Institution Européenne laissant — comme on l'a vu — aux différents Etats membres leur entière souveraineté, ne permet d'atteindre que des résultats très limités, par rapport à l'importance et à l'urgence des problèmes vitaux posés par l'Europe. Nombreux sont les cas où les avis du Conseil de l'Europe restent à l'état de simples recommandations ! Il n'en va pas de même des Décisions des Communautés Européennes dont l'on va maintenant examiner les Institutions.

II. Les Institutions Communautaires

La réalisation des tâches confiées aux Communautés est assurée essentiellement par 4 Institutions :

— La Commission, qui a son siège à Bruxelles
— Le Conseil des Ministres, qui a également son siège à Bruxelles
— **La Cour** de Justice, **qui est installée à** Luxembourg
— Le Parlement Européen, qui a son siège à Luxembourg, mais qui tient la plupart de ses sessions à Strasbourg, dans le même hémicycle que l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

A côté de ces quatre Institutions mises en place par les Traités de Paris et de Rome, l'on trouve deux organes qui, bien qu'ayant un rôle secondaire, sont des éléments importants du mécanisme institutionnel communautaire :

— le CO.RE.PER. : Comité des Représentants Permanents, et
— le Comité Economique et Social (à Bruxelles) — comparable au Conseil Economique et Social Français.

L'élargissement des Communautés Européennes, découlant de l'adhésion, au 1er janvier 1973 : du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark, n'a pas affecté la structure ni les attributions des Institutions communautaires, malgré des modifications intervenues dans leur composition. Jusqu'en juillet 1967, il existait 3 Communautés :

— La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier — C.E.C.A. — créée en 1952 par le Traité de Paris.
— La Communauté Economique Européenne (Marché Commun)
— et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique — EURATOM —, ces deux dernières créées en 1958 par le Traité de Rome.

Ces trois Communautés avaient des Commissions Executives distinctes (dans le cas de la CECA, elle était désignée sous le terme de « Haute Autorité «) ainsi que des Conseils de Ministres séparés. En revanche le Parlement Européen et la Cour de Justice étaient déjà communs aux trois Communautés.

Depuis 1967, il existe une Commission unique et un Conseil des Ministres unique, qui exercent l'ensemble des attributions précédemment confiées aux anciennes, institutions, dans les mêmes conditions et suivant les mêmes règles que stipulent les Traités communautaires de Paris et de Rome. Enfin, le 10 octobre 1974, un nouvel organe, non prévu par les Traités, a fait son apparition dans la constellation des Institutions Communautaires : le « Conseil Européen », formé des chefs de gouvernement des 9 pays de la Communauté, qui se substituait ainsi aux fameux « Sommets Européens », en traduisant la volonté des « 9 > de créer un nouveau « pouvoir politique européen », plus efficace, plus concret et plus directement branché sur la réalité.

Voyons à présent la composition et le rôle de chacune de ces Institutions Communautaires :

— LA COMMISSION

Elle se compose de 13 membres, dont un Président : Roy Jenkins (Anglais) depuis le 1er janvier 1977 et 5 Vice-Présidents. La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, désignent 2 Commissaires.
La Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Irlande, le Luxembourg en désignent chacun un.
Bien que proposés par leur Gouvernement au Conseil des Ministres de la Communauté qui les nomme, ces commissaires sont entièrement indépendants des Etats et des Gouvernements. Leur responsabilité est collégiale.
Chacun des 13 membres de la Commission reçoit une responsabilité particulière pour un ou plusieurs des grands secteurs d'activités de la Communauté. Il a, sous son autorité, les différentes Directions Générales qui correspondent à ces Secteurs. Mais il n'a pas de Délégation de Pouvoirs qui lui conférerait une indépendance comparable à celle dont dispose un Ministre.

Les Services de la Commission comportent au total près de 7000 personnes ! (10 lois plus que le personnel du Secrétariat Général du Conseil de l'Europe de Strasbourg). Une telle structure, aussi lourde et complexe, entraîne à penser que la Commission : c'est le « Pouvoir des Technocrates ». Cependant la Commission Européenne est-elle vraiment un organe technocratique et bureaucratique ? Une telle affirmation ne correspond ni à l'esprit ni à la lettre des Traités européens qui lui confient des responsabilités politiques essentielles.
En effet, les Traités des Communautés Européennes assignent tous à la Commission des tâches étendues que l'on peut schématiquement répartir ainsi :

— La Commission est d'abord la gardienne des Traités.
— La Commission est l'organe d'exécution des Communautés :
— Elle établit les textes d'application de certaines dispositions du traité ou d'actes pris par le Conseil.
— Elle applique les règles des traités aux cas particuliers et assure la gestion des fonds communautaires,
— Elle assure la gestion des clauses de sauvegarde des traités.
— Enfin, la Commission est l'initiatrice de la politique communautaire, et exprime l'intérêt communautaire.
— Elle maintient l'unité et la cohérence de cette politique,

La présence d'une personnalité comme Roy Jenkins à la tête de la Commission Européenne permet désormais d'espérer que les velléités tendant à faire de cette Institution un organe purement technique ont été abandonnées. Dès son premier discours public devant le Parlement Européen, le nouveau Président de la Commission Européenne s'est préoccupé de dissiper cette équivoque. Il a souligné que la tâche essentielle de la Commission était de « greffer l'idée d'Europe dans la vie des peuples ».

« La Commission Européenne, a-t-il ajouté, doit être une Institution politique, et non technocratique, toujours consciente de l'impact de ses propositions sur le public, et *alliant l'imagination au pragmatisme, l'efficacité* à l'*humanité* ».

Il faut admettre qu'à elle seule, la Commission Européenne ne pourrait pas grand chose, Elle a besoin, en particulier, de l'appui du Parlement Européen, et, de la part des Gouvernements et du Conseil dos Ministres, d'une volonté politique de faire progresser la construction européenne.
Mais il est tout aussi certain quo sans les initiatives do la Commission Européenne, sans le contrôle vigilant qu'elle doit exercer sur l'application dos Traités européens, et sans son action quotidienne d'impulsion et de gestion, aucun progrès ne serait possible.

Voyons donc, rapidement, quels rôles jouent les autres Institutions Communautaires dans ce processus de la construction européenne :

— LE CONSEIL DES MINISTRES
C'est l'organe de décision de la Communauté. Il réunit les représentants des gouvernements des 9. Chacun des gouvernements y délègue un de ses membres. Sa composition peut varier selon les sujets traités. Si le Ministre des Affaires Etrangères est considéré, en quelque sorte, comme le principal représentant de son pays au Conseil. les Ministres de l'Agriculture, des Transports, des Finances, de l'Industrie — et d'autres encore — participent fréquemment aux réunions, soit seuls, soit aux côtés de leur homologue des Affaires Etrangères. La Présidence est exercée à tour de rôle par chaque membre du Conseil pour une durée de six mois. Le Conseil est assisté par le Comité des Représentants permanents (COREPER). ainsi que par de nombreux groupes d'experts. Formé des représentants permanents des 9 auprès des Communautés, ce Comité a pour mandat de préparer les délibérations du Conseil.

Le fonctionnement du Conseil des Ministres et le dialogue entre le Conseil et la Commission
La règle fondamentale du fonctionnement du Conseil des Ministres de la Communauté, en vertu du Traité de Rome, est que toute décision de portée générale ou d'une certaine importance doit être arrêtée par lui, et qu'il ne peut, sauf dans un petit nombre de cas, se prononcer que sur proposition de la Commission Européenne. Les Décisions du Conseil des Ministres s'appellent des " Directives ".
La Commission a donc un devoir permanent d'initiative. Si elle ne soumet pas de propositions, le Conseil est paralysé et le progrès de la Communauté bloqué. Le dépôt d'une proposition par la Commission amorce le dialogue entre les 9 Ministres membres du Conseil, qui expriment leurs points; de vue nationaux, et l'organe européen qu'est la Commission, dont la vocation est d'exprimer l'intérêt communautaire et de rechercher des solutions européennes aux problèmes communs. Ce dialogue entre le Conseil et la Commission a sa dynamique propre ; la Commission Européenne, en élaborant sa proposition, prend en considération les intérêts, souvent très divers, de nos différents pays et s'emploie à dégager l'intérêt général. Ainsi, la Commission se trouve-t-elle dans une position centrale par rapport au Conseil devant lequel elle peut jouer en permanence le role de conciliateur entre gouvernements, en exerçant l'impulsion et la pression nécessaires pour dégager des tommies d'en tonte.

Il y a plus : les propositions de la Commission Européenne sont l'expression d'une politique arrêtée par elle dans fa seule considération de l'intérêt commun de l'ensemble de la Communauté. La permanence de la Commission pendant la durée de son mandat assure la continuité de cette politique. lé Conseil ne pouvant d'ailleurs se prononcer que sur les textes de la Commission qui font entrer cette politique dans les faits. Il n'est donc pas possible que le Conseil adopte à des majorités changeantes, au gré de coalitions d'intérêts ou de luttes d'influence entre gouvernements, des propositions contradictoires suivant les sujets. Il est également exclu qu'une majorité du Conseil, sans raccord de la Commission, impose à un Etat minoritaire une mesure qui léserai: gravement ses intérêts essentiels.
Ainsi, la subtilité du mécanisme communautaire réside dans le dosage des responsabilités entre les 2 principales Institutions : Commission et Conseil, les obligeant à un constant dialogue qui a permis à une Europe naissante d'équilibrer ses forces ; il était certainement trop tôt pour confier à un seul organe, la Commission, la réalité du pouvoir exécutif. Cependant, il fallait lui donner suuffisamment : de poids pour que l'intérêt communautaîre s'exprime face aux pressions des forces nationales centrifuges. Et il fal - lait également donner à une Cour de Justice indépendante le controle du respect des engagements pris : c'est précisément le rote de la Cour Europenne de Justice qui est tnststtée à Luxembourg,

— LA COUR DE JUSTICE DE LUXEMBOURG

La Cour de Justice est l'un des rouages essentiels de la Communaute Européenne. C'est sa juridiction supreme, c'est la gardienne vigilante des Traités de Paris et de Rome, Elle donne une interprétation cohérente et uniforme du droit européen, et elle veille au respect de ce droit par tous. Destiné à régir, dans le cadre de la Communauté, les rapports reciproques des Institutions, des Etats membres et
de leurs ressortissants, le droit communautaire est vaste, diversitie et hierarchisé. Ce droit est nouveau et pas toujours bien connu; il pose des problemes d'application, car chacun a tendance à l'interpréter dans le sens de ses interêts. La Cour est la pour le faire connaitre et pour l'unitier. Sans elle il n'y aurait pas de droit europeen et sans droit europeen , il n'y aurait pas de Communaute Europeenne.
Ces principes de base de la construction europeene que sent la primaute

et l'entree en vigueur immediate des lois europeennes dans tous les pays membres n' etaient pas explicitement prévus dans les triates; c'est la Cour Europeenne qui les a definis et affir-

mes solennellement dans sa jurisprudence. C'est également la Cour qui a dans une large mesure, rendu effective la liberté de circulation des hommes et des marchandises à l'intérieur de la Communauté, en l'absence de "Directives précises". Elle a aussi joué un rôle très important dans le développement du droit social, agricole et commercial communautaire.
La Cour de Justice de Luxembourg est compétente pour statuer sur les recours introduits contre les Etats qui ne respectent pas les obligations que leur imposent les traités ou les règlements communautaires. Elle contrôle la légalité des actes communautaires, tranche les différends qui mettent en cause la responsabilité de la Communauté, remplit des fonctions d'arbibrage, règle les litiges entre la Communauté et ses fonctionnaires. Enfin, la Cour donne une interprétation officielle et unique des règles du « droit communautaire ».
L'efficacité et le succès qui caractérisent l'action de la Cour de Justice s'expliquent par sa nature et son indépendance : elle reste à l'écart des discussions doctrinales et des conflits d'intérêts nationaux. Aussi a-t-on pu la qualifier de « Pouvoir des Juges ».
Ainsi, l'on vient de voir que :

— la Commission apparaît comme le " Pouvoir des Technocrates "
— le Conseil des Ministres comme le " Pouvoir des Gouvernements "
— la Cour de Justice comme le "Pouvoir des Juges ".

L'on admettra avec moi que de telles Institutions auraient un sérieux besoin de démocratisation : où donc s'exprime, dans ce • mécanisme communautaire » la voix des peuples européens eux-mêmes ? Et l'on peut s'étonner que les propositions de la Commission puissent, après adoption par le Conseil des Ministres, devenir des « Directives » qui s'imposent aux Etats membres, sans qu'il y ait eu consultation des représentants des citoyens d'une part, et des groupes socio-professionnels d'autre part.
Certes, cette consultation s'effectue avant que les propositions de la Commission ne soient soumises au Conseil des Ministres : elle s'effectue simultanément au sein de 2 Institutions dont les avis sont joints aux propositions sur lesquelles le Conseil des Ministres doit délibérer.
Elle s'effectue en effet, au sein du Comité Economique et Social et au sein du Parlement Européen; mais ces instances n'ont qu'un pouvoir consultatif et non législatif.

— LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Au moment de l'élaboration des traités de Rome, des Conseils Economiques et Sociaux *à* caractère consultatif, — qui sont les lieux de contacts entre les

INBEL

Pouvoirs publics et les différentes catégories économiques et sociales — existaient dans la plupart des pays engagés dans la négociation; et il n'était que logique que la création d'un Comité Consultatif fût envisagée au niveau européen.
A l'heure actuelle, le Comité, qui existe depuis 1958, n'a pas encore totalement surmonté les restrictions qui lui furent imposées lors de sa création. Craignant qu'il n'abusât de ses prérogatives, les auteurs des traités lui ont d'abord refusé un droit d'initiative formel, l'autonomie en ce qui concerne son règlement intérieur, et pratiquement toute publicité pour ses travaux.
Ces restrictions ont été considérablement atténuées au cours des années, et tout particulièrement ces derniers temps. C'est ainsi que le Comité a été autorisé à prendre en charge la publication au Journal Officiel des Communautés des avis qu'il émet, et que la Conférence au Sommet de Paris, en octobre 1972, lui a reconnu le droit d'émettre dorénavant des avis de sa propre initiative, sur toutes les questions touchant aux travaux communautaires.
Mais, en dépit de tous ces progrès, on constate néanmoins que le Comité Economique et Social ne bénéficie pas du même rang ni de la même influence que ses homologues nationaux. Pourtant : il a un double rôle qui découle de sa nature d'Assemblée représentative et consultative.

C'est une Assemblée représentative.
Il peut se prévaloir de représenter valablement l'opinion des forces économiques et sociales de la Communauté. En effet, il est composé de personnalités compétentes et responsables pour leurs secteurs respectifs, désignées certes à titre personnel, mais en raison de leurs liens permanents et directs avec les problèmes concrets de la vie économique et sociale. Cette représentativité, qui doit être maintenue, permet au Comité d'émettre des avis autorisés sur les sujets qu'il a à connaître.

Le Comité Economique et Social comprend 144 membres répartis en trois groupes : salariés, employeurs, autres. Il se réunît périodiquement à Bruxelles.

L'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni y délèguent chacun 24 Conseillers; la Belgique et les Pays-Bas, chacun 12 Conseillers; le Danemark et l'Irlande, chacun 9 Conseillers; le Luxembourg y délègue 6 Conseillers.

Les membres du Comité Economique et Social sont tous nommés par le Conseil des Ministres pour une durée de 4 ans.
Il va de soi qu'aucune délégation nationale n'est à même de couvrir l'ensemble de l'activité économique de son pays. Un examen approfondi de la composition du Comité fait même apparaître que certaines branches importantes ne possèdent pas de délégué.

Il résulte de celte constatation que les Conseillers peuvent être conduits à assumer une représentation polyvalente des différents intérêts !

C'est aussi une Assemblée Consultative ;

— L'existence de cet organe consultatif permet aux Institutions Européennes d'évaluer, au moment de l'élaboration des projets législatifs, réglementaires et administratifs, les réactions des milieux économiques et sociaux, et d'obtenir de leur part des renseignements d'autant plus précieux que les Institutions Communautaires ne disposent pas d'administrations propres à l'échelle nationale ou locale.
— Un aspect encore plus important réside dans le fait que la consultation des organisateurs professionnels à travers le Comité est d'une utilité plus grande que des contacts individuels et séparés, dans la mesure où elle dégage : non seulement les diverses positions en présence, mais en même temps la résultante et les possibilités de compromis qui existent entre les points de vue exprimés par les représentants des divers groupements d'intérêt.

En ce sens, on peut dire que la consultation du Comité Economique et Social permet aux Institutions Communautaires de compléter utilement les informations qu'elles peuvent recueillir, au niveau de la préparation du document, sur le plan de la Commission et du CO.RE.PER. Le Comité Economique et Social devrait informer, en retour, les milieux professionnels concernés, de l'activité communautaire. Aussi, la garantie d'un dialogue permanent entre les Instances politiques de l'Europe et les diverses catégories de la vie économique et sociale devrait contribuer à créer un aspect essentiel de la vie politique communautaire, à savoir : le consensus des groupes socio-professionnels aux décisions prise à Bruxelles.

Certes, le Comité Economique et Social remplit, pour l'essentiel, sa tâche d'organe consultatif en émettant des avis sur des projets de " règlements " ou de « Directives » qui lui sont soumis par le Conseil ou la Commission. Il peut, aussi, désormais, élaborer des avis sans en avoir été saisi par le Conseil ou par la Commission. Enfin, sans l'accord particulier de la Commission et du Conseil, il peut entreprendre des travaux sur des questions pour lesquelles il a déjà émis antérieurement un avis.

On le voit, malgré — ses imperfections, ses carences et la faiblesse de ses pouvoirs — Je Comité Economique et Social constitue cependant une tentative de consultation de l'opinion publique au travers des groupes socio-professionnels, et par conséquent une tentative de démocratisation des Institutions Communautaires.
Le seconde Instance où s'effectue cette consultation de l'opinion publique, c'est précisément le Parlement Européen qui. à ce pouvoir de consultation en ajoute un autre : celui de contrôle. Mais, son mode d'élection actuel ne lui confère pas un caractère de représentativité et de légitimité suffisant pour être un réel élément de démocratisation des Institutions Européennes !

LE PARLEMENT EUROPEEN

Il a son siège à Luxembourg, mais il tient la plupart de ses sessions à Strasbourg (dans l'hémicycle du Palais de l'Europe).
Il est actuellement composé de 198 membres : 36 pour l'Allemagne, la France, l'Italie, la Royaume-Uni; 14 pour les Pays-Bas et la Belgique; 9 pour l'Irlande et le Danemark; 6 pour le Luxembourg.
Tous membres désignés par les neuf Parlements de Pays de la Communauté parmi leurs députés et leurs sénateurs : ce que l'on appelle le suffrage indirect.

Un important triage d'Europe : Villeneuve-Saint-Georges,

La composition du Parlement Européen en fait un organe essentiellement communautaire, complètement intégré : il n'existe pas de sections nationales, mais seulement des groupes politiques organisés sur le plan européen.
Actuellement, ces groupes sont au nombre de 6 : Socialiste, Démocrate-Chrétien, Libéral et apparentés, Conservateur Européen. Démocrate Européen et de progrès, qui, en fait, ne comprend que les représentants R.P.R. Français et Conservateurs Irlandais, Communiste et apparentés. Quelques « divers « non-inscrits.
Le Rôle du Parlement est de contrôler en permanence la Commission, en veillant à ce qu'elle demeure le représentant de l'Intérêt communautaire, prêt à tout moment à la rappeler à l'ordre s'il lui apparaît que la Commission s'incline devant les sollicitations des gouvernements ou de tel ou tel d'entre eux. Le Parlement, qui doit être expressément consulté sur les principales propositions de la Commission avant que le Conseil des Ministres ne se prononce, a le pouvoir de contraindre la Commission à démissionner par le vote d'une motion de censure (ce qu'il n'a jamais fait jusqu'à présent.).

Les Commissions Parlementaires jouent un rôle considérable. Le Parlement ne tient en général que 6 sessions ordinaires par an. d'une semaine chacune, auxquelles peuvent s'ajouter quelques brèves sessions extraordinaires. Dans l'intervalle de ces sessions, chaque Commission parlementaire se réunit généralement plusieurs fois, à Luxembourg ou à Bruxelles.
Sur chaque sujet que traite une Commission parlementaire, elle invite le Commissaire 'compétent à venir s'expliquer devant elle, aussi bien sur les décisions prises par la Commission que sur les décisions présentées au Conseil, ou sur l'attitude prise par la Commission devant le Conseil. Les Commissions parlementaires suivent ainsi les affaires dans le détail. Leur activité a beaucoup contribué à développer l'influence du Parlement Européen sur la marche courante des affaires européennes :

— Les Questions Ecrites que les membres du Parlement Européen peuvent poser à la Commission et au Conseil des Ministres sont un moyen de contrôle de plus en plus utilisé. Les Questions Orales, avec ou sans débat, permettent au Parlement, en séance plénière, de suivre de près les développements de la politique européenne et d'y intervenir à tout moment.

Enfin, le Parlement Européen dispose d'un pouvoir de contrôle budgétaire qui échappe déjà aux Parlements Nationaux ! En effet, en même temps que le Conseil des Ministres décidait de doter la Communauté d'un système de ressources propres, les pays de ta Communauté signaient le 22 avril 1970 un protocole modifiant les Traités en vue d'accroître les pouvoirs budgétaires du Parlement. Cet accroissement de pouvoirs porte sur la partie dite " libre " du budget, c'est-à-dire. pour l'essentiel, celle qui a trait au fonctionnement des Institutions des Communautés, Depuis 1975, le Parlement a le dernier mot et décide en dernière instance pour cette partie du Budget, Ainsi, depuis 1975, non seulement le Parlement peut modifier le contenu du budget, mais il peut également l'accroître dans certaines limites.

Comme on le voit, ce ne sont pas les pouvoirs du Parlement Européen qui sont en cause : ils sont réels, et même beaucoup plus importants qu'on ne veut parfois le laisser croire ! Mais c'est le caractère représentatif du Parlement qu'il convient de renforcer; et cela ne pourra se faire que par son élection au suffrage universel direct. Et cette élection est rendue nécessaire

pouvoirs du nouveau « Conseil Européen » et des responsabilités de la Commission des Communautés. Il est significatif qu'en même temps qu'ils décidaient la création du Conseil Européen, les 9 Chefs de Gouvernement affirmaient leur volonté de réaliser le plus tôt possible l'élection au suffrage universal du Parlement Européen, en citant pour la première fois la date de 1978. Ces deux éléments, qui sont liés, ont constitué un tournant historique dans le processus de la construction européenne.
Comment vont donc se dérouler les premières élections au suffrage universel direct de ce Parlement ?
En 1978, environ 180 millions de citoyens européens se rendront aux urnes pour élire directement leurs députés au Parlement Européen. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, surmontant les ultimes divergences, en ont ainsi décidé lors de la réunion du Conseil Européen des 12 et 13 juillet 1976. Les documents arrêtant les dispositions de ces élections ont été signés le 20 septembre 1976 par les Membres du Conseil, conformément aux Traités. Ces accords doivent cependant être entérinés par les différents Parlements Nationaux avant d'entrer en vigueur.
La date précise des élections sera fixée ultérieurement par le Conseil,

Le Parlement Européen deviendra alors une assemblée de 410 membres élus pour cinq ans, ainsi répartis : France: 81, Italy: 81, Germany: 81, UK: 81, Netherlands: 25, Belgium: 24, Denmark : 16, Ireland : 15, Luxembourg : 6.
Les.premières élections se dérouleront selon les modalités établies par les Etats membres en attendant la mise au point d'une procédure électorale uniforme pour l'ensemble de la Communauté comme le prévoient les Traités. L'élaboration d'une telle procédure sera d'ailleurs l'une des premières tâchent de la future Assemblée. Le scrutin aura lieu simultanément dans tous les pays de la Communauté, mais la consultation pourra s'étaler du jeudi au dimanche d'une même semaine afin de respecter les traditions des différents Etats.
Les députés européens ne devront plus être obligatoirement membres d'un parlement national comme c'est le cas à l'heure actuelle. Ainsi, à côté de parlementaires exerçant un double mandat national et européen, il y aura également des députés membres uniquement du Parlement Européen. Quelles seront les principales conséquences de cette élection du Parlement Européen au suffrage universel direct ? On a vu la complexité des Institutions Communautaires ! Il est évident que, lace à cette complexité, une part très importante de l'opinion publique considère la Communauté comme l'affaire des gouvernements et des spécialistes ! Le droit d'élire directement les membres du Parlement Européen donnera aux électeurs un sentiment accru d'appartenance à une entité politique européenne. Et aussi, un principe fondamental de la Communauté se trouvera renforcé, à savoir : son attachement à des élections libres et à la démocratie parlementaire. Cette première conséquence de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct n'est pas la moindre : elle va permettre d'engager un processus de démocratisation des Institutions Communautaires qui, on l'a vu, en -ont un grand besoin !
Mais la raison essentielle en faveur de l'élection au suffrage universel est de donner à chaque citoyen les moyens de participer véritablement à la construction européenne, car, désormais, il se sentira directement concerné par les décisions prises au niveau des 9. Par ces élections, le citoyen disposera d'un pouvoir de contrôle plus grand et plus efficace sur la politique de la Communauté, principalement la où des compétences étendues ont déjà échappé aux Gouvernements et aux Parlements nationaux. D'autre part, la perspective d'un parlement européen directement élu a fondamentalement modifié l'attitude des partis politiques à l'égard de l'idée européenne.
Si. pendant trop longtemps, les chapitres consacrés à l'Europe dans les programmes des partis sont restés peu précis, la plupart des partis politiques sont dorénavant associés à l'élaboration, au niveau européen, de programmes électoraux qui devront servir de plate-forme aux candidats aux élections directes du Parlement en 1978. Aussi, l'on assiste, depuis 1976, à un regroupement, au niveau. européen, des différents partis de chaque pays des Communautés Européennes, à l'intérieur des mêmes familles idéologiques et spirituelles. Ces regroupements constituent l'amorce de la nécessaire rencontre entre les citoyens et les Institutions changées de l'Union de l'Europe. Ainsi, les électeurs seront enfin informés des questions européennes qui les concernent directement dans leur vie quotidienne. Et il n'y a pas que les partis politiques qui seront amenés à réaliser cette tâche de sensibilisation et d'information de l'opinion publique. « Mais, aussi, les Mass Media (Presse, radio. T.V.). Et je pense également au rôle capital qu'auront à jouer dans ce domaine toutes les Associations, les Organisation Non Gouvernementales, les Organismes socio-professionnels, c'est-à-dire tous les « partenaires sociaux», qui contribuent aujourd'hui à renforcer le pouvoir des citoyens et à mieux les insérer dans leur cadre de vie. Ce sera là. à mes yeux, la conséquence la plus importante de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct :

— faciliter le dialogue entre les élus et toutes ces Institutions que sont les Associations et les Organismes Socio-professionnels.
— et encourager ainsi la vie associative._____

Conclusion

L'on est en train de passer ainsi de l'« Europe des Technocrates », de l'« Europe des Gouvernements -, de l'Europe des Juges » à l' Europe des Citoyens', c'est-à-dire à l'« Europe des Peuples ...
Et cette participation des citoyens à la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'Europe, est aussi vraie pour les Institutions des Communautés Européennes que pour celles du Conseil de l'Europe.
Je pense à la déclaration du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, le 24 janvier dernier, devant les représentants des Organisations Internationales non Gouvernementales, qui sont dotées du Statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe :
« *Vos Organisations, leur a-t-il lancé, doivent devenir le second pilier du Conseil de l'Europe !* *
On assiste là à cette grande " Mutation " de toutes les Institutions Européennes qu'à évoqué l'ancien Président du Parlement Européen. Georges Spenale: " En 1978, a-t-il écrit, nous allons enfin émerger de cette préhistoire de la démocratie européenne ou, dans une sorte de clair-obscur, quelques-uns seulement se battaient pour l'avènement d'une Communauté plus grande, plus indépendante et plus solidaire : demain, c'est la conviction et la force des peuples qui sera le support de l'Europe, et elle deviendra indestructible ".
Un point de non retour sera enfin atteint. C'est sans doute pourquoi tous ceux qui, pour des raisons diverses et parfois contradictoires, sont contre le dessein européen, se retrouveront indistinctement, même s'ils sont de vrais démocrates, contre la mise en œuvre de cette réforme fondamentale. Maïs, c'est aussi pourquoi tous ceux qui veulent l'accomplissement de l'Europe doivent désormais se sentir mobilisés pour réaliser cette œuvre immense que constitue l'unification européenne !

UIA active members

Membres actifs de l'UAI

" L'UAI se compose de membres actifs choisis sans distinction de nationalité, de race, de croyance religieuse ou d'appartenance à des groupements idéologiques, politiques ou professionnels, parmi les personnalités qui s'intéressent particulièrement à l' objet de l'organisation, sans que plus d'un cinquième ne puisse appartenir a une même nationalité.

Seuls ces membres participent à la direction et à la gestion de l'organisation, ils sont cooptés sur proposition du comité de direction soit en séance de l'assemblée soit par un vote par correspondance. Leur nombre ne peut excéder deux cent cinquante. Il pourra être augmenté ultérieurement par résolution de l'assemblée générale ordinaire ».

(Art. 4 des statuts de l'UAI)

" The UIA shall be composed of full members chosen without distinction of nationality, race, sex, creed, and of whatever ideological, political or professional group, from among persons who are particularly interested in the aims of the organization, provided that the members belonging to any one nationality shall never exceed one fifth of the total number of members.
Only these members shall take part in the direction and management of the organization; on proposal by excecutive council they are coopted either at assembly sessions or by postal vote. Their number shall not exceed two hundred and fifty. This number may subsequently be increased by resolution of an ordinary general assembly ».

(Constitution of UAI, Art. 4)

ACTON N. (USA)
Former Secretary General of the World Veterans Federation; Secretary General of Rehabilitation international.

ADEBO Chief S.O. (Nigeria)
Former Executive Director of Unitar.

AGO R. (Italy)
President, Societa Italiana per l'Organizzazione Internazionale.

ALAMUDDIN N. (Lebanon)
Minister of Public Works and Transport; Chairman and President of Middle East Airliban.

ALGER Chadwick F. (USA)
Professor of Political Science and Public Policy at the Mershon Center, Ohio State University.

ALKJAER E. (Denmark)
Professor at the Copenhagen School of Business Administration; Director of the Institute for Transportation, Tourism and Regional Science.

ARMAS BAREA CA. (Argentina)
Professeur titulaire de droit international public et de droit consulaire (Faculté de sciences économiques et politiques de l'Universidad Nacional del Littoral).

ASCHER C.S. (USA) Former President of the Conference of NGOs in Consultative Status with ECOSOC.

BAKER F.W.G, (UK) Executive Secretary of the International Council of Scientific Unions.

BAUGNIET J.A.H. (Belgium)
President d'honneur, International Association of Universities; Bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'Appel de Bruxelles; Recteur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles.

BEER H. (Sweden)
Secretary General of the League of Red Cross Societies.

BENDIMERAD Hadj-Ahmed (Algeria)
Ministre plénipotentiaire. Conseiller au Ministère des Affaires étrangères. Chef de service à l'Administration générale.

BERKOL F. (Turkey)
Secrétaire général adjoint, Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe.

BLAISDELL Donald C. (USA)
Professor of Political Science at City College of the City University of New York.

BLICHER-HANSEN I. (Denmark)
Managing Director of the Falkoner Centret.

BOBLETER C. (Austria)
Ambassador of Austria.

BOURGUIBA Jr (Tunisia)
Ancien Ministre des Affaires étrangères.

BRAUN R.R.(Peru)
Ancien Secrétaire général, Conseil international pour l'Organisation scientifique.

BRAUN Rolf (Germany F.R.)
Secretary, Regional Organization of the International Dental Federation.

BRUSTIO Cesare (Italy)
Président de la Société Penney italienne.

BUITER C. (Netherlands)
Former Secretary General of the International Confederation of Free Trade Unions.

BUTTERY G. Miss (UK)
Former Deputy Secretary General of the International Council of Nurses.

CAGLAYANGIL Ihsan Sabri (Turkey)
Ministre des Affaires étrangères.

CAILLE P.F. (France)
Président de la Fédération internationale des Traducteurs; Président du Conseil international des auteurs littéraires de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs.

CARONE G.(Italy)
Secretary General, Caméra di Commercio Industrie Articianato e Agricultura di Milano.

CARRIL CARVAJAL Carlos (Spain)
President of the International Bureau for Precast Concrete.

CASADIO *F.A.* (Italy)
Director. Societa Italiana *per* l'Organizzazione Internazionale; Chairman. Executive Committee of the World Federation of United Nations Associations; President of the Union of International Associations,

CASSONI G. (Italy)
professeur à l'Université catholique de Milan.

CAVALCANTI Th. (Brazil)
Président de l'Institut de droit public de la Fondation Getulio Vargas.

CHALMEY L. (France)
Ancien Secrétaire général de l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique.

CHANTREN G. (Belgium)
Directeur général de la Foire internationale de Bruxelles.

CHATTOPADAYAY Mrs (India)
Indian Co-operative Union.

COOPER E. J. (UK)
Secretary General of the Scientific Film Association.

COPPIETERS E. (Belgium)
Directeur général de l'Institut Royal des Relations internationales.

DADZIE E.K.W. (Sénégal)
Secrétaire général. Association internationale pour le Développement de la documentation, des bibliothèques et des archives en Afrique.

DAJANI B. (Jordan)
Secretary General, General Union of Chambers of Commerce Industry and Agriculture for Arab Countries.

DAVIS E.P. (USA)
Coordinator at the Office of the Assistant Secretary for Management Organization of American States.

DEBROUX J. (Belgium)
Administrateur de sociétés; Directeur de Tourisme-Information Bruxelles.

DE LAET C (Canada)
Science Adviser, Commonwealth Secretariat; Director, Commonwealth Science Council.

DE LA VALLEE POUSSIN E, (Belgium)
Ancien Sénateur; Président du Conseil belge du Mouvement Européen.

DE ROSSI DEL LION NERO (Italy)
Président du Centre européen des relations publiques.

DE SEVILLA Luis G (Mexico)
President of Peoples for the United Nations;
Président Doyen de l'Académie mexicaine
de Droit international.

DE SOYSA (Ceylon)
Permanent Secretary, Ceylon Ministry of Defence and External Affairs.

DE VEPY H. Mrs (Switzerland)
Secretaire administrative, Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines.

DE WACHTER J. (Belgium)
Secretaire général. Fédération universelle des Agences de voyages.

D'ORMESSON J. (France)
Membre de l'Académie Française; Secrétaire général du Conseil international de la philosophie et des Sciences humaines.

D'OULTREMONT Th. (Belgium)
Chef du Protocole à l'Office Européen des Nations Unies.

DRAPIER J (Belgium)
Avocat; Ancien Secrétaire général de la

EL HAKIN A.C, (Egypt)
President of the Federation of Afro-Asian Insurers and Reinsurers; Chairman of the National Insurance Company of Egypt.

EL KHOURY M. (Lebanon)
Ancien Ministre de l'Orientation, de l'Information et du Tourisme.

ERDMANN G. (Germany F.R.)
Aussenordentliches Praesidialmitglied, Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbaende.

ERIM N. (Turkey)
Professeur de Droit international; Ancien Premier Ministre.

ETEKI-MBOUMOUA W. (Cameroon)
Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine; Ancien Ministre de l'Education et de la Culture.

FARID Abdel-Majid (Algeria)
Conseiller à la Présidence.

FATTORUSSO V. (Italy)
Former Executive Secretary of the Council (or International Organizations of Medical Sciences.

FENAUX R. (Belgium)
Ambassadeur honoraire; Secrétaire général de l'Union des Associations Internationales.

FORTHOMME P.A. (Belgium)
Ambassadeur honoraire; Ancien Président de la CNUCED; Président de la Conférence internationale pour l'étude et l'encouragement de la philanthropie.

FOROUGHI M. (Iran)
Directeur de l'Institut des Affaires internationales du Ministère des Affaires étrangères.

FRANK L. Miss (Israël)
Former Secretary General of the Women's International Zionist Organisation.

FREYMOND J. (Switzerland)
Directeur de l'Institut universitaire de Hautes Etudes Internationales.

GALTUNG J. (Norway)
Director of UN University Project on Human and Social Development.

GANGE John (USA)
Director, Institute of International Studies and Overseas Administration. University of

GJORES A. (Sweden)
Kungliga Kommerciekollegiet.

GLESINGERE. (Austria)
Directeur général adjoint honoraire de la fao.

GOLDEN K. (Switzerland)
Former Secretary General of the International Association for the Distribution of Food Products and General Consumer Goods.

GOORMAGHTIGH J. (Belgium)
Directeur du Centre européen de la Dotation

GORI U. (Italy)
Professeur à l'Université de Florence.

GRAINDORGE F. (Belgium)
Président-administrateur de sociétés et de groupements culturels.

GRANFIL T. (Yugoslavia)
Chairman of the National Committee,
International Chamber of Commerce.

GRUND G.E.H. (Germany F.R.)
Abteilungsleiter der Deutsche Messe und Ausstellungs A.G.

GULCUR F. (Turkey)
Istanbul Akademisi.

HABICHT M. (Switzerland)
Conseiller juridique international.

HAEN G. (France)
Président honoraire de l'Union catholique internationale de service **social.**

HANSE J. (Belgium)
Président du Conseil international de la Langue française.

HARMEL P. (Belgium)
Ancien Ministre des Affaires étrangères.
Ancien Président du Sénat. Président de la Fédération des Associations Internationales établies en Belgique.

HASAN K.S. (Pakistan)
Secretary, Pakistan Institute of International Affairs.

HAULOT A. (Belgium)
Commissaire général au Tourisme; Vice-Président de l'Organisation mondiale du tourisme.

HENDERSON J. Miss (UK)
Secretary General, International Planned Parenthood Federation.

HENLE G. (Germany F.R.)
Ancien Délégué à l'Assemblée Commune et à l'Assemblée Ad Hoc de la CECA.

HENRION R. (Belgium)
Ancien Ministre des Finances; Président honoraire de la Société Générale de Banque,

HERBERT J. (Switzerland)
Orientaliste, lexicographe; Ancien Président de l'Association internationale des Interprètes de Conférences,

HILL W.(UK)
Former Special Representative in Europe of the International Bank (or Reconstruction and Development; Secrétaire général honoraire de la Chambre de Commerce Internationale.

HOFFMAN P.G. (USA)
Former Administrator, United Nations Development Programme.

IWASA Y. (Japan)
Chairman of the Board and President. The Fuji Bank Limited.

JARRETT L.F. (Canada)
Administrative Director. World Organization of the Scout Movement.

JUNGK R. (Austria)

University Professor and Author.

KERSTEN O. (Germany F.R.)

Secretary General, International Confederation

of Free Trade Unions.

KOTARBINSKI T. (Poland)
Ancien Président de l'Académie polonaise des Sciences.

KOVALSKY N. (URSS)
Directeur adjoint de l'Institut du Mouvement ouvrier international de l'Académie des Sciences de l'URSS.

KRAFT G. (Argentina)
President, Foro de la Libre Empresa.

KRAFT O.B. (Denmark)
Former Minister of Foreign Affairs.

KRIESBERGL, (USA)
Professor, Department of Sociology, Syracuse University.

LALIVE P. (Switzerland)
Professeur à la Faculté de Droit. Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales.

LALL K.B. (India) Ambassador.

LANGROD G (France)
Directeur au Centre national français de la Recherche scientifique.

LARCHER M.C.Mlle (France)
Directrice administrative de l'Office régional pour l'Europe, le Moyen-Orient et le Bassin méditerranéen du Conseil International do l'Action sociale.

LAWRENCE A. (Togo)
Resident-Representative United Nations Development Programme.

LEVESQUE G.H. (Canada)
Supérieur dos Dominicains.

LIEBAERS H. (Belgium)
Grand Maréchal de la Cour; Ancien Conservateur en chef de la Bibliothèque Royale Albert Ier; Président de la Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires.

LONATI R.C. (France)
Secrétaire général de l'Organisation mondiale du Tourisme.

LOOSE P. (Netherlands)

l'Association internationale des Interprètes

LORPHEVRE G. (Belgium)
Ancien Secrétaire général de la Fédération des Associations internationales établies en Belgique.

LUDWIG M. (Swizerland)
Director, Attorney at Law, Swiss Office for the Development of Trade.

MANNUCCI G. (Italy)
Consultant. Rome.

MATTHIASEN N. (Denmark)
Member of Folketinget; Member of the Executive Committee, Danish Federation of Trade Unions.

MAZUMDAR D.L. (India)
Director. India International Centre.

MEHL R. (France)
Professeur à l'Université de Strasbourg.

MERLE M. (France)
Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris I.

MERR1FIELD C.W. (USA)
Professor, Department of Social Science, California State Collège of Hayward,

MINNIS C. (UK)
Secretary General, Union Radio Scientifique

MODINOS P. (Greece)
Ambassador.

MOJAEV G. (URSS)
Conseiller du Comité des Ministres pour tes Relations culturelles avec les pays étrangers,

MOLENAAR J.H.C. (Netherlands)
Gecommitteerde voor Economische Ontwikkeling Bouw en Milieu; Former Director of the International Union of Local Authorities.

MONTI-VAN PELT Mrs (Italy)
Secretary General, European Society for Opinion and Marketing Research.

MOROZOV G.I. (USSR)
Directeur du Département dos Organisations internationales institut d'Economie mondiale et des relations internationales, Moscou,

MOSKOWITZ M, (USA)
Secretary General, Consultative Council of Jewish Organizations.

MOSLER H. (Germany F.R.)
Director. Max Planck Institut fur Recht und Volkerrecht.

MUDALIAR Sir Ramaseami (India)
Chairman. Indian Steamship Company.

MUULS (Belgium)
Ambassadeur honoraire.

NAEGELI A.W. (Switzerland)
Secretary General, International Aerosol Associations.

NAGANO S. (Japan)
President of the Fuji Iron and Steel Company.

NOEL BAKER P.J., Rt Hon. P.C. (UK)
Former Member of the Parliament.

OHTA S. (Japan)
Honorary Ambassador; Former President of the Japan National Tourist Organization.

OLLIVIER G. (Monaco)
Commissaire général au Tourisme et à l'Information.

ORDING A. (Norway)

Conservateur des scenaux de l'Etat: Former Head of the United Nations Appeal for Children.

PALMER E. Miss (UK)
General Secretary, World Young Women's Christian Association.

PEREZ PALACIO M. Mlle (Peru)
Directrice de l'Ecole de Journalisme de l'Université catholique de Lima.

PERSSON K. (Sweden)
Expert en aide sociale aux organisations suédoises et internationales.

PESCATORE P. (Luxemburg)
Président de la Deuxième Chambre do la Cour de Justice des Communautés Européennes; Ancien Secrétaire Général au Ministore Luxembourgeois des Affaires étrangères.

PINHAS R. (France)
Responsable du Département "interprétation de conférence" à l'Institut supérieur d'Interprétariat et de Traduction de Paris,

POINDRON P.J. (France)
Inspecteur général des Bibliothèques de France.

POPLAI S.I. (India)
Secretary General, Indian Council of World Affairs.

RAINAUT R. (France)
Ancien Directeur do l'Infomation et de la Presse de l'OECE; Directeur Secretaire général de SINVIM.

RANGOONWALA M.A. (Pakistan)
President, Pakistan National Committee for the International Chamber of Commerce,

UIA Active members
Membres actifs de l'UAI

RENS J. (Belgium)
Ancien Directeur Général adjoint de l'Organisation internationale du Travail; Président du Conseil national du Travail,

REY J. (Belgium)
Minisire d'Etat; Ancien Président de la Commission dos Communautés Européennes; président du Tribunal international d'Arbitrage de la Chambre de Commerce internationale.

RICE A.E. (USA)
Executive Secretary, Society for International Development.

RIEDBERG G. (Germany F.R.)
Délégué officiel permanent d'Allemagne auprès de la Chambre de Commerce internationale.

RIFAAT M.A. (Egypt)
Former Secretary General, Afro-Asian Organisation for Economic Cooperation; Financial Adviser de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alger.

RITCHIE C. (UK)
Executive Director, International Council of Voluntary Agencies.

RODRIGUES Y. (France)
Ministre plénipotentiaire.

ROHN P.H.(USA)
Associate Professor. Department of Political Science, University of Washington.

ROKKAN S. (Norway)
Professor, Institute of Sociology, University of Bergen.

ROMAN RAFEL Francisco de A. (Spain)
Director, Joven Camara Economica de Barcelona.

ROVIRA A.R. (Spain)
President, Feria Official e International de Muestras de Barcelona.

RUEFF J. (France)
Membre de l'Institut; Membre de l'Académie française.

SALGRAM B.J. (Australia)
Convention Manager, American Express International.

SAN PERSON G.G. (USA)
Executive Vice-Président, Chicago Convention Bureau.

SARTORI G.(Italy)
Professor Universita di Firenze; President of COCTA.

SAUVY A. (France)
Professeur au Collège de France.

SAVARY R. (France)
Secrétaire général honoraire de la Fédération internationale des Producteurs agricoles.

SAXENA S.K. (India)
Director. International Coopérative Alliance.

SCHAEFFER DE DEL RIO L. Mrs (Chile)
Présidente de l'Association chilienne pour les Mations Unies,

SCHUSSELE C.A. (Switzerland)
Conseiller spécial du Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge; Représentant permanent de l'Union dos Associations Internationales a Geneve.

SEBTI H.O. (Morocco)
Président du Comité national marocain de In

SEGUILLON Y. (France)
Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Nancy.

SELASSIE TAFFESSE A.H. (Ethiopia)
Administrator, Ethiopian Tourist Organization.

SELESKOVITCH D. (France)
Membre de l'Association internationale des Interprètes de Conférence.

SIOTIS J. (Greece)
Professeur à l'Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève.

SPEECKAERT G.P. (Belgium)
Secrétaire général honoraire de l'Union des Associations Internationales.

SPINELLI P.P. (Italy)
Ambassadeur honoraire; Ancien Sous-Secrétaire général des Nations Unies; Vice-Président de la Société Italiana per l'Organizzazione Internationale.

STAAL P.F.J. (Netherlands)
Secretary General, International Dairy Federation.

STEPHAN M. Mlle (France)
Présidente de la Commission d'action sociale du Conseil international des Femmes; Présidente de la Commission internationale de l'Union des Foyers de jeunes Travailleurs.

STJEPANOVIC N. (Yugoslavia)
Professeur à l'Université de Belgrade; Ancien Président de l'Institut international des Sciences administratives.

STOSIC B.D. (Yugoslavia)
Journaliste. Président de l'Association des Correspondants auprès des Nations Unies à Genève.

STRIKER G. (Hungary)
Secretary General, International Measurement Confederation.

SVIRIDOV F.A.(USSR)
Deputy Director General, World Intellectual Property Organization.

SZALAI A. (Hungary)
Professeur à l'Université Karl Marx des Sciences économiques de Budapest; Ancien Directeur à l'UNITAR.

SZCZEPANSKI J. (Poland)
Président de l'Association internationale de Sociologie; Directeur de l'Institut de Philosophie et Sociologie de l'Académie Polonaise des Sciences.

THAMINY M. (Algeria)
Professeur à l'Université d'Alger.

TIMOFEEV T. (USSR)
Directeur de l'Institut du Mouvement international ouvrier; Membre correspondant de

l'Académie des Sciences do l'URSS.

VAN DER BRUGGHEN W. (Netherlands)
Former Secretary General of the International Federation for Documentation.

VANISTENDAEL A. (Belgium)
Président de Caritas Catholica Belgica.

VAN TONGEREN R. (Netherlands)
Director, Noord-Hollandsche Uitgevers Mij N.V.

VERNIERS L. (Belgium)
Secrétaire Général honoraire du Ministère de l'Education et de la Culture; Ancien Vice-Président du Conseil exécutif de l'Unesco.

VERONESE V. (Italy)
Président Banco di Roma; Ancien Directeur Général de l'Unesco.

VERRIJN-STUART H. (Netherlands)

Former Director General, International Savings Banks Institute.

VILA FRADERA J. (Spain)
Vice-Président, International Association of Scientific Experts in Tourism.

WALLACE D. (Canada)
Director General, Bahamas Ministry of Tourism.

WALLENBORN L. (Belgium)
Directeur honoraire d'administration à la Radio Télévision Belge; Ancien Secrétaire général, Union européenne de Radiodiffusion.

WATANABE T. (Japan)
International Financial Consultant,

WELLESLEY-WESLEY J. (UK)
Executive Director. Mankind 2000.

WIGNY P (Belgium)
Ancien Ministre des Affaires étrangères.

WILSON D.V.(USA)
President, Leonard Wood Memorail for the Eradication of Leprosy.

WINQWIST C. (Sweden)
Secretary General, International Chamber of Commerce.

YOUNGER K.G. The Right Hon. (UK)
Director. Royal Institute of International Affairs.

ZEA L. (Mexico)
Directeur Général des Relations culturelles. Ministère des Relations extérieures du Mexique.

ZUPI Mgr (Holy See)
Ancien Prononce.

ZWICKER O. (Austria)
Director, Kongresshaus Innsbruck.

Membres de soutien de l'UAI

UIA supporting members

" Les organisations, fondations, entreprises et, en général tout organisme ou personne qui apportent leur appui à l'Union par le versement d'une cotisation annuelle deviendront, avec l'accord du comité de direction, membres donateurs de l'Union, Ils recevront ses publications périodiques, pourront utiliser ses services et facilités, et envoyer un observateur à ses assemblées. "

(Art. 5 des statuts de l'UAI)

" Organizations, foundations, commercial or industrial enterprises or in general any corporate body or individual supporting the UIA by an annual donation, shall with the agreement of the executive council, become supporting members of the UIA.
They shall receive its periodical publications, shall be entitled to use its services and facilities and to send an observer to its assemblies. "

(Constitution of UAI, Art. 5)

Ministry of Tourisme — Jérusalem

New York Convention &. Visitors Bureau — New York

London Convention Bureau — London

Ville de Bruxelles — Bruxelles

Air France — Paris

Tannoy Rentals Limited — London

Confédération Internationale des Syndicats Libres — Bruxelles

Japan National Tourist Organization — Tokyo

Kyoto International Conférence Hall — Kyoto

Centre Internazionale Dei Congressi — Firenze

Direction du Tourisme et des Congrès de la Principauté de Monaco — Monte-Carlo

Kurhausbetriebe der Stadt Salzburg — Salzburg

Swissair Transport C° LTD — Zurich

Sabena — Bruxelles

Association Internationale des Palais de Congrès — Lausanne

Palais des Congrès — Liège

Japan Airlines — Bruxelles

Australian Tourist Commission — London

San Francisco Convention a Visitors Bureau — San Francisco

British Tourist Authority — London

Cia Hispano Americana de Turismo — Barcelone

Barbican Centre — London

United States Travel Service (USTS) — Paris

Congresos Internacionales — Buenos Aires

Hotel Sheraton Hotels & Motor Inns — London

France Congrès — Paris

Italcongressi — Florence

Groupe Bruxelles-Lambert — Bruxelles

Scandinavian Airlines System (SAS) — Stockholm

Union Transports Aériens (U.T.A.) — Paris

Danmarks Intern. Studenterkomite (D!S) — Copenhagen

Iranian Center for International Confer. — Téhéran

International Simultaneous Translation Service — Montreal

Olympic Airways — Athens

Centre de Eventos Nacionales e Internacionales — Buenos-Aires

Vienna Convention Bureau — Vienna

N.V. Nederlands Congresgebouw — Netherlands

Prince Hotels — Tokyo

The Tourist Organization of Thailand — Bangkok,

Japan Travel Bureau — Tokyo

Canadian Government Office of Tourism — Ottawa

Comité Parisien des Congrès — Paris

C.P. Hotels — Toronto

Transports Aériens Portugais (TAP) — Bruxelles

La Prévoyance Sociale — Bruxelles

Danish Convention Bureau — Copenhagen

Société Hôtelière St. Michel — Hôtel Amigo, Bruxelles

Kings Holiday— Melbourne

Palacio de Congresos — Barcelone

Convention Bureau of Ireland — Dublin

A.M.K. — Berlin

German Convention Bureau — Frankfurt

Hellenic Promotion Organization — Athens

International Cooperative Alliance — London

Centre International de Conférences de Bruxelles — Bruxelles

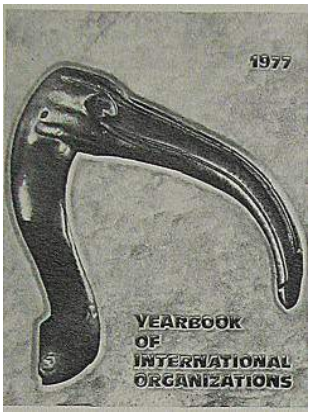

7th SUPPLEMENT
Changes of address and or name

7e SUPPLEMENT
Changements d'adresse et ou nom

A 0208 Caribbean Congress of Labour (CCL)
Congrès caraibe du travail.
Sec-Tress J. Burns Bonadie, Unity Jouss, Roebuck Street, Bridgetown, Barbados.

A 0222 (Secretary) Catholic International Union for Social Service (CIUSS)
Union catholique internationale de service social (UCISS)
Sec A.M. Geleyns (same address).

A 0597 European Bridge League (EBL)
Ligue européenne de bridge
SG J. Ortiz-Patino, 56 Route de Vandeouvres, CH-Geneva, Switzerland.

A 0785 European Institute for the Study of Industrial Fibres
Institut européen pour l'étude des fibres industrielles (IEEFI)
Dir (no change), 3, Avenue du Président Wilson,
. F-75116 Paris. T. 723.64.51. Tx. 611792 f eurtext.

A 0840 (French name and address) European Regional Clearing House for Community Work
Centre régional européen pour le travail social communautaire.
c /o I.E.I.A.S., rue du Débarcadère, 179, B-6001 Marcinelle, Belgium
Pres Mr. P. Rozen.

A 0875 European Thanatological Association (European Federation of Funeral Directors) (AET)
Association européenne de thanatologie (Communauté européenne des entreprises de pompes funèbres)
Pres M. Giovanni Primavesi
- Registered Office 259, Avenue de l'Exposition, B-1090 Bruxelles. Belgium.
SG Boite Postale 198, F-75526 Paris Cedex 11, France.

A 0986 (English section) General Anthroposophical Society
Société générale anthroposophique
Pres (no change)
English section 35, Park Road, London NW1 6XT, U.K.

A 1049 (name and address) Inter American Association of Sanitary and Environmental Engineering
Association interaméricaine de génie sanitaire et de l'environnement.
Sec. Treas Eng. Airson Medeiros da Silva, Av. Présidente Wilson. 164/7° andates Rio de Janeiro - RJ - Brazil.
Pres Eng. José Roberto de A.P. do Rego Monteiro.

A 1513 International College of Surgeons
Collège international des chirurgiens
Pres Prof. Henry P. Leis, Jr.. 55 East 87th Street, New York, N.Y. 10028 U.S.A.

A 1683 International Catholic Conference of Scouting (ICCS)
Conférence internationale catholique du scoutisme (CICS)
General Delegate Jordi Bonet, 16 Reina Victoria, Barcelona 6, Spain. T. 211.53.45.

A 1880 International Federation of Children's Communities
Fédération internationale des communautés d'enfants (FICE)
SG Dr. O. Roden. Therssianumgasse 16-18. A-1040 Vienna, Austria. T. 654598
Pres Raoul Wetzpurger.

A 1987 International Federation of Professional Cycling
Fédération internationale du cyclisme professionnel (FICP)
c /o Fernand Conter. 26 rue de Cessango.
Pres M. Josy Esch, 17 rue Luc Housse, Luxembourg (GDL). T. 49.28.81.

A 2221 (Secretary General) International League of Societies for the Mentally Handicapped
Ligue internationale des associations d'aide aux handicapés mentaux.
SG M. Jacques' Gemaehling (same address).

A 2260 World Methodist Historical Society
Société mondiale d'histoire méthodiste.
Exec Sec Dr John H Mess. 39 Lakeshore Dr. Lake Junaluska, North Carolina, 28745, USA
Pres Bishop Ole Borgen, Sibyllgaten 18, 111, 114 42 Stockholm, Zweden.

A 2264 International Mineralogical Association (IMA)
Association internationale de minéralogie
Sec Prof. L.G. Berry, Geol. Sciences, Queen's University, Kingston, Ont Canada K7L 3N6.

A 2280 (Président) International Naturist Federation (INF)
Fédération naturiste internationale (FNI)
Sec (no change)
Pres Frans Mollaert, Spanjeberg 35, B-1710 Dilbeek, Belgium.

A 2309 International Organization for Biological Control of Noxious Animals and Plants (IOCD)
Organisation internationale de lutte biologique contre les animaux et les plantes nuisibles (OILB)
SG Dr C. Mathys. EPPO, 1 rue Le Nôtre, F-75016 Paris, France.
Registered Office (same address)

A 2323 International Organization of Experts (ORDINEX)
Organisation internationale des experts
Gen Secretariat (same address)
SG Raymond Echeverria, 60 rue de la République, F. 95160 Montmorency, France.
Pres Sergio Brusa Pasque, Italy.

A 2337 International Paleontological Association (IPA)
Association paléontologique internationale.
SG Prof O.H. Walliser, Geologisch-Paléontologisches Institut, Goldscheidt Str. 3, D-3400 Gottingen, Germany FR.

A 2351 (Secretary-General) International Pharmaceutical Federation (FIP)
Fédération internationale pharmaceutique.
SG D.M.H.A. Martens (same address).

A 2378 International Primatological Society
Société internationale pour l'étude des primates.
SG Dr Allan M Schrier, Psychology Dept., Brown University, Présidence RI 02912 - USA.
Pres Dr William A Mason. Dept. of Psychology, University of California, Davis, CA 95616, USA.

A 2451 International Society for Performing Arts Libraries and Museums
Société internationale des bibliothèques et musées des arts du spectacle (SIBMAS)
Pres Eva Steines, Museum of Decorative Arts, 68 Bredgade, DK-1260 Copenhagen. Danmark.

A 2453 (French name) International Self-Service Organisation (1550)
Association internationale du libre service.
(same address)

A 2609 (Address and name) International Phosphats Industry Association (ISMA)
Association internationale des fabricants de superphosphate et d'engrais composés.
SG (no change)
Head Office 28, rue Marbeuf, F-75008 Paris, France, T. 359,3181. Tx, 640481 Cable INTSUPER PARIS.

A 2647 (Président) International Typographie Association.
Association typographique internationale (A TYP I)
SG (no change)
Press Tage G. Bolander, rue Waelhem 182, B-1030 Brussels, Belgium.

A 2659 International Union for Health Education (1UHE)
Union internationale d'éducation pour la santé.
9, rue Newton. F-75116 Paris, France. T. 720,97.93.

A 2677 International Union for Vacuum Science, Technique and Applications (IUVSTA)
Union internationale pour la science, la technique et les applications du vide (UISTAV)
Registered Office Prof E Thomas, Av. de la Renaissance, B-1040 Bruxelles. Belgium.
Office of SG I. Physikalisches Institut, Universitat zu Koln, Universitatsstr. 14, D-5000 Koln 41. T. 470.34.90
Executive Secrétariat 47, Belgrave Square, London SW1X 8QX. T. 235.61.11
SG Prof H Jahrreiss (D)
Pres Prof L Rolland (GB)

A 2742 (Name and President) International Organisation of Hotel and Restaurant Associations (HO-RE-CA)
Fédération internationale des organisations d'hôteliers. restaurateurs et cafetiers (Ho-Re-Ca)
Pres Komm. Rat. Josef Frohlich. Vienna
Secretariat (same address)
Registered Office (Same address)

A 2744 International Union of Oenologiets
Union internationale des oenologues.
Registered Office 12, rue du Parc Royal. F-75003 Paris, France. T. 706.51.66-706.51.67
Pres M. Puisais, 14 rue Etienne Pallu, F-37033 Tours Cedex.

A 2773 International Union of Resistance and Deportee Movements
Union internationale de la résistance et de la déportation (UIRD)
Pres Albert Guérises,
Registered Office 100. Avenue Général Lartigue, Boite 5. B-1200 Bruxelles, Belgium.

A 2825 (Secretary General) International Young Catholic Students (International YCS)
Jeunesse étudiante catholique internationale - JEC internationale.
SG Jorge Womans (same address)

A 2935 Liberal Movement for a United Europe
Mouvement libéral pour l'Europe unie (MLEU)
Pres Hans de Koster, Lange Voorhout, 35, La Haye, Netherlands.

A 2974 Nordic Society against Painful Experiment on Animals
Association nordique contre-la vivisection
Pres Birgitta Carlsson, Drottninggatan 102, 111 60 Stockholm, Sweden. T. 08/212102

A 3002 North American Billiards Confederation
Confédération nord-américaine de billard
Sec Edward J. Courtnay, 560 Easion Ave., San Bruno, Cal. 94056 - USA.

A 3037 Organization of the Cooperativen of America
Organisation des coopératives d'Amérique.
Exec. Dir Ing. Adriano Rossi Rubattino, Baltazar La Torre n° 1056, San Isidoro, Apartado 4657, Lima, Peru. T. 22.33.92. D. 9CA Li
Pres Dr Manuel Rubén Domper.

A 3042 Pacific Area Travel Association (PATA)
Association de tourisme du Pacifique.
Exec. Vies-Prés Edward W. Johnston (same address)
Dir. for East-Asia Col, Johannes W. Adnen c /o Dept. of Tourism, Agrifini Circle, Manila, Philippines. T. 509472, C. PATAASIA .
Dir. for Europe Major H.F. Stanley, 52 High Holborn, London WC1V 6RL, B. T. 01-242 3131. T. 23770 C. PATEUREP.

A 3060 (Director) Pan American Health Organization (PAHO)
Organisation panaméricaine de la Santé (OPS)
Dir Dr Hector R. Acuna Monteverde (sans address)

A 3079 Pan-European Union
Union Patieuropéenne
General Secrétariat :
Office of Lausanne : M. Vittorio Pone, Secretary-General, Pra du Tour, CH-1141 Denens, Switzerland. T. (021) 71.88.82.
Office of Brussels : M Jacques G. Jonet Assistant Secretary-General, Domaine du Fuji, B-1970 Wezembeek-Oppem, Belgium. T, (02) 731.

A 3132 Philatelic Esperanto League
Ligue philatélique espérantiste.
Pres Ivar Paulsson, Algatan 3, S-171 33 Solna, Sweden.

A 3152 Regional Conference on International Voluntary Service (RCIVS)
Conférence régionale du Service Volontaire International (CRSVI)
Pres Peter Mason, 26 Bedford Square, London WC1B 3HU - U.K. T. (01) 636.4066.

A 3228 Society for International Developement
Société internationale pour le développement.
Exec. Sec. (no change) (same address)
Headquarters Palazzo Civiltà del Lavoro - EUR - I - 00144 Roma, Italy T. (06) 595.506 and 591.7897.
C. Socintdev.
Pres Sartaj Aziz.
SG Paul-Marc Henry

A 3233 Sociétés Liturgica-Intemational Society (or Liturgical Study and Renewal
Société liturgique internationale.
Sec Rev John E. Rotelle O.S.A., 1234 Massachusetts Ave. N.W., Washington, DC. 20005 - USA.

A 3239 Society of French-Speaking Neurosurgeons
Société de neurochirurgie de Langue Française.
Registered Office (same address)
Sec Dr M. Hurth, 33 rue Cdt. Mouchotte, F-75014 Paris, France.

A 3242 (Int President) Society of St-Vincent de Paul
Société de Saint-Vincent de Paul
Int Pres Joseph Rouast (same address), T. 261.50.25.

A 3426 West African Monetary Union
Union monétaire ouest africaine (UMOA)
Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Oest, 29 rue du Colisée, F - 75008 Paris, France.
T. 225.71.60. Tx. Beceao 650087 Paris.

A 3471 World Association of Methodist Radio Amateurs and Clubs (WAMRAC)
Association mondiale des radio-amateurs et des radioc- clubs méthodistes.
Secrétariat MICASA, 13 Ferry Ad Wawne, Nr. Hull HU7 5X4. T. 0482-822276.
Exec. Sec Mr. L.D. Colley, 63A6X
Treas Mrs Olive Shepherd.

A 3566 World Organization of Young Esperantists
Organisation mondiale de jeunesse espérantisis.
SG Central Office, Nieuwe Binnenweg 176, NL-3015 BJ Rotterdam, Netherlands. T. (010) 36.15.39.
Pres d-ro Savas Teiturides, Naksu 21, Athinai 805, Greece.
External relations d-ra Giulio Cappa, via F. Lampertico 12, 1-00191 Italy.

A 3986 Caribbean Psychiatrie Association (CARPA)
Association caraïbe de psychiatrie.
Press Dr George MAHY, Delaware Medical Centre. Bridgetown. Barbades, West Indies.

A 4117 (Président) International Society of Citriculture (ISC)
Société internationale des travailleurs de l'agrumiculture.
Sec. Treas (no change)
Pres P.R. Cary. CSIRO, Division of Irrigation Research. Private Bag. Griffith, N.S.W. 2680, Australia.

A 4166 Civil Aviation Council of Arab States (CACA)
Conseil de l'aviation civile des états arabes.
Pres Mr. Nel-Kheni, 50 El-Khalifa el Mamoun St.. Heliepolis Cairo.

A 4168 International Association of Chess Press (AIPE)
Association internationale de la presse échiquéenne
Pres Svend Novrup, Forh. Holms Alle, 33. DK-1904 Copenhagen V.

A 4188 International Ergophthalmological Society
Société internationale d'ergophtalmologie.
SG Dr. P. Roggenkamper, Augenklinik der Techn. Univ. Muncnen, 8000 Munchen 80, Ismaninger Str. 22, W. Germany.
Pres (no change)

A 4334 (Director) Arab Literacy and Adult Education Organization (NRLO)
Organisation arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes.
Dir Dr Musari Al-Rawi (same address)

A 4391 International Association of Scholarly Publishers (IASP)
Association internationale des éditeurs de livres académiques.
SG R. Miriam Brokaw. c / o Princeton University Press. 41 William Street Princeton. N.J. 08540, U.S.A.

A 4463 Ecumenical Institute (or the Development of People Institut oecuménique pour le développement des peuples (INODEP)
34, Avenue Reille, F-75014 Paris, France.
T. 589.69.53.

A 4535 Bank of Central African States
Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
Dir-Gen (no change), rue du Docteur Jamot. B.P, 1917, Aoundé, Cameroun. T. 22.25.05.
Tx. BANETAC 8343 KM.

A 4541 Central Bank of the West African States
Banques centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest.
c /o B.C.E.A.O. 29, rue du Cotisée, F-7500S Paris, France. T. 225.71.60. Tx. Deceao 550087 Paris.

A 4547 Nordic Road Safety Council
Conseil nordique de sécurité routière
Sec Bent Osterborg. Ministry of Justice, (same address)

A 4534 (Secreatry General and address) European Association of Teachers of Spanish
Association européenne des professeurs d'espagnol,
SG Manuel Munor Certes, University of Murcia, Spain
Treas Ramon Bêla, Institute de Cultura Hispanica, Avenida de los
Pres Franz Josef Zapp, Institute of Pedagogical Research of Baviera.

A 4597 International Association for Mission Studies
Association internationale d'études missionnaires (IAMS)
SG F.J. Verstraelen, Inter-University Institute for Missiological and Ecumenical Research (IIMO), Boechaavelaan, 43, NL - Leiden, Netherlands.
T. (071) 15.19.26.

B 0905 European Wholesale Meat Trade Association
Association européenne du commerce en gros des viandes
31, rue du Limousin, F- 94152 RUNGIS Cedex, B.P. n° 566, France.

B 0962 Federation of Western European Rope and Twine Industries (EUROCORD)
Fédération des industries de corderis-ficelleris de l'Europe occidentale (EUROCORD)
Secretariat 3, Avenue du Président Wilson, F-75116 Paris. France. T. 723.64.51. Tx. 611.792.

B 1011 (Secretary and President) Hop Trade Group of the Common Market
Groupement du négoce houblonnier du Marché Commun.
Sec Herbert Schonecker (same address)
Pres Wilhelm Klotz

B 1358 (Registered Office) International Association of the Bread Industry
Association internationale de la boulangerie industrielle.
SG (no change)
Registered Office 5, rue de Stockholm, F-75008 Paris, France. T. 522.32.73.

B 2125 (name, address) European Union of Dentists (EUD)
Union européenne de praticiens de médecine dentaire (VEPMD)
Residend Office 166. Chaussée d'Etterbeek, 1040 Bruxelles, Belgium
Postal address and Gen. Secr. Office Bilker allée 64, D - Dusseldorf, GRF. T. (02 11) 308065/66.
SG Dr Klaus Eicher (Germany)
Près C.W.J. Huberts (Netherlands)
Treas Dr. R. Oshika (Germany)

B 2143 (Président) International Instituts of Communications (IIC)
Institut international des communications.
Pres Prof. Ing. Francesco Carassa.

B 2556 Latin American Committee on French Studies
Comité latino-américain des études françaises.
Entry to be deleted.

B 2731 International Food Information Service
Editor (no change). Lane End House. Shinfield, Reading RG2 9BB - U.K.

B 2739 European Union for the Protection of Animals (EUPA)
Union européenne pour la protection dos animaux.
(No longer in existence)

B 2813 International Committee on Veterinary Anatomical Nomenclature (ICVAN)
Commission internationale de la nomenclature anatomique vétérinaire (CINAV)
Sec (no change). Winterhurerstr. 260, CH-8057 Zurich, Switzerland.

B 2931 (Name) Liaison Committee for the Motor Industry in the EEC Countries
Comité de liaison de la construction automobile pour les pays de la CEE.

B 2938 Society for the Advancement of Bresding Researches in Asia and Oceania (SABRAD)
c /o Biology Département, National University of Malaysia. Kuala Lumpur, Malaysia.
SG Mr. S. Subramaniam (Malaysia)
Près Prof. Takane Matsuo (Japan)

B 2674 (nams and address) The European Instituts for Trans-National Studies in Group and Organizational Development (ETT)
Valkendorfsgade 19, DK-1151 Copenhagen, Danemark.

B 2942 (Secretary) Mai re-Starch Industries Association of the EEC
Association des amidonneries de mais de le CEE.
Sec J.P. Anemaat (same address)

B 2984 (Registered Office) United Towns World Institute for Environment and Urban Planning
Institut mondial des cités unies pour l'environnement et l'urbanisme (IMENUR)
Registered Office c / o FMVJ, 2 rue de Logelbach.
F-75017 Paris, France.

B 3178 (French name and address) International Council for the International Christian Youth Exchange (ICYE)
Conseil international pour l'échange international chrétien de Jeunesse
Bachstrasse 1-2, D-1000 Berlin 21. T. 393.30.60.
C. Inyouthex Berlin.

B 3211 (Name and address) The Joint ICSU-UATI Coordinating Committee on Water Research (COWAR)
Sec H.J. Schoemaker. 51 Bid de Montmorency.
F-75016 Paris, France.

B 3338 Union for the Imported Softwood Trade of the EEC
Union pour le commerce d'importation des sciages de conifères dans la CEE.
Secrétariat 109, rue Royale, B-1000 Bruxelles, Belgium.

B 3444 Wood Industries Committes for EFTA
Commission des industries du bois pour l'AELE
-rue de l'Association, 15 - B-1000 Bruxelles, Belgium.

B 3477 International Committee on English in the Liturgy - ICEL
c / o Rev. J E Rotelle OSA. 1234 Massachusetts Ave N.W., Washington DC 20005, USA.

B 3543 (Executive Director) World Food Programme (WFP)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Exec Director Garson Nathaniel Vogal (same address)

B 3644 Association for Pédiatrie Education In Europe (APEE)
Association pour l'enseignement de la pédiatrie en Europe.
Prof. M. Mancíaux, International Children's Centre, Château de Longchamp, Bois de Boulogna, F-75016 Paris, France.

B 3881 Council for Education in the Commonwealth (CEC)
Exec. Chairman Roy Marley, NCSS, 26 Bedford Square. London WC2, UK. T. 636 4066.

B 4029 (Director) Commonwealth Bureau of Horticulture and Plantation Crops
Bureau du Commonwealth d'horticulture et des récoltes des plantations.
Dir. D.J. O'D. Bourke (same address)

B 4091 (Technical Supervisor) Latin American Centre for Economie and Social Documentation (CLADES)
Centre latino-américain pour la documentation économique et sociale.
Technical Supervisor Ms. Martha Beya (same address)

B 4291 Asian Environmental Society
Société asiatique pour l'environnement
36 Redwood Street, Fairview. Quezon City, Philippines.

B 4300 The Institute of Ecology (TIE)
Institut d'écologie
Sec Ross Vincent Holcomb Research Institute, Butler University, Indianapolis, IN 46208 - USA.
Près Thomas F Malone
Treas Charles F. Cooper

B 4305 (address) International Institute for Environmental Development (IIED)
Pres Baroness Jackson of Lodsworth, D.B.C. (same address)
Dir. North American Office Robert E. Stein, 1302 eighteenth Street, NW Washington D.C. 20036 - USA.
T. (202) 462-0900. Tx. IIEDWASH64414.

B 4810 European action for invalids (EMV)
Sec Rozine Adam, Pasmolenstraat 23 - B-2800 Mechelen, Belgium
Pres. Gen. Louis A. Claes.

WHO/J. Mehr

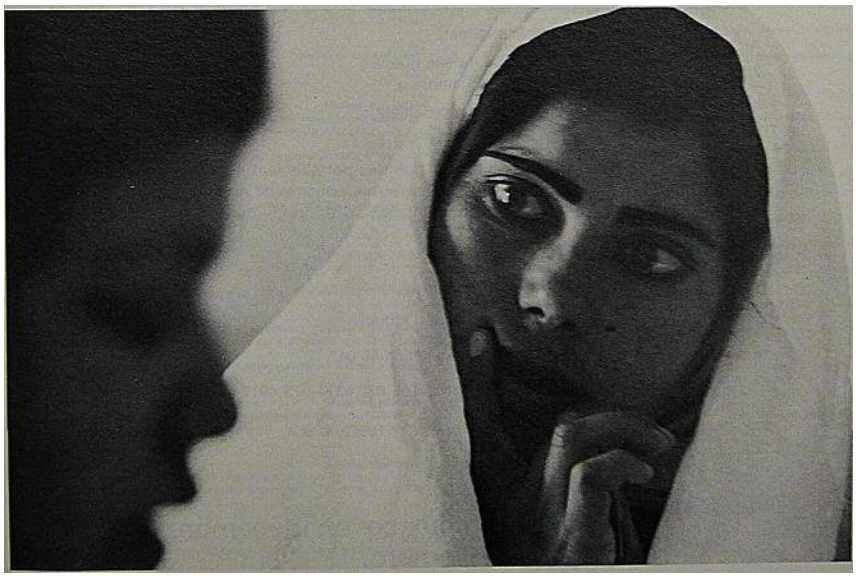

INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR 1978

18th EDITION

1er SUPPLEMENT

Le signe • indique un changement ou complément aux informations publiées précédemment.

1st SUPPLEMENT

The sign • indicates supplementary information of modification to previous announcements.

1978 Mar 4-8 Teheran (Iran)

Dr A Mojtabai, Taj Pahlavi Cancer Institute. P0B 14 /1154, Teheran.

1978 Mar 5-11 Corfu (Greece)
Conference : Activiral mechanisms in the control of neoplasia : Chemical.

Dr P Chandra, Klinikum der Johann Wolfgang Goethe University, Abteitung fur Molekularbiotogie, Theodor-Stern Kai I, 6000 Frankfurt am Main 70. Germany, Fed Rep.

1978 Mar 6-10 ,
Toulouse (France)

Comité d'Organisation, OST, BP n°4130, F-31030 Toulouse-cedex.
1978 Mar 13-16 Bad Nauheim
(Germany, Fed Rep)

C Heiden, Institut fur Angewandte Physik, Justus Liebig-Universitat. Heinrich Buff-Ring)16. D-6300 Giessen.

1978 Mar 13-16 Miramare-Trieste
(Italy)
Workshop on few-body problems in nuclear physics.

Deputy Dir. of the Int Centre for Theoretical Physics, POB 586, 1-34100

Trieste,

1978 Mar 14-16 Petten (Netherlands)

Int conference « Alloy 800 ».

Mr a Kraffeld, Secr. Conf. Alloy 800, Joint Research Centre. Petten Establishment, Petten.

1978 Mar 20-24 Atlanta (Ga, USA)
IEEE, Communications Society. Int symposium on subscriber loops and services. (YB n° B 0621)
IEEE, «5 Hoes Lane, Piscataway, NJ 08854, USA.

1978 Mar 30-31 Neuchatel
(Switzerland)

Swiss Physical Society. Spring meeting.

P Erdos, Secrétariat SSP, Université, CH-1015 Lausanne.

1978 Mar 31-Apr 1 Chicago (Ill, USA)
Int Academy of Cytology. Turotial on banded chromosomal abnormalities in human malignancies : basic mechanisms and clinical implications.

(YB n° A 1128)

Dr G L Wied, Int Cytology Academy, Chicago University, 5841 S Maryland

Avenue, Chicago. Ill 60537, USA.

1978 Mar Alexandria (Egypt)

Conference on marine prospects and potentialities in the Arab area.

ASME, Ocean Engineering Division, 345 E 47th Street, New York, NY 10017, USA.

1978 Apr 2-3 Washington (USA)

American Society of Clinical Oncology. 14th Annual meeting. : clinical carer studies.

Dr B Gray Leventhal, c/o R K Talley c/o Charles B Slack inc., 6900 Grove

Road, Thorofare, NJ 08086, USA.

1978 Apr 6-7 Wiesbaden
(Germany, Fed Rep)

German Cancer Society. Cancer congress : Early detection and early neoplastic lesions.

Deutsche Krebsgesellschaft e.V., Hufelandstrasse 55, 43 Essen, Germany,

Fed Rep.

1978 Apr 7-8 Istanbul (Turkey)

Paediatric oncology symposium : Lymphomas and solid tumours in children. Prof Gündüz Gadikoglu, Children's Hospital, Istanbul Medicine School. Capa- Istanbul.

1978 Apr 10-12 Tulsa (Ok, USA)

Int conference on acoustics : Speech, signal processing.

T H Crystal, list for Defense Analyses, Thanel Road, Princeton. NJ 08540, USA,

1978 Apr 10-13 Oxford (UK)
Conference on utilization of sewago sludge on land.

Water Research Centre, Medmenham Lab., Henley Road, POB 16, Marlow,

Bucks SL7 2HD, UK.

1978 Apr 10-14 Paris (France)

Secrétaire Général de . Biogsigma 78 , 11 rue Kamelin. F-757S3 Paris cedex 16.

1978 Apr 11 London (UK)
Radiological Protection Society. Meeting : Advances in techniques of per-

Prof J H Martin, Medical Biophysics Dept. Blackness Lab.. Dundee University, Dundee 001 4HN, UK.

1978 Apr 11-14 Nottingham (UK)

M(T E Brock, Int Fluidics Services Ltd, 35-39 High Street. Kempston, Bedford, UK.

• 1978 Apr 11-14 Southampton (UK)

P R Helliwell, Dept of Civil Engineering. University of Southampton, Southampton S09 5NH, UK.

1978 Apr 13-15 Atlanta (Ga. USA)
Population Association of America. Meeting.
PAA, P0B 14182, Benjamin Franklin Station. Washington. DC 20044, USA.

1978 apr 13-19 Mexico (Mexico)
World Meteorological Organization. Joint organizing committee, 14th session.
WMO. CP 5. CH-1211 Geneva 20. (YB n° A 3556)

1978 Apr 16-19 Southampton (UK)
Int symposium on CNS complications of malignant disease : CNS Leukaemia,

Symposium Secretariat. Wessex Oncology Service, Royal South Hants Hospital, Southampton S09 4PE, UK.

1978 Apr 17-21 Gaussig (German Dem Rep)
8th Annual int symposium : Electronics structure of metals and alloys.
P Ziescne. Technische Universitat. Sektion Physik, Mommsenstrasse 13, DDR-S027 Dresden.

1978 Apr 17-21 Geilo (Norway)

Nordic spring symposium : Inner shell processes. P: 100.

J M Hansteen, Dept of Physics, University of Bergen, N-5014 Bergen-U,

Norway.

1978 Apr 18-20 San Diego (Ca. USA)
IEEE. Int reliability physics symposium.

Mr G T Cheney, Bell Labs., 555 Union Boulevard, Alien town. PA 1S103. USA.

1978 Apr 18-20 San Francisco (Ca. USA)

CJ Gerritsma. Philips Research Laboratories, Eindhoven, Netherlands.
1978 Apr 20-26 Manila (Philippines)

Dr J J Cook .Environmental Research Institute of Michigan, POB S518. Ann Arbor, Ml 4S107, USA.

1978 Apr 24-26 Poznan (Poland)

8th Conference on quantum electronics : Nonlinear optics (EKON 78). P : 300. Zdzislaw Ozgo. institute of physics, Adam Mickiewicz University. Grunwaldzka, Poznan.

1978 Apr 28-May 2 West Lafayette (In. USA)

Int conference on neutrino physics and neutrino astrophysics. P : inv. E C Fowler. Dept of Physics, Purdue University. West Lafayette. IN 47907.

1978 May 4-5 Lake Geneva (Wis. USA)
Wisconsin Medical College. Meeting : Low-dose-rate teletherapy : Radiob.c-logical and clinical aspects of low-dose-rale.

Dr J F Wilson, Wisconsin Medical College, S700 west Wisconsin Avenue,

Milwaukee, Wis 53226. USA.

1S7S May 7-12 Las Vegas (Nev. USA)

5th int symposium . packaging and transportation, of radioactive materials.

Mrs S Mackel. Dept 5430, Sandia laboratories, Albuquerque. NM 87115. USA.

World Health Organization, 31st World health assembly. (YB n° A 3548)
Avenue Appla, CH-1211 Geneva.

TRIANON-PALACE-HOTEL

****** LUXE**

1 boulevard de la Reine
78000 VERSAILLES
(Yvelines)

Téléphone : 950-34-12
Adresse télégraphique TRIANOTEL VERSAILLES
Telex : 698863 TRIANOTL-VERSA

- 140 chambres toutes avec bain (ou douche) et W.C.
- Sa *situation dans un magnifique parc de trois hectares en bordure du château de Versailles et des Trianons, lui assure un calme absolu*
- Idéal pour conventions ou séminaires ; nombreuses salles de réunion ou de travail.
- *Thés - Déjeuners - Dîners en plein air - Repas d'affaires - Salons particuliers.*
- Illumination du parc tous les soirs (tous appartements et chambres avec vue sur le parc).
- *A 25 minutes, en voiture, des Champs-Elysées.*
  PARKING illimité.

J.P. MARCUS, Directeur

1978 May 8-11 Sasseri (Sardinia, Italy)

Filippo Conti, Istituto di Chimica Fisica, Universita di Roma, Piazzale delle Scienze 6, I- 00100 Rome.

* 1978 May 9-12 Strasbourg (France)

Société Française du Vide, 19 rue du Renard. F-75004 Paris.

1978 May 11-13 Charleston (SC. USA)

Dr R Vincent, Thoracic Surgery, Roswell Park Memorial inst. 666 Elm Street Buffalo, NY 14263, USA.

1978 May 12-17 Paris (France)
American Psychiatric Association/Société Medico-Psychologique. Paris

APA, Paris Co-ordination office, 1700 18th Street NW, Washington, DC 20009

1978 May 13-20 Chicago (Ili, USA)
Int Academy of Cytology. 15th Tutorial on cytology. (YB n° A 11261
Dr G LWied. Int Cytology Academy, Chicago University. 5841 Maryland Avenue Chicago, Ill 60537. USA.

1978 May 15 Kyoto (Japan)

(YB *no* A 1224)
IAPB, 3385 Round Top Drive, Honolulu, Hawaii 96822, USA.

1978 May 16 London (UK)
Marie Curie Memorial Foundation. Cancer- solutions within our grasp ;

ses.
Mr P A Sturgess, Marie Curie Memorial Foundation, 124 Sloane Street. London SWIX 9BP, UK.

1973 May 16-18 Zurich (Switzerland)
French-Speaking Association of Spectrometry of Solid Masses. Annual meeting. (YB n° B 4738)
J T Muheim, Lab f Festkorperphysik ETHZ, Honggerberg, CH-8093 Zurich.

1978 May 16-19 Ottawa (Canada)

(YB n° 0621)
Mr A F Dunn, Nat. Research Council. Montreal Road, Ottawa, Ont., Canada.

1978 May 16-20 Kiel (Germany, Fed Rep)

boundary layer meteorology. (YB no 3556)
WMO, CP 5, CH-1211 Geneva 20.

1978 May 17-19 Leningrad (USSR)
Int Measurement Confederation. Conference : Application of statistical methods in measurement. (YB no A 2250)
IMEKO Secretariat, POB 457, H-1371 Budapest, Hungary.

1978 May 21-23 East Lansing (Mich, USA)
Cancer Center Michigan State University. Symposium on environmental carcinogenesis.

Sing, Mich 48824, USA.

1978 May 22-25 Florence (Italy)
Committee on Space Research/Int Union of Radio Science. Symposium on beacon satellite measurement of plasmaspheric and ionospheric properties. (YB n° A 0323/A 2770)
P F Checcaci, Istituto di Ricerca sulle Onde Elettromagnetictie, Via Panciatichi 56, I-50127 Florence.

1978 May 23-26 Strasbourg (France)
European Physical Society. 7th Europhysics conference on macromolecular physics ; Structure and dynamics of polymers. (YB no A 0834)
H Benoit. Centre de Recherches sur les Macromolécules, F-67083 Strasbourg.

1978 May 23-26 Tokyo (Japan)
Int Astronomical Union/Committee on Space Research. Symposium : Dynamics on the solar system. P : inv.
(YB n° A 1382/A 0333)
8 G Marsden, Smithsonian Astro physical Observatory, 60 Garden Street. Cambridge. MA 0213S. USA.

1978 May 24-26 Palo Alto (Cal, USA)
2nd Thermophysics and Heat transfer conference.
American Institute of Aeronautics and Astronautics, Inc., 1290 Avenue of the Americas. New York, NY 10019, USA.

1978 May 24-27 Venice (Italy)
Istituto Nazionale Tumori/Int Association for Study of Pain/Fondazione Floriani. Int symposium on advanced cancer pain : Pain in advanced cancer- clinical, sociological and therapeutic aspects. (YB no B 4573)
Fondazione Floriani, Vicolo 2, I-20121 Milan, Italy.

1978 May 29-Jun 1 Skovde (Sweden)
3rd Nordic congress on mass spectrometry.
Jon E Petterson, Norwegian Society *of* Mass Spectrometry, Rikshospitalet, Oslo 1, Norway.

1978 May 30-jun 1 Stuttgart (Germany, Fed Rep)

Mr I Schmidt. IPA-Stutgart, Scestrasse 100, 7000 Stuttgart 1.

1978 Jun 1-2 Grenoble (France)
Conference : Physique of technologie dos supraconducteurs sous champ éleva.
J Chenais. Chemin des Arriots, Montbonnot. F-38330 St Ismier, France.

1978 Jun 1-5 Kyoto (Japan)
American College of Chest Physicians. 13th World congress on diseases of
(YB n° A 0047)
Dr A Soller, American College of Chest Physicians, 911 Busse Highway, Park Ridge. Ill 6006s. USA.

1978 Jun 5-7 Grenoble (France)

1978 Jun 5-7 Munich (Germany, Fed Rep)
3rd Int conference on planning and technology in lorestry.
Munchener Messe- und Ausstellungsges., POB 121009. Massegelande, 8000 Munich 12.

1978 Jun 5-10 Prague (Czechoslovakia)

Stavebni géologie, n.p., Gorkeho n. 7, Prague 1.

1978 Jun 26-28 Waterloo (Canada)
Int symposium on risk and reliability in water resources.
T Unny, Department of Civil Engineering, University of Waterloo, Ont N2L3C1, Canada.

1978 Jun 26-30 Barr (France)

A Fridman, Centre de Recherches Nucléaires, Strasbourg-Cronenbourg, BP 20, F-67037 Strasbourg, cedex, France.

• 1978 Jun 27-30 Buenos Aires (Argentina)
Int Chamber of Aerosol/Argentine Chamber of Aerosol. World congress of aerosol. P : 1000.
Centre de Eventos Nacionales e Internacionales, Av Roque S Pena 1110-2nd floor, Buenos Aires.

1978 Jun 27-30 Goteborg (Sweden)
Int congress and trade fair on public transport systems in urban areas.
Int Congress on Public transport, Svenska Massait, Skanegatan 26. 41251 Goteborg.

1978 Summer Knoxville (Tenn. USA)
Int symposium on environmental effects of hydraulic engineering works.
GH Toebes, School of Civil Engineering, Purdue University, Lafayette, IN 47907, USA.

1978 2nd half Geneva (Switzerland)
World Meteorlogical Organization. Solar energy meeting.
(YB n° A 3556)
WMO. CP 5, CH-1211 Geneva 20.

1978 2nd half (USA)
World Meteorological Organization. Symposium on the meteorological aspects of primary rangeland productivity.
WMO, CP 5, CH-1211 Geneva 20. (YB n° A 3556)

1978 Jul 3-6 Dubrovnik (Yugoslavia)
Unesco /Yugoslav Council for Scientific Research. 6th European conferen-
(YB n° A 3383)
Dr K.D Maglic, Boris Kidrich Inst. of Nuclear Sciences, POB 522, 11001 Belgrade, Yugoslavia.

1978 Jul 3-6 Paris (France)
Colloque int sur l'acoustique non-linéaire. P : 150.
A Zarembowitch, Laboratoire de Recherches Physiques, Tour 22, Université Pierre et Marie Curie, 4 place Jussieu, F-75230 Paris cedex 05.

1978 Jul 3-7 Trieste, (Italy)
4th Astrophysics colloquium of Trieste Obeservatory : High Resolution spectroscopy. P : 150.
M Hack, Astronomical Observatory, Via Tiepoto 11, 1-34131 Trieste.

• 1978 Jul 3-13 Paris (France)
Unesco/World Intellectual Property Organization/Int Copyright Information Centre. Comminee of governmental experts. 3rd Committee on the double taxation of copyright royalties. P : 200.
(YB n° A 3363/A 3635/B 0368)
Unesco, 7 Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1978 Jul 4-7 Geneva (Switzerland)
World Meteorological Organization, North Atlantic Ocean Stations. 3rd session of the Board. (YB n° A 3556)
WMO, CP 5, CH-1211 Geneva 20.

1978 Jul 10-14 London (UK)

Royal micoscopical Society, 37-38 St Clements, Oxford 0X4. 1AJ, UK.

1978 Jul 11-14 Munich (Germany, Fed Rep)
European Physical Society. 10th EGAS conference on atomic spectroscopy P : 200. (VB n° A 0834)
K Walther, Sektion Physik, Universital Munchen, Am Coulombwall 1, D-8046 Garching. Germany, Fed Rep.

1978 Jul 11-18 Vatican City (Italy)
Int Astronomical Union. Colloquium : Spectral classification of the future P : 80, inv. (YB n° A 1382)
P J Treanor, S J Specola Valicana, Castel Gandolfo, Vatican City State.

1978 Jul 17-21 Paris (France)

Daniel Curie, Laboratoire de Luminescence Université Paris IV 4 Place Jussieu, F-75230 Paris cedex 05.

1978 Aug 1-9 Toronto (Canada)

9th Int.... Banting Inst.. 100 College Street, Toronto. Ont M5G 1L5, Canada.

1978 Aug 7-11 Waterloo (Canada)

Prof D E Trish, Dept of Chemistry, University of Waterloo, Ont N2L 3G1 Canada.

1978 Aug 7-12 Uppsala (Sweden)

and star systems. P : 400. (YB n°1 A 1382)
B Westerlund, Astronomical Observatory, Box 515, S-75130 Uppsala.

1978 Aug 20-25 Leeds (UK)

The Combustion Inst.. 986 Union Trust Bldg, Pittsburgh PA 15219, USA.

1976 Aug 20-28 Rochester (Ny, USA)

Society of Photographic Scientists and Engineers, 1411 K Street, NW, Washington. DC 20005. USA.

1978 Aug 21-23 Vejle (Denmark)
2nd European study conference on low energy molecular collisions (MOLEC 2).
U Buck, Abt. Atom- und Molekul-Physik, Max-Planck-Inst. f. Stromungsforschung, Postfach 867, D-3400 Gottingen.

1978 Aug 21-24 Gottingen (Germany, Fed Rep)

Dr W Fritsche, Gesellach. Deutscher Chemikar, POB 900440, 6000 Frankiurt/M90, Germany, Fed Rep.

1978 Aug 21-24 Zurich (Switzerland)
Int Association lor Hydrogen Energy. 2nd World Conference,
(YB n° A 4531)
IAHE. POB 248266, Coral Gables. FL 33124. USA.

W Seifritz, 2ND World Hydrogen Energy Conference, Swiss Federal Institute for Reactor Research, CH-5303 Wurenlingen.

1978 Aug 21-25 Ottawa (Canada)
World Meteorological Organization. Symposium on forest meteorology.
(YB n° 3556)
WMO, CP 5, CH-1211 Geneva.

1978 Aug 21-25
Int Statistical Institute, Committee on StatisticalComputation/CRI, Computing Centre/Department of Medical Statistics of the University o! Leiden. Symposium on computation statistics. (YB n° A 2590)
CONSTAT 78, c / o Centraal Reken Instituut, University of Leiden. Wassenaarseweg 80. Leiden.

1978 Aug 21-2S Manila (Philippines)
World Health Organization. Regional Committee for the Western Pacific, 29th session. (YB n° A 3548)
WHO, Regional Office Western Pacific, POB 2932, 12115 Manila.

1978 Aug 22-28 . Ulan Bator (Mongolia)
World Health Organization. Regional Committee lor South-East Asia, 31st session. (YB n°3548)
WHO, Regional Office South-East Asia, World Health House, Indraprastha Estate. Ring Road, Hew Delhi 1, India.

1978 Aug 26-Sap 3 Vienna (Austria)
•Int Academy of Cytology. 7th Int tutorial on clinical cytology : Clinical cytology of the female reproductive tract and of other anatomic sites; aspiration biopsy cytology. (JB n° 1128)
Center for Cent. Education, Chicago University, 1307 E 60th Street, Chicago, Ill 60637. USA.

1978 Aug 28-31 Rotterdam (Netherlands)
InT Temperance Association. 2nd European Council < Smoking and society • : Smoking and society - legal political educational, publicity, sociological, socio-ethical, economic and medical aspects. (YB n° 4636)
Stichting Leven en Gezondheid. Billtseweg 14, Bosch en Duin, Netherlands.

HOTEL
chateau royal

Anse Vata - P.O. Box 515
NOUMEA - NEW CALEDONIA
Telephone : 26.12.00
Cable : CHATOROY NOUMEA
Telex : 077

On the « Croisette >• of Noumea, within five minutes from downtown, 45 minutes drive from the International Airport.
A new hotel of 250 rooms adjacent to the ancient residence of 80 rooms
Entirely air-conditioned
Large rooms furnished with the <• French touch », specially accomodated for meetings, banquets, completely soundproof
Sports activities
Large fresh water swimming pool
The only gambling Casino in the South Pacific
3 restaurants
3 bars
Night-club
Parking of 250 cars
Shopping arcade
International cable & mail agencies
Secretary on request
Airlines and Travel agencies
Bank Services
Rent *a* car service
Convention Hall (200 seated persons for banquet, 260 seated persons for conference, 350 persons for cocktail) can be divided into 3 air-conditioned rooms. It depends on a sound operating center including sound equipment - radio-recorded programme - radio-taped programme. Each room can be completely equipped with :
• 2 or 3 microphones
• 6 loudspeakers
• 1 switch disconnecting the sound from the general network to a mobile set.
Any equipment on request.

UTH
International Hotels
19 bld Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 266.19.40 - Telex : 650425F
Central Réservation : Telex 280034 PARIS

1978 Aug 20-31 Rotterdam (Netherlands)

Smoking and society - legal political educational, publicity, sociological. socio-othical, economics and medical aspects, (YB n° A 4635)

1978 Aug 28-Sep 1 Auckland (New Zealand)

Df R L Bleleski, Plant Diseases Div,. DS1R, Private Bag, Auckland.

1978 Aug 30-Sep 1 College park (Md, USA)

terferometry. (YB n° A 1382)
D G Currie Autonomy Program, University of Maryland, College Park, MD 20742. USA.

1978 Aug (South America)
World Meteorological Organization/FAO. Technical conference on agrocli-matology of the Andean zone.

WMO, DP 5, CH-1211 Geneva.

1978 Sep 3-9 Kyolo (Japan)
6th Int biophysics congress.
Fumio Oosawa, Sec Gen.. Dept of Biophysical Engineering, Osaka University, Toyonaka, Osaka 560, Japan.

1978 Sep 4-9 Bangalore (India)

Prof J R Durig, College of Science and Mathematics, University of South Carolina. Columbia. SC 29208. USA.

1978 Sep 5-8 Avignon (France)
2nd int colloquium : Electron beam melting and welding.
M Buffereau, 2éme CISFE, CEA-DMECN, BP N°2, F-91190 Gif-sur-Yvette.

• 1976 Sep 10-15 Athens (Greece)
Balkan Medical Union. 15e Semaine médicale balkanique (12 congrès de spécialités). 20e réunion du Conseil Général. (Y8 n° A 0182)
HMB, Prof. Agr. M. Popereu Buzen, 1 rue Gabriel Peri, 70148 Bucarest !S.I)
BP. 149, Rumania.

• 1978 Sep 10-17 Madrid (Spain)
Int Commission for Optics. Congress. (YB n° A 1525}
J Bescos, Sociedad Espanola de Optica, Serrano, SP-121 Madrid.

1978 Sep 11-15 Montpellier (France)
8th European Solid State device research conference - ESSDERC 78 - and
3rd Symposium on solid state device technology - SSDT 78 (13-15.9). P : 300.
CEA-CENG. LETI/MEA, 85X, F-38041 Grenoble cedex.

1978 Sep 12-14 Paris (France)
Collogue : Equipement de photogrammétrie analytigue et de télédétection.

• 1978 Sep 12-14 Vienna (Austria)
Int Astronomical Union. Meeting : Modem astronomy. P : 100 (inv.).

IAU, Astronomy Dept, Panepistimiopolis, Athens 621, Greece.

1978 Sep 13-15 Canterbury (UK)
Symposium on structure and motion in molecular liquids. P : 150.
J S Rowlinson, Physical Chemistry Laboratory, South Parks Road. Oxford OXI 3QZ, UK.

• 1978 Sep 13-15 Keele (UK)
3rd Conference on properties of biomaterials.
G W Hastings, Bio-medical Engineering Unit, c/o Medical Institute, Harts-hill, Stoke-on-Trent, Staffordshire ST4 7NY, UK.

1978 Sep 13-15 Wroclaw (Poland)
4e Colloque sur la compatibilité électromagnétique. Ex.
Mr W Moron, Secretary General, EMC Symposium, Box 2141, 51-645 Wroclaw.

• 1978 Sep 13-16 Madrid (Spain)
Nuclear Medicine Society. 16th Meeting : Nuclear medicine in clinical

Prof J Ortiz Berrocal. c/o San Martin de Porres 4, Madrid 35.

• 1978 Sep 17-20 Jerusalem (Israel)
European Society for Paediatric Nephrology. Annual general meeting. (YB n° A 0858)
Harry Strak, MO. Beilison Hospital. Petah Tiqva, Israel.

1978 Sep 17-21 Washington (USA)
World Federation of Nuclear Medicine and Biology. 2nd Int congress of nuclear medicine and biology : Radioactive tracers in clinical medicine and

WENMB 2nd Int Congress. 1629 K Street NW, Suite 700, Washington. DC 20006. USA.

1978 SEP 18-21 Amsterdam (Netherlands)
•4th European Solid State circuits conference.
VDE-Zentralstelle Tagungen, Stresemannallee 21. D-6000 Frankfurt/Main 70. GFR.

1978 Sep 18-21 Klol (Germany. Fed.Rep)

G Wibberenz, Inst. f. Reine u. Angewandts Kernphysik, Christian-Albrechts-Universitat, Olshausenstrasse 40-60, Gebaude N 20 a, D-23 Kiel.

1978 Sep 18-22 Gallheraburg (Md, USA)
10th Materials research symposium : Characterization of high temperature

John Hastle. Inorganic Materials Division National Bureau of Standards Washington. DC 20234, USA.

1978 Sep 18-22 Las Palmas (Spain)

Working Party on Frash Water from the sea, Tsaldari 34, Amaroussion, Greece.

1978 Sep 18-22 Munich (Germany, Fed Rep)

VD1/VOE Gesellsch. Mess- und Regelungstechnik, P08 1139. 4000 Dusseldorf 1. Germany Fed Rep.

1978 Sep 19-23 London (UK)
World Health Organization. Regional Committee lor Europe. 28th session.
Avenue Appia, CH-1211 Geneva. (YB n° A 3548)

1978 Sep 20-22 St Andrews (UK)
2nd Int meeting on solid electrolytes.
C A Vincent, Dept of Chemistry, The Purduie Building, University, St Andrews, Scotland, UK,

1978 Sep 24-29 Acapulco (Mexico)

tries ; Socio-médical education for the well-being children.

Dr José Marcelino Camarena Bolanos, Morelos N° 65, Desp 2., Mexico 1 DF.

• 1978 Sep 25-28 Brighton (UK)

J Thompson, POB 17, Leatherhead, Surrey KT22 9QB, UK.

1978 Sep 26-29 Cologne (Germany, Fed Rep)
3. Europaisches symposion uber Spektroskopie der Polymère. P : 300.
Gesellschaft Deutscher Chemiker GOCh, Postfach 90 04 40, D-6000 Frankfurt/Main 90.

1973 Last quarter Tokyo (Japan)
World Meteorological Organization /UN. Regional seminar on the interpretation, analysis and use of meteorological satellite data.
(YB n° A 3556/A 3375)
WMO, CP 5, CH-1211 Geneva 20.

1978 Oct 2-7 London (UK)

Clapp and Poliak Europe Ltd, 232 Acton Lane, London WA 5DL. UK.

• 1978 Oct 4-13 College Park (MD, USA)

posium on pollination. (YB n° A 1522)
Dept of Entomology, University of Maryland, College Park, MD 29742, USA.

1978 Oct 10-12 Venice (Italy)

methodology.
Dr L Lippi, IBM Centro Scientifico, Dorsoduro 3228, I-30124 Venice.

1978 Oct 10-13 Utrecht (Netherlands)
4th European electro-optics conference and exhibition. P : 300.
Secretariat EEO 78, Miss D H Friloux, Arthur D Little S.A., 90 avenue des Champs-Elysées, F-75008 Paris.

• 1978 Oct 17-21 Tashkent (USSR)
Int Union of Pure and Applied Chemistry. Int symposium on macromolecular Chemistry. (YB n° A 2767)
K Andrianov. Polymer Scientific Council, Academy of Sciences of USSR, Vavilov Street 32. 117312 Moscow.

1978 Oct 24-27 London (UK)

Society of Petroleum Engineers, c/o Industrial and Trade Fairs Ltd., 9 Argyll Street, London W1V 2HA, UK.

1978 Oct 30-Nov 4 Colorado Springs (Col, USA)
American Physical Society, Plasma Physics Division. Meeting.
335 E 45th Street, New York. NY 10017, USA.

1978 Oct Grasse (France)
Committee on Space Research. Symposium on Earth's rotation by lunar distances (EROLD). (YB n° A 323)
A Calame, Avenue Copernic, F-06130 Grasse.

1978 Nov 7-9 Pisa (Italy)
Int Institute lor Applied Systems Analysis /World Meteorological Organization/IBM. Int symposium on logistics and benefits of using mathematical models in river forecasting and control. (Y8 n° A 4518/A 3556)
WMO, CP 5, CH-1211 Geneva 20.

1978 Nov 20-22 Los Angeles (Cal, USA)
American Physical Society, Fluid Dynamics Division. Meeting.
335 E 45th Street, New Yort, NY 10017, USA.

1978 Doc 4-8 Gausslg (Gorman Dom Hop)

M Elk, Hochschule f. Verkehrswesen Friedrich List , Wissenschaftsbereich Physik, Postfach 103, DDR-8072 Dresden.

1978 Dec 18-19 London (UK)

J A S Smith. Dept of Chemistry, Queen Elisabeth College. Campden Hill Road, London W8.

1978 Dec Hong Kong (Hong Kong)

c/o WCWB, 58 avenue Bosquet, F-75007 Paris.

1978 Kigali (Rwanda)
World Health Organization, Regional Committee for Africa 28th session.
(YB n° A 3548)
WHO, regional office, Africa, POB N°6. Brazaville, Congo.

1979 Jan 29-Feb 1 New York (USA)
American Physical Society. General meeting.
335 E 45th Street. New York, NY 10017.

1979 Mar 12-14 San Francisco (Cal, USA)
IEEE. Particle accelatelor conference. (Y8 n° 8 0621)
Technical Activities Board, IEEE, 345 E45th Street, New York, NY 10017.

1979 Mar 26-29 Cambridge (UK)
2nd European Surface science conference (ECOSS2), and interdisciplinary surlace science conference (ISSC4).
P M William, V G Scientific Ltd, Imberhorne Lane, East Grinstead. Sussex RH19 2HR, UK.

1979 Apr 2-5 Cambridge (UK)
4th Int conference on deformation, yield and tracture of polymers.
Mr J N Ratcliffe, The Plastics and Rubber Institute, 11 Hobart Place, London SWIW OHL, UK.

1979 Apr 9-11 Birmingham (UK)
Symposium on kinetics of state selected species. P : 150.
J P Simons, Dept of Chemistry, The University, Birmingham B15 2TT, UK.

1979 Apr 9-12 Enschede (Netherlands)
2nd Int symposium : Incoherent light sources. P : 100.
E W ten Napel, Dept of Applied Physics, Twente University of Technology, POB 217, Enschede.

1979 Apr 23-23 Jablonna (Poland)

A Zlabicki, Institute of Fundamental Technological Research, Polish Academy of Sciences, Swietokrzyska 21, PL-00-049 Warsaw, Poland.

1979 Apr 30-May 2 Orlando (Fla, USA)

R E Henning, College of Engineering, University of South Floride, Tampa, FL 33620. USA.

1979 May 4-8 Washington (USA)

The Institute for continuing education, POB 11083, 2405 Westwood Avenue, Richmond.Virg 23230, USA.

1979 May 29-Jun 9 Bangalore (India)
Committee on Space Research. 22nd Plenary meeting and symposia.
(Y8 n° A 0323)
Z Niemirowiecz, COSPAR Secretariat, 5l Bd de Montmorency, F-75016 Paris.

1979 Jun 3-8 Atlanta (Ga. USA)
American Noclear Society. Annual meeting.
David G Pettengill, American Nuclear Society. 555 North Kensington Avenue, La Grange Park, IL 60S25, USA.

1979 Jun 12-16 Stuttgart (Germany, Fed Rep)
6th Int conference on solid compounds of transition elements. P : 250.
H Schulz. Max-Planck-Institut fur Festkoperforschung, POB 800665, D-7000 Stuttgart, 80.

1979 Jun 19-22 Bergen (Norway)
European Physical Society. Neutrino 79. P : 200 (inv.). (YB n°A O834)
Cecilia Jarlskog, Dept of Physics, University of Bergen, N-5014 Bergen.

1979 Jun 27-Jul 4 Geneva (Switzerland)
European Physical Society. 1979 EPS High Energy Physics conference. P : 600. (YB n° A 0834)
Secretariat, EPS, POB 39, CH-1213 Petit-Lancy 2, Switzerland.

1979 Jun (Sweden)
Int Hydrographie Organization, Northern Hydrographie Group. 32nd meeting.
(YB n° A 2115)
Avenue President J F Kennedy - MC. Monte Carlo.

• 1979 Aug 6-10 Mont Yremblant (Canada)
Int Astronomical Union. Interstellar molecules symposium.
(YB n° A 1382)
J L Locke, Herzberg Institute of Astrophysics, National Research Council, Ottawa, Canada K1A ORG.

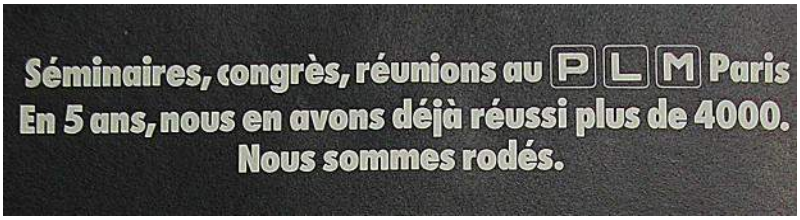

• Le Salon du mariage,
• Le Congrès des Médecins sans frontières,
• Le Bal de l'ESSEC,

• Le Banquet des Ardéchois,
• Les Séminaires Findus, Nathan...
• La Communion de Valentine Dupond...

La liste serait longue des réunions que nous avons organisées.
Les réussir, c'est notre métier. C'est pourquoi nous vous offrons un équipement technique d'avant-garde, un accueil et un service personnalisés et notre irremplaçable expérience de 5 années de succès.

PLM Saint-Jacques - Boulevard Saint-Jacques - 75014 PARIS
Tél. (1) 589.89.80 - Télex 270 740 - Membre de Etap Hotels International.

1979 Aug 7-10 Toronto (Canada)
Int Astronomical Union. Symposium : Close binary stars-Observation and interprétation. (YB n° A 1382)
M Plavec, Dept of Astronomy. UCLA, Los Angeles, CA 90024, USA.

1979 Aug 19-25 Mont Tremblant (Canada)
Int Union of Crystallography. Sagamore VI : 6th Conference on charge, spin and momentum densities. (YB n° A 2708)
V H Smith, Dept of Chemistry, Queen's University, Kingston, Ontario, Canada K7L 3N6.

1979 Aug 27-30 London (Canada)
Int Astronomical Union. Symposium : Turbulence and mass loss in stellar atmospheres. (YB n° A 1382)
D F Grayn, Dept of Astronomy, University of W Ontario, London, Canada.

1979 Aug 27-31 Victoria (Canada)
Int Astronomical Union. Symposium : Star clusters. (YB n° A 1382)
K Freeman, Dept of Astronomy, Australia National University, Private Bag, Woden Post Office, ACT 2606, Australia.

1979 Sep 17-21 Canterbury (UK)
Europhysics topical conference on lattice defects in ionic crystals. P : 300.
A V Chadwick, Chemical Laboratory, University, Canterbury CT2 7NR, UK.

1979 Sep 17-21 Mainz (Germany, Fed Rep)
Int Union of Pure and Applied Chemistry. Int symposium on macromolecules. (YB n° A 2767)
R C Schulz, Organisch-Chemisches Institut, JJ Becherweg 18-20, D-6500 Mainz.

• 1979 Sep 23-30 Venice (Italy)
Int Institute of Refrigeration. 15th congress : Refrigeration and the preservation of world resources. P: 1500-2000. (YB n° A 2159)
IRF, 177 Boulevard Malesherbes, F-75017 Paris.

• 1979 Sep Ankara (Turkey)
Balkan Medical Union. 16e Cours int de perfectionnement : Actualités en médecine. (YB n° A 0182)
Prof Agr M Popescu Buzeu, UMB, 1 rue Gabriel Peri, 70148 Bucharest, Ru-

1979 Sep Fermilab (Ill, USA)
Int conference on electromagnetic and leplon interactions.
Fermi National Accelerator Laboratory, POB 500, Batavia, IL 60510, USA.

1979 Sep Ljubljana (Yugoslavia)
K Blinc, Institute Jozef Stefan, Jamova 39. POB 199, YU-61001 Ljubljana.

1979 Oct 7-12 Rochester (NY, USA)
Optical Society of America. Annual meeting.
J W Quinn, Optical Society of America, 2000 L Street, NW, Suite 620, Washington, DC 20036.

1979 Dec 3-5 Washington (USA)
IEEE. Int electron devices meeting. (YB n° B 0621)
Technical Activities Board, IEEE, 345 E 47th Street, New York, NY 10017, USA.

1979 New York (USA)
United Nations. UN Conference on science and technology for development. (YB n° A 3375)
New York, NY 10017. USA.

1979 Philadelphia (PA, USA)
Population Association of America. Meeting.
PAA, POB 14182, Benjamin Franklin Station, Washington, DC 20044, USA.

1980 May 27-29 Shiraz (Iran)
sing. Symposium : Systems approach and computers applications for development. (YB n° A 1862/A 1828
IFAC Secretariat, EKONO, POB 27, SF-00131 Helsinki.finland.

1980 May 27-31 Washington (USA)
Boris Sheleg, Naval Research Laboratory. Code 5258, Washington. DC 20375.

1980 Jul 9-16 Sheffield (UK)
World's Women's Christian Temperance Union. 28th Convention. (YB n°A 3614)
Mrs D J S Sutton, 1 Forge Lane, Mid Higham, Kent, ME3 7AS, UK.

1980 Aug 17-22 Santa Cruz (Cal, USA)
Int Union of Pure and Applied Chemistry. 5th Conference on physical organic chemistry. (YB n° A 2767)
J F Bunnett, Division of Natural Sciences-11, University of California, Santa Cruz, Cal 95064.

1980 Sep Bucharest (Rumania)
Balkan Medical Union. 16e Semaine Médicale balkanique, 21e réunion du Conseil Général. (YB n°A 0182)
Prof Agr M Pospescu Buzeu. UMB. 1 rue Gabriel Peri, 70148 Bucharest.